

PREVISIONS METEO DE LA

ACHETONS DES PRODUITS CANADIENS

Nuageux avec neige. Maximum 34. Demain : plus froid.

LISEZ L'ANNONCE DE

La Compagnie

PAQUET

EN PAGE 5

Limitée

Une inauguration à Dorval

Au Québec, on parle encore français, "Nous sommes trahis"

MONTREAL — (P.C.) — La nouvelle aérogare de Dorval, inaugurée hier par le ministre des Transports, M. Léon Balcer, avait été la scène, quelques heures plus tôt, d'une manifestation d'une trentaine de membres de l'Association de la Jeunesse canadienne qui réclamaient de la part des lignes aériennes et des concessionnaires un plus grand respect de la langue française.

Plusieurs d'entre eux brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Au Québec, on parle encore français", "Nous sommes trahis", "Honte, justice bientôt", etc.

Cette manifestation fait suite à une enquête entreprise par le quotidien "La Presse" sur le traitement du français, langue officielle à l'aérogare de Dorval. Les journalistes ont découvert que nombre de lignes aériennes ne pouvaient fournir à leur clientèle des horaires rédigés en langue française; ils ont constaté que les renseignements donnés par les concessionnaires ne l'étaient qu'en anglais et que plusieurs de leurs représentants ne pouvaient s'exprimer dans les deux langues.

Les manifestants se sont immobilisés devant plusieurs comptoirs et un journaliste de "La Presse" a rapporté qu'un préposé à la société d'Etat Air-France avait fait même le geste de lancer un paquet de dépliants rédigés en langue française à l'un des manifestants qui lui avait demandé un horaire français.

Au comptoir de la Canadian Pacific Airlines, un employé aurait lancé dans un français douteux: "Mais, si vous n'êtes pas contents, fondez-en une ligne aérienne..."

Les représentants des lignes aériennes Alitalia ont expliqué qu'ils ne disposaient pas d'horaires rédigés en français mais qu'il se trouvait, à leur comptoir, un préposé capable de s'exprimer en français.

Les représentants de Sabena se sont excusés d'avoir épuisé leurs réserves de dépliants rédigés en langue française, en expliquant que le plus grand nombre de leurs clients étaient d'expression française.

M. Jean Lesage explique pourquoi son gouvernement a dû augmenter les taxes

Le premier ministre Jean Lesage a imputé, hier, "l'entière responsabilité" des augmentations de taxes à l'Union Nationale. Parlant au début du débat sur les bills 17 et 21, il a déclaré: "... Si nous devons chercher de nouvelles sources de revenus, c'est pour financer les dépenses que l'Union Nationale avait cachées au peuple et à ses représentants".

Le premier ministre a dit que les libéraux avaient été trompés au cours de la campagne par le budget présenté par M. Johnny Bourque qui prévoyait un léger surplus. Il a ajouté qu'au-delà de \$100,000,000 du budget supplémentaire de \$144,139,828, présenté par le gouvernement la semaine dernière sont la responsabilité du gouvernement précédent.

Seulement \$30,000,000 de ce budget supplémentaire représenterait le coût d'initiatives de la présente administration. "Je n'ai pas le temps, en préparant notre programme de gouvernement, de nous occuper de nouvelles sources de revenus. On a parlé d'augmenter les taxes sur l'alcool, a-t-il dit. Le gouvernement a considéré que ce serait là un geste dangereux devant la concurrence des autres provinces et les risques de contrebande. On a aussi parlé d'une nouvelle taxe sur les paris mutuels, me d'au delà de \$100,000,000, par année d'engagements, ce qui est sans chaque année un montant plus élevé que l'estimé du coût de notre programme", a dit M. Lesage pour résumer sa pensée sur le sujet.

Les diverses possibilités M. Lesage a tenté de réfuter une à une les diverses autres possibilités qui se sont présentées au gouvernement pour se lancer dans ce domaine sans une étude approfondie de chaque cas. Ces ressources doivent être exportées en grande partie et il faut qu'elles puissent figurer à des prix abordables sur les marchés étrangers. Celles qui sont transformées ici doivent également pouvoir concurrencer les produits finis des autres provinces.

On a parlé de taxes sur l'électricité. Encore en ce domaine, il a fallu songer que le produit le plus touché aurait été l'aluminium dont le prix aurait augmenté d'une manière dangereuse pour cette industrie dans la province, a-t-il ajouté.

Après avoir expliqué en quoi consisteraient les nouveaux impôts — ce qui a été expliqué dans notre édition d'hier — le premier ministre Lesage a dit: "Je crois sincèrement que la proposition que je fais est la plus raisonnable qui pouvait être faite dans les circonstances".

La double taxation D'ailleurs, il y a lieu d'espérer que cette situation ne durera qu'un an, a poursuivi le ministre des Finances. Il a alors fait allusion à la déclaration faite par le premier ministre Diefenbaker lors de son passage à Québec la semaine dernière. Le premier ministre du Canada avait alors déclaré que la part des provinces sur l'impôt sur le revenu des particuliers augmenterait à partir du 1er avril 1962.

"C'était là la première nouvelle que j'avais que mes représentants et celles des autres provinces provinciales aux conférences fiscales étaient agréées, du moins en principe", a commenté M. Lesage. Le geste que nous posons aujourd'hui sera de nature à faire comprendre à Ottawa que les provinces ont un droit prioritaire dans ces deux domaines. Il y a donc lieu de croire que la double taxation minime suggérée ne serait en vigueur que pour une période de 15 mois. En effet, si le gouvernement fédéral, comme l'a laissé entendre M. Diefenbaker, élargit la part des provinces dans le domaine des impôts directs, la double taxation disparaîtra le 1er avril 1962", a terminé le ministre des Finances.

Un débat de près de cinq heures

L'opposition a présenté hier à l'Assemblée législative une motion demandant d'ajourner le débat sur le bill modifiant la loi de l'impôt provincial sur le revenu. Cette motion présentée par M. Antonio Elie, député de Yamaska, a été faite aussitôt après le discours du ministre des Finances, M. Jean Lesage, qui avait ouvert la discussion sur le projet de loi.

Pas moins de 15 orateurs, dont 12 de l'Opposition, ont parlé à tour de rôle à compter de 4 h. 30 hier après-midi sur cette motion. A 11 heures hier soir, le débat sur ce terme n'était pas encore terminé. L'Assemblée législative le continuera lorsqu'elle se réunira cet après-midi à 3 heures. On a également parlé de la dictature et de baillon imposé par le gouvernement libéral. Quant aux députés libéraux, ils ont rappelé le souvenir des débats à l'Assemblée législative lorsqu'ils ont parlé du droit sacré de l'opposition d'avoir un délai raisonnable pour étudier ce projet de loi. Ils ont également parlé de la dictature ne se connaît. C'est ce droit qu'on veut leur mettre en disant: "voilà la loi, vous avez tant d'heures pour la discuter", a affirmé M. Talbot.

Le chef de l'Opposition a également prétendu que le gouvernement aurait fait des menaces volées et il a expliqué que l'étude des bills sous pression était aussi injuste pour la population que pour l'opposition. "Ceux qui sont appelés à payer de nouvelles taxes doivent faire connaître leurs réactions. On doit connaître les vues des associations agricoles, sociales et patriotiques, des chambres de Commerce..."

Publié mal renseigné Le chef de l'Opposition a ajouté que le public avait été mal renseigné sur cette mesure. Il n'a pas voulu imputer la faute aux journalistes cependant car "eux aussi auraient été induits en erreur". D'autre part, M. Armand Maltais, député de Québec-Est a soutenu qu'il ne s'agissait pas là d'une motion d'obstruction.

M. Maurice Bellemare, député de Champlain, a soutenu que c'était un principe fondamental qui était en jeu. M. Lucien Tremblay, député de Maisonneuve, a soutenu qu'il voulait prendre la défense du prolétariat. Il ne voit pas pourquoi le gouvernement s'objecterait à ce que le représentant d'un comité ouvrier consulte, en fin de semaine, ceux qui seront frappés par cette hausse d'impôt. C'est le devoir des représentants du peuple de prendre la défense des ouvriers, a-t-il ajouté.

M. Paul Dozois, député de Montréal-St-Jacques, a ajouté que le bill avait une portée considérable. (Suite, Un débat de, p. 2)

LE BILL DE L'ASS.-HOSP. PREND FORCE DE LOI

Ce qui se passe à Ottawa

Expansion industrielle

(Par Lorenzo Paré)

OTTAWA, 16. — La "Banque d'Expansion industrielle" avait été créée, en 1944, pour favoriser la transition de l'économie canadienne au retour de la paix. Les opérations de cet organisme se sont poursuivies et ont pris de l'ampleur, afin de fournir des capitaux à l'entreprise et à l'industrie créatrices d'emplois.

Pour un ensemble de motifs qui tiennent à des considérations historiques, à des traits psychologiques et souvent, à de simples préjugés politiques, la province de Québec est loin d'exiger toujours la part d'avantages qui lui est assurée par les législations nationales de cette nature.

En ce qui concerne la "Banque d'Expansion industrielle", aucun de ces facteurs habituels n'est venu paralyser l'initiative des hommes d'affaires du Québec. Bien au contraire, la province de Québec vient en tête de toutes les autres — y compris l'Ontario — pour le montant des prêts obtenus depuis la fondation de la Banque d'Expansion.

Le rapport de la banque a été déposé, hier, aux Communes. Une étude de ce bilan révèle clairement que la province de Québec a su bénéficier de ce programme national qui a investi jusqu'ici \$300 millions dans l'industrie du pays. Dans le Québec, 896 entreprises ont obtenu \$92 millions en prêts depuis 1944, tandis que les prêts en Ontario totalisaient \$87 millions durant la même période.

Les activités de la Banque d'Expansion industrielle. (Suite, Expansion, p. 2)

Le lieutenant-gouverneur, Son Exc. Onésime Gagnon, a sanctionné, hier soir, le bill sur l'assurance-hospitalisation qui a ainsi pris force de loi. La sanction royale a aussi été apposée sur six autres mesures ministérielles dont le budget supplémentaire de \$144,139,828, la loi sur les travaux d'hiver et la loi augmentant le nombre de juges des tribunaux judiciaires. Onze bills privés ont également été signés par le vice-roi.

Le Conseil législatif avait terminé quelques heures plus tôt le débat sur le bill de l'assurance-hospitalisation qu'il avait adopté sur division en troisième lecture. La discussion du bill a donné lieu à des interventions du leader gouvernemental, M. George Marler; du leader de l'Opposition, M. Edouard Asselin et du Dr Albin Paquette.

M. Marier a expliqué les "avantages nombreux" de la mesure. M. Asselin s'est attaché à souligner des "lacunes importantes" au point de vue juridique et législatif. Il a prétendu, notamment, que le bill n'instituait aucune assurance-hospitalisation parce que tout le système se trouve dans les règlements, la loi proprement dite ne renfermant que deux ou trois dispositions qui ne fixent aucun barème.

Le Dr Albin Paquette s'est demandé s'il est désirable que l'état se substitue à l'individu pour assumer la responsabilité de l'hospitalisation, s'il est raisonnable que la loi soit administrée par le gouvernement actuel et s'il est raisonnable que ceux qui peuvent payer reçoivent la générosité du gouvernement. Il a souligné que la loi était un pas décisif vers la médecine étatisée et a prédit, qu'avant longtemps, une autre loi appliquera dans le Québec le même système qu'en Grande-Bretagne. Nos médecins deviendront des fonctionnaires de l'Etat", a-t-il ajouté.

Municipalités à l'honneur



Le ministre des Affaires municipales, M. René Hamel, a remis, hier, un certificat d'honneur à trois municipalités où, à la fin des 10 dernières années, il n'y avait pas un seul sou d'arrangements de taxes foncières, municipales et scolaires. Il s'agit des municipalités du village de St-Charles-de-Grondines (Portneuf), de la paroisse de St-Laurent, Ile d'Orléans, et de la paroisse St-Jules de Beauce. Les certificats mettent en relief l'esprit civique manifesté par les contribuables de ces municipalités. On remarque sur la photo prise à cette occasion de gauche à droite: MM. Henri-Louis Brunelle, maire de St-Jules de Beauce; Omer Rivard, maire de St-Charles de Grondines; M. Hamel, M. Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires municipales et M. Antonio Pouliot, maire de St-Laurent.

Refonte des Commissions

Refonte des Commissions au Comité Catholique de l'Instruction publique

Il convient d'assurer la représentation des divers secteurs de l'enseignement dans les commissions qui ont pour but de préparer le travail à soumettre au Comité catholique du département de l'Instruction Publique.

M. Omer-Jules Desaulniers, Surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec, a signalé cette décision du Comité, lors d'une entrevue, hier après-midi, à son bureau, au parlement.

En plus de ce projet de refonte des Commissions du Comité, M. Desaulniers a fait part des autres prises de position du Comité sur les plans suivants: adoption de mesures en vue de l'amélioration de la langue parlée; reconnaissance des écoles élémentaires indépendantes et des écoles maternelles indépendantes; création d'une sous-commission des écoles maternelles; révision du programme d'études dans les écoles élémentaires; révision du programme des écoles normales; programme et examens à l'intention des adultes.

M. Desaulniers a aussi déclaré que le Comité a de nouveau été saisi du projet d'une Ecole Normale Supérieure qui s'adresserait à une élite, comme les directeurs d'études, les préfets des études, qui sont des chefs de file. Un comité avait été formé pour l'étude de ce problème, en février dernier.

En ce qui a trait à la révision des sciences ou les lettres, par exemple, comme auparavant, "un programme des Ecoles Normales. Un certificat d'aptitudes à cours de fin d'étude", avant de lancer dans la vie sociale. Le projet a pris forme en 1948, sur lequel il aurait peut-être lieu d'être de ces matières sera décerné un stage vers les résultats d'une étude de l'école secondaire. C'est pourquoi, question commencée en 1942. En douze ans, beaucoup de choses ont changé qui rendent indispensable la refonte de ce programme. Ce cours n'est pas au secondaire, a noté M. Desaulniers. Il a appelé que le programme élémentaire actuel est devenu un stage vers les résultats d'une étude de l'école secondaire. C'est pourquoi, question commencée en 1942. En douze ans, beaucoup de choses ont changé qui rendent indispensable la refonte de ce programme. Ce cours n'est pas au secondaire, a noté M. Desaulniers. (Suite, Refonte des, p. 15)

Enquête sur l'administration de l'U. N.

Tous les commissaires de l'Hydro-Québec étaient responsables de la vente du réseau gazier

Par Alexandre FARRELL, de la Presse Canadienne. MONTREAL. — (P.C.) — Le commissaire de l'Hydro-Québec, M. René Dupuis, a déclaré, hier, que la décision de vendre le réseau gazier de gaz naturel de Québec était la responsabilité de tous les commissaires de la société de la Couronne. M. Dupuis répondait ainsi à une question posée par l'avocat de la Commission, M. Georges Pelletier, qui lui a demandé quels étaient ses sentiments à l'endroit du témoignage rendu la veille par l'ancien président de l'Hydro, M. L.-Eugène Potvin. M. Potvin avait déclaré qu'il acceptait la pleine responsabilité de la décision qui avait été prise de vendre le réseau gazier. "Je ne vois pas très bien, a déclaré M. Dupuis, comment M. Potvin peut assumer à lui seul la responsabilité de cette décision. (Suite, Tous les, p. 2)

Dans notre Supplément

Québécois et Lévisiens au travail en Inde

Tel est le titre d'un article de Maurice Allaire sur l'expérience que vivent présentement dix-huit compatriotes de Québec, Lévis, et leurs environs dans l'aménagement en Inde du projet hydroélectrique de Kundah, construit en vertu du plan Colombo. Cet article est illustré de plusieurs photographies dont une représente un groupe des Canadiens présentement en Inde. Georges Pouliot évoque aussi pour nos lecteurs le souvenir de l'orme du Séminaire de Québec qui aurait cent ans en 1960. A lire également, un article fort élaboré sur "25 ans au service de l'Eglise: le Centre catholique de l'Université d'Ottawa". L'un des activités bien connues de ce Centre est la distribution chaque dimanche dans nos églises du "Prie au l'Eglise". Dans la page des Jeunes naturalistes, un article fort à propos sur les plantes en fleurs reçues en cadeaux".

Les étudiants en Droit s'opposent à une taxe pour aider les chômeurs

Prénant une décision contraire à celle qui avait été votée il y a trois semaines par le grand conseil de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Sherbrooke, le conseil des étudiants de la faculté de

Droit a décidé par un vote de trois à deux de ne pas imposer une taxe de 10 pour cent pour venir en aide aux chômeurs. Il y a une quinzaine de jours le même conseil avait voté à l'unanimité contre une proposition identique au cours d'une réunion tenue à huis-clos. Plusieurs protestations, émanant de l'Association générale, M. Raymond Fréchette, avaient surgi contre cette attitude du conseil de la faculté du Droit.

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux — dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les reins maintenant! Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's.

La faculté de Droit est la deuxième goupe académique à prendre position sur un problème qui semble susciter de très vives controverses chez les étudiants. Le conseil de l'école des Sciences domestiques a voté, il y a deux semaines, en faveur de la taxe de 10 pour cent.

Au retour des vacances de Noël, les autres facultés auront à leur tour à se prononcer sur le sujet.

Une amende de \$400.

MONTREAL (P.C.) — Moe Neameam, 60 ans, a été trouvé coupable d'avoir tenu une maison de jeu et a écopé d'une amende de \$400, plus les frais.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A QUEBEC AVIS AUX FRANÇAIS DE LA CIRCONSCRIPTION

PARTICIPATION AU PROCHAIN REFERENDUM

Conditions et formalités à remplir pour participer au referendum du 8 janvier 1961: 1.—Être immatriculé à ce Consulat Général. 2.—Justifier de l'inscription sur la liste électorale d'une commune de France ou, pour ceux qui ne sont pas ou ne sont plus inscrits: a) Établir une demande d'inscription adressée à l'une des communes voisines: lieu de naissance, ou dernier domicile, ou dernière résidence d'un mois, ou commune d'inscription du conjoint (en justifiant alors du mariage), ou commune où est né, est ou a été inscrit, un de leurs ascendants ou descendants au premier degré. Sur cette demande: Indiquer lieu et date de naissance, et si nécessaire ceux de l'ascendant ou descendant au premier degré, profession, lieu de résidence, adresse du domicile — Demander l'envoi immédiat d'un certificat d'inscription — Faire référence au décret du 8 décembre, 1960 émanant des Français de l'étranger la procédure d'inscription hors délai — s'il s'agit de la commune de domicile ou résidence: joindre un document établissant ces domicile ou résidence. b) Joindre à la demande une enveloppe adressée à la Mairie, timbrée mais non cachetée, et l'envoyer sous une deuxième enveloppe au Consulat Général, qui attestera l'immatriculation et fera suivre. La date limite de réception en France des demandes ainsi retrasmises est le 28 décembre inclus. 3.—Se présenter au Consulat Général, muni de la carte d'électeur ou du certificat reçu de France et de la carte d'immatriculation, pour y remplir une procuration désignant un mandataire dont l'état civil et l'adresse soient connus du mandant, inscrit dans la même commune que lui et jouissant de ses droits électoraux (un mandataire ne pourra représenter qu'une seule personne).

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique, il est publié chaque jour, une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et chaque fois que possible, à la télévision locale. La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des gros centres urbains. Aucun compte n'est tenu des réclames et ce bulletin ne contient pas d'annonces payantes. Les cotés morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si ce n'est à titre d'avis.

Table listing movies and their ratings: CAPITOL, L'ÉPIQUE, A Rebrousse-poil, (Cinéma de PARIS), Asphalté, Le Temps des oeufs durs, CLASSIC, Le saint mène la danse, Cucaracha, EMPIRE, The Wonderful Country, The Gallant hours, IMPERIAL, Vacances à Paris, L'ennemi silencieux, LAIRET, Son seul amour, A Rebrousse-poil, LAURIER, L'oeil de cristal, Gypsy, PIGALLE, Police Judiciaire, La princesse des Canaries, PRINCESSE, Les Soucoupes volantes, Comment tuer un oncle à héritage, RIALTO, Escort West, Une affaire ultra-secrète, VICTORIA, Le saint mène la danse, La Cucaracha, SILLEY, Opération Pellico, No man on the ballet, BIENVILLE, La traite des blanches, Hold-up en plein ciel, LEVIS, Le naif au 40 enfants, La roulotte du plaisir, ETCHEMIN, L'aventure, Maruzza.

Tous les ...

(Suite de la première page) cette responsabilité, puisque la décision de vendre — ou de recommander au gouvernement la vente du réseau gazier — appartenait à tous les membres de la Commission de l'Hydro-Québec.

Vente du réseau "M. Potvin, ajoute M. Dupuis, veut sans doute parler de la responsabilité des enquêtes qui ont été menées, avant que cette décision de vendre n'ait été prise". M. Potvin a recommandé la vente du réseau gazier dans une lettre adressée à feu Maurice Duplessis, premier ministre de la province, le 2 mars 1955. Il a témoigné que la décision de la Commission de recommander la

vente avait été prise quelques semaines plus tôt. Finalement, la vente du réseau gazier à la Corporation du gaz naturel de Québec s'est faite le 25 avril 1957. La Commission royale d'enquête présentée sur les circonstances qui ont marqué cette vente, comme première partie de son enquête sur l'administration de l'Union nationale, défaita aux élections du 22 juin dernier. Nombreux achats d'actions. M. Dupuis ainsi que deux autres commissaires de l'Hydro ont témoigné hier à l'effet qu'ils avaient acheté des actions de la Corporation du gaz naturel de Québec. M. Léonard Préfontaine, commissaire de l'Hydro depuis le 1er juin 1955, avait acheté 10 unités d'actions le 18 avril 1957, une semaine avant la vente du réseau, à \$140 l'unité. Quand il les revendit 12 jours plus tard, il réalisa un bénéfice de \$300. M. Préfontaine a témoigné que les actions avaient été achetées au nom de fille de sa femme, Fernande Théoret. M. Dupuis, qui est commissaire depuis 1948, avait acheté 20 unités d'actions "vers le mois de mai 1957". On ne lui a pas demandé quel prix il les avait payées. Mais lorsqu'on lui a demandé s'il les avait revendues, il a répondu: "Ah oui, assurément". Il a dit qu'il les avait vendues lorsqu'il entendit "le bruit des sirènes". Quand on lui a demandé l'expliquer ce qu'il appelait "bruit des sirènes", M. Dupuis a déclaré: "Je veux dire le bruit qu'on a fait au sujet de l'affaire du gaz naturel".

Confiance au gaz naturel M. Dupuis a dit qu'il avait vendu les actions qu'il avait achetées durant le mois de mai ou juin 1958. M. Louis O'Sullivan a déclaré qu'il avait acheté 50 unités d'actions en avril 1957. M. O'Sullivan n'était pas encore commissaire de l'Hydro à ce moment. Il a vendu les actions achetées le 15 juillet 1957, le premier jour de son terme de commissaire, M. O'Sullivan vendit 25 actions à \$168 l'unité et 25 à \$190. Il réalisa un bénéfice d'environ \$1,950. M. Pelletier a ensuite demandé à M. Dupuis s'il avait confiance en la rentabilité du gaz naturel. Ce dernier lui répondit affirmativement, car comme service d'utilité publique, il ne pouvait inscrire de perte. Toutefois, il s'est objecté à l'entrée de l'Hydro-Québec dans

BENEDICTION DU NOUVEAU LOCAL DE ALIMENTATION PELLETIER



Mgr Ulric Fournier, curé de Sainte-Foy, a procédé hier soir à la bénédiction et à l'inauguration officielle des nouveaux locaux de Alimentation Pelletier Inc., situés à 163, rue Mainque. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux parents et amis des MM. Pelletier et d'un grand nombre d'invités. Spacieux et moderne, le nouveau local offre à la clientèle toutes les facilités possibles pour le magasinage. Sur la photo ci-dessus, prise à la suite de la cérémonie, nous voyons, de gauche à droite, M. André Pelletier, gérant-secrétaire de Alimentation Pelletier Inc.; Mme Adrienne Pelletier, vice-présidente; M. Armand Pelletier, trésorier; Mgr Fournier et M. Adrien Pelletier, président. (Photo L'Action Catholique, Roger Bédard)

Expansion industrielle ...

(Suite de la première page) trielle suivent une courbe croissante depuis sa fondation, à mesure que les hommes d'affaires deviennent mieux au courant des facilités offertes. Par exemple, 71 entreprises du Québec obtiennent des prêts en 1955 et le total était porté à 147 pour l'année qui se termine. L'établissement d'une agence de la banque, dans la ville de Québec, a été l'un des facteurs de cette amélioration. Durant 1960, les sommes prêtées dans la province de Québec se sont élevées à \$9,398,000 tandis que l'Ontario — qui augmente ses recours à la Banque Industrielle surtout depuis deux ans — empruntait \$12,388,000.

Les industriels qui reçoivent l'assistance de ce financement représentent les types les plus divers et on les classe en 25 catégories. Les crédits les plus considérables sont engagés dans les industries des aliments et des boissons, dans les produits du bois et dans les produits du fer et de l'acier.

La moyenne des prêts en cours se situe à \$61,000 par client. Les prêts de \$25,000 ou moins représentent 44 pour cent des crédits consentis. Les comptes dépassant les \$2,000,000 ont atteint le total de \$42 millions, alors que la limite statutaire fixée aux prêts de cette catégorie est de \$75 millions. L'intérêt de la Banque est établi actuellement à 6 1/2 pour cent et représente un revenu dépassant les \$6 millions pour l'année courante.

L'institution termine l'année avec un surplus de \$1,500,000 qui est versé au fonds de réserve. Il est à remarquer que les mauvaises dettes ne représentent qu'une perte infime de 0.5 pour cent (un demi de un pour cent) depuis la création de cette institution qui se montre pourtant plus audacieuse dans ses prêts que les sources ordinaires de crédit.

Le gouverneur de la banque a dit qu'un effort sera accompli afin de faire mieux connaître les services de cet organisme, de telle sorte qu'un plus grand nombre d'hommes d'affaires puissent en bénéficier.

Deux hommes d'affaires de la province de Québec font actuellement partie du conseil d'administration de la Banque d'Expansion Industrielle. Ce sont MM. J.-René Ouimet, de Montréal, et M. Hervé Baribeau, industriel de Lévis.

On peut, sans doute, attribuer à ces représentants canadiens-français de la province de Québec le mérite d'avoir bien continué l'oeuvre de leurs devanciers. Si la population de la province de Québec a tiré un parti vraiment exceptionnel d'un programme d'assistance nationale, c'est grâce à la qualité et au travail de ces hommes d'affaires qui ont su associer efficacement leur province à l'expansion industrielle du Canada.

Le domaine du gaz naturel et celui de l'électricité, car il craignait que cette intrusion pourrait signifier une sorte de dirigisme. M. Dupuis a révélé également qu'il s'est objecté à un projet de l'Hydro-Québec de conclure un contrat de 20 ans pour l'importation du gaz naturel de l'Alberta. Paris importantes des compagnies "Que serait-il arrivé, demande M. Dupuis, si tout-à-coup, on avait trouvé du gaz naturel à la Tuque ou au Lac-St-Jean?"

Lorsqu'on lui a demandé si les ingénieurs de l'Hydro avaient effectué des recherches sur le gaz naturel qui pouvait être exploité dans le Québec, M. Dupuis a répondu que cela ne faisait pas partie de la tâche de l'Hydro. M. Harold Stuffman, secrétaire-trésorier de la Corporation du gaz naturel de Québec depuis mars 1957, a été le dernier témoin à comparaître devant la Commission et doit poursuivre dis-

Un débat de ...

(Suite de la première page) "Il a des concordances avec la loi fédérale et on propose des amendements à ces concordances. Ce sont des questions difficiles et c'est pour cela que l'opposition veut se renseigner plus à fond", affirme-t-il.

M. Germain Caron, député de Maskinongé, a comparé l'Assemblée législative à un tribunal, "le tribunal du peuple". Il a poursuivi en répétant que le bill avait une grande importance et qu'il aurait des répercussions considérables au point de vue social.

Motion dilatoire M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, a admis que la motion présentée par l'opposition était dilatoire. Mais c'était là le seul moyen de faire respecter les droits de l'opposition et des payeurs de taxes, a-t-il ajouté.

Il a soutenu que le délai était trop court car les projets de loi n'avaient été déposés que la veille. Il a soutenu qu'il n'y avait pas d'urgence et que l'étude pouvait être différée à la semaine prochaine et même après Noël.

M. Claude Gosselin, député de Compton, a affirmé que le geste de l'opposition était nécessaire et utile afin que les députés puissent se préparer à une discussion profitable à la province et à tous les contribuables.

M. René Bernatchez, député de Lotbinière, a également répété que la motion était justifiée parce que le délai n'avait pas été assez long.

M. André Larouche, député de Témiscoumague, a dit qu'il ne pouvait voter sur les bills sans consulter ses électeurs et il a demandé un délai au gouvernement.

M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur, a affirmé que les gens de son comté étaient inquiets et que plusieurs lui ont demandé des explications. Il s'est dit incapable d'en donner parce que la mesure venait d'être présentée. Il a demandé justice pour l'opposition.

M. Daniel Johnson, député de Bagot, qui a clos le débat hier soir, a affirmé que l'opposition avait démontré qu'elle avait le droit de présenter cette motion et qu'elle avait le droit et le devoir de bien renseigner la population. Cette population a été prise par surprise. Il est donc légitime que l'opposition soit parfaitement instruite des conséquences et des implications de cette mesure afin de renseigner le peuple, a-t-il terminé.

La Comm. des Ecoles catholiques va économiser \$22,000.

Le président de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, Me Wilbrod Béherer s'est dit satisfait et heureux hier, des résultats que va apporter la révision des polices d'assurance-incendie. La révision va causer une économie de \$22,000 à la Commission; de plus les taux vont passer de 37 pour cent à 26 pour cent.

Durant les trois prochaines années, la Commission déboursera une prime de \$52,000, pour assurer ses constructions évaluées à \$30,242,800.

Offre de missiles

Paris (Reuters) — Les Etats-Unis ont offert de fournir au Pacte Atlantique les derniers missiles nucléaires. L'offre a été faite à l'ouverture de la conférence ministérielle de l'Otan, qui durera trois jours.

Le poste moderne et toujours de bonne compagnie

Gagnez des prix en argent! au programme de radio

\$50-Par-Jour

"Soyez des nôtres au programme des soupes Aylmer '\$50-Par-Jour!'"

"Devinez le bruit mystérieux et envoyez-nous vos étiquettes de soupes Aylmer pour remporter des prix!"

Ecoutez CHRC

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, 10 hres a.m.

Ne manquez pas cette émission débordante d'intérêt et de gaieté.



Advertisement for Dinky Supertoys featuring various toy trucks and cars. Text includes: FABRIQUES en FRANCE, Transport de Pipe-line Sahara No 853, Voiture de Vitriers, No 579, Camion-Citerne Esso No 576, Transport pour Billots, No 857. Also mentions Meccano and the Eiffel Tower.

Advertisement for the Bulletin d'abonnement. Text includes: POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE UN ABONNEMENT, Il vous en coûtera moins de .03 sous par jour. Vous trouverez ci-inclus 3... mois d'abonnement à l'édition quotidienne (Par bon de poste ou par chèque). Nom, Adresse, Comté.

Comic strip 'LA SOURIS MIQUETTE' by Walt Disney. Characters include Mickey Mouse and Minnie Mouse. Dialogue: "Je vais louer un camion et porter ceel au quartier-général scort.", "Oncle Miquette, pour échangéer sous, Je ferai le travail.", "Puis...", "Je ne puis voir comment il réusstra..."

Comic strip 'BUCK ROGERS AU 25e SIECLE' by Bob Barton and Murphy Anderson. Buck Rogers is in a futuristic setting. Dialogue: "Oh, non, pas encore!", "tu Ritz-Lunare, une scène fantastique se répète quand...", "Ecoulez, Starr, je ne veux plus d'histoires avec cet argent.", "Buck, j'ai été aussi étonné que vous quand c'est arrivé."

Comic strip 'LE FANTOME' by Lee Falk et Ray Moore. Characters are in a jungle setting. Dialogue: "La lettre de Diast: Un coureur de relais l'emporta à l'entrée de la jungle.", "Où relai en relai. On a essayé les pigeons mais il y a trop d'aigles.", "Un message pour le Fantôme. Dis qu'il arrive.", "La fin de la route est le grand marais. Où attend le facteur."

Comic strip 'PHILOMENE' by Ernie Brushmillier. Philomena is in a kitchen. Dialogue: "J'ai placé le lait sous le porche pour le rafraichir et il a gelé.", "Je me demande si le radiateur de la voiture est gelé."

La guerre guette l'Ethiopie

Le St-Père nomme quatre cardinaux -- Consistoire le seize janvier

CITE DU VATICAN — (P.A.) — Le pape Jean a nommé quatre autres cardinaux aujourd'hui.

Deux Sud-Américains, un Italien et un Américain ont été élevés à la pourpre cardinalice.

Ce sont LL. EE. NN. SS. Luis Concha Cordoba, archevêque de Bogota, Colombie; Jose Umberto Quintero, archevêque de Caracas, Venezuela; Giuseppe Ferretto, membre de la Curie vaticane et Joseph E. Ritter, archevêque de St. Louis, au Missouri.

Ils seront créés cardinaux à un consistoire secret au Vatican le 16 janvier.

La création des quatre nouveaux cardinaux portera le nombre des membres du Sacré-Collège à 86. Ce sera là un chiffre sans précédent.

Après le consistoire du 16 janvier, le Sacré-Collège sera composé de 32 Italiens et de 54 cardinaux d'autres nationalités.

LONDRES, (P.A.) — On mande aujourd'hui que des forces puissantes sont réunies aujourd'hui dans une tentative pour remettre l'empereur Haile Sélassié sur son trône et l'Ethiopie semble être proche de la guerre civile.

Le "Roi des rois", âgé de 68 ans, effectue présentement une envolée de 5,000 milles à travers l'Afrique pour rallier la résistance contre le gouvernement révolutionnaire proclamé par son fils.

Sélassié a fait une brève escale à l'aéroport Roberts, au Libéria, tard hier, à son retour du Brésil après avoir écourté une visite d'Etat qu'il faisait dans ce pays de l'Amérique latine.

De violents combats ont fait rage hier dans les rues étroites d'Addis-Abeba, la capitale, et la radio éthiopienne a dit que plusieurs civils avaient été tués ou blessés dans un "massacre inhumain".

Des rapports provenant d'émissions radiophoniques et des diplomates étrangers en Ethiopie, ont dit qu'il y a également eu des combats à Asmara, capitale de l'Eritrée.

L'ambassadeur éthiopien en Suède, Teferi Charéou, a dit à Stockholm que le gouvernement révolutionnaire n'était pas communiste mais neutre.

A l'enquête sur l'Office municipal du tourisme

Le juge E. Morin se voit obligé de faire une mise au point - L'enquête porte sur les employés et officiers de l'OMT seulement

(Par Robert GIROUX)

Les témoins entendus hier, à l'enquête sur l'Office Municipal du Tourisme ont fait plusieurs importantes révélations concernant des pourboires versés à des employés et officiers de cet organisme.

Il a été question d'un cachet de \$377.18 et de plusieurs pourboires remis à la même personne et totalisant \$600.

M. le juge Emile Morin, qui préside l'enquête, a fait deux importantes mises au point. Deux témoins ont rappelé des déclarations du directeur de l'OMT, M. Louis Paré. Il y a eu aussi des révélations sur la façon dont les pourboires étaient remis à leurs destinataires.

Le juge Emile Morin a déclaré que l'enquête portait sur les agissements des employés et officiers de l'OMT seulement, excluant les membres du comité, composé de S. H. le maire, de 7 échevins et de quelques autres représentants. Ces membres du comité ne sont pas visés par l'enquête, a dit le magistrat, et ce sera par exception qu'ils seront appelés à témoigner.

Le magistrat a également demandé à quelques témoins s'ils avaient été l'objet de menaces ou de représailles et a prié les personnes qui seraient entendues comme témoins de lui faire part de leurs doléances s'il y avait discrimination à leur endroit, à la prochaine saison touristique.

L'OMT a détourné des touristes de leur itinéraire. A l'occasion de la fête de sainte Anne, cette année, j'ai accueilli un groupe de 40 touristes venus en autobus, a déclaré

M. Georges-Edouard Godin, propriétaire d'une maison de chambres, rue Grande-Allée, est le pilote du groupe m'a demandé de lui suggérer un restaurant qui pourrait accueillir tout le groupe d'un coup. J'ai téléphoné au restaurant de l'Hotel Montcalm et on m'a demandé d'envoyer les touristes dans une demi-heure, le temps de laisser les clients réguliers terminer leur repas.

Plus tard, le restaurant a fait savoir à M. Godin que le groupe n'était pas présenté. Au retour de l'autobus des Américains, ceux-ci se sont plaints qu'ils avaient dû s'attarder leur véhicule près du Palais Montcalm et marcher jusqu'au restaurant Beaver. Un employé de l'OMT leur avait conseillé d'aller à ce dernier endroit lorsque l'autobus s'était arrêté devant le Bureau de l'OMT, rue d'Autueil. Le restaurant Montcalm avait, dans l'intervalle, refusé des clients pour accueillir les 40 convives qui ne se sont pas présentés.

Lettre à l'appui, Mlle Hermine Gilbert a déclaré que le 1er octobre 1959, un employé (non identifié pour l'instant) avait détourné quatre membres d'une famille américaine de son blissement, la maison de chambres Riverview. "N'allez pas là, ça ne vaut rien", aurait déclaré ce substance l'employé de l'OMT.

Le groupe lui était envoyé par des amis du Maine. Les quatre touristes se sont rendus à l'Hotel du Restaurant Beaver où l'employé de l'OMT a fait leurs réservations.

Où il est question de M. Louis Paré.

Le même témoin, Mlle Gilbert, a ajouté qu'elle s'était plainte de ce procédé à M. Louis Paré,

directeur de l'OMT lors d'une communication téléphonique subéquente à l'incident. Celui-ci lui aurait demandé de lui apporter la lettre du touriste, qu'il se chargerait de punir l'employé sévèrement. Je garde la lettre pour m'en servir au besoin", aurait répondu la plaignante.

Je me proposais de causer avec lui du problème que pose les commissions et pourboires, et lui ai souligné que cette pratique faisait augmenter les prix chargés aux visiteurs, en somme qu'elle faisait un tort considérable à l'industrie touristique, a dit M. Godin.

M. Paré m'a alors répondu que le mal était si répandu, du problème si considérable qu'il croyait que c'était impossible de s'y attaquer", a rappelé M. Godin.

Ceux qui "payent" et ceux qui "ne payent pas"

J'ai pris l'initiative de donner des pourboires à 3 employés de l'OMT, deux ou trois fois par saison, dit Mlle Marguerite Coriveau, propriétaire de St-Lawrence View, rue Ste-Genève, et je n'ai pas eu à me plaindre.

Elle a expliqué qu'elle loue environ 11 chambres, l'été, depuis juillet 1958.

Autre témoin, Mlle Gilbert, a expliqué qu'elle recevait rarement des clients de l'OMT avant l'été 1960, alors qu'elle a commencé à donner des pourboires à M. Dion.

Mme Raymond Pronovost, propriétaire d'une maison de cham-

bres au 9, Ste-Genève, depuis février 1960, a avoué qu'elle n'avait reçu des touristes de l'OMT "que de très rares fois".

L'OMT ne m'a jamais téléphoné, ne m'a envoyé personne, sauf à la Fête du Travail et à la fête de sainte Anne, alors que l'affluence touristique est très considérable, dit M. Godin, de la Grande-Allée. "Pas de commission, pas de client", a-t-il déclaré, se disant assuré qu'il en aurait accueillis s'il avait payé.

Montant des pourboires et la façon de les distribuer

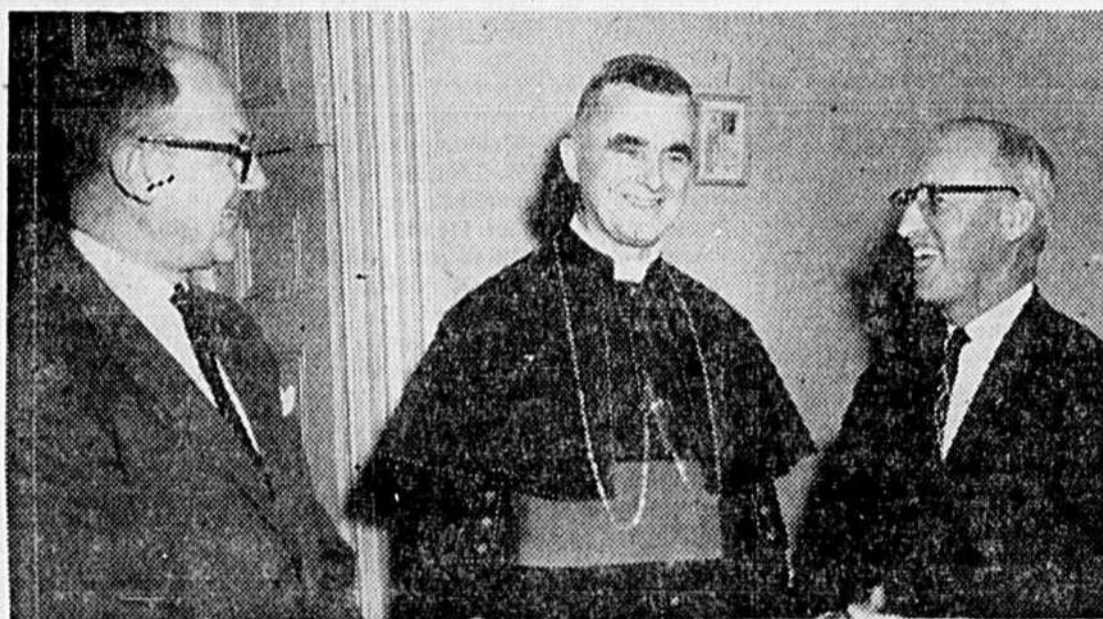
Le plus gros pourboire dont il a été question, hier, est celui qu'a remis la Cie de Taxis 2-2001, à la fin de la saison touristique 1960. M. McKay aurait reçu, chez lui, un cheque de \$377.18, représentant 10 pour cent des recettes effectuées par la Cie, au cours de la saison.

Cette somme était une gratification pour distribution à tous les employés du Bureau. Le 10 pour cent a aussi été donné en 1958 et 1959. Ce procédé est une coutume courante de la cie.

M. Mackenzie Haimec, ex-locataire d'un poste d'essence à Petite-Rivière-Sud, ne pouvant obtenir gratuitement de cartes touristiques de Québec, a dû s'en procurer de M. Gerry Lessard, de l'OMT. En 4 ans, de '54 à '58, il dit avoir donné de \$500 à \$600 à M. Lessard pour ces cartes. Le montant des pourboires variait de -10 à \$30. Cette livraison se faisait le soir, toutes lumières éteintes, rue d'Autueil, dit-il.

En '58 et '59, Mlle Coriveau déclara avoir versé de \$30 à \$40 chacun à Mme Sanson et à M. Lessard. En '60, un troisième employé du Bureau a bénéficié d'un montant semblable, M. McKay.

(Suite, Le juge, p. 15)



M. Gilles Sarault, Son Exc. Mgr Roy, M. Alphonse Proteau

Le Canada doit également apporter une aide spéciale aux pays sous-développés de langue française - Mémoire au Fédéral

M. Armand Viau fait part d'une importante décision des chemins de fer nationaux du Canada

(Par Lucien Plante)

Les Chemins de fer Nationaux du Canada viennent d'aviser les différentes agences maritimes de Québec, qu'à compter du 13 décembre, les marchandises en provenance d'Europe et transportées par rail entre Québec et Toronto, bénéficieront d'un tarif spécial de \$1.18 du cent livres entre ces deux points, et ce jusqu'au 15 avril 1961.

M. Armand Viau, directeur général du Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain Inc., a informé le conseil de ville de cette décision des Chemins de fer Nationaux. Les administrateurs municipaux se sont réjouis de cette nouvelle qui favorisera le trafic d'importation par le port de Québec.

D'après M. Viau, cette disposition spéciale aurait été prise pour concurrencer les taux de camionnage entre Québec et Toronto pendant la saison d'hiver.

Le bill de Québec

Le comité d'étude des amendements de la Charte signera mercredi prochain, en séance spéciale, afin de compléter le projet de bill de Québec qui sera soumis à l'attention de la Législature provinciale très bientôt.

Me Benoît Pelletier, chef du Contentieux municipal, a dit qu'il avait informé les échevins qu'il avait une très grande quantité de travail et qu'il se demandait comment il allait faire pour compléter le projet d'amendement de la charte. Il a dit qu'il faudrait probablement en venir à demander de l'aide pour aider les trois avocats actuels de la ville, a-t-il laissé entendre.

Le maire Hamel a dit que l'im- portance pour le moment était d'avoir le projet du bill de Québec pour mercredi prochain, et qu'on songera au personnel additionnel, peut-être l'engagement d'un autre procureur pour la ville, lors de l'étude du prochain budget en avril.

Un arbre de Noël

Le conseil de ville a donné l'autorisation, hier, au Jeune Commerce d'élever un arbre de Noël sur le terrain de l'Hotel de ville devant l'Hotel Clarendon.

Location d'automobiles

Le conseil de ville a retourné un rapport au comité, hier, afin de demander à une firme de soumettre sa requête avec un rai- cion social en français.

Il s'agit de la firme Stanley Drive Yourself Inc. qui demandait un permis pour l'installation et l'opération d'un service de location d'automobiles de promenade Contentieux municipal, a dit qu'il

L'objectif de la campagne de la Fédération des Oeuvres sera atteint, déclare monsieur Alphonse Proteau

(Par Jacques Pigeon)

L'objectif de la campagne de la Fédération des Oeuvres sera atteint. M. Alphonse Proteau a déclaré, hier soir, qu'aux dernières nouvelles la Fédération était assurée d'un montant de \$740,000. Cependant, a ajouté M. Proteau, qui était président de la campagne, un groupe d'hommes d'affaires de notre ville, qui ont déjà d'ailleurs fait des souscriptions généreuses, désirant garder l'anonymat,

et trouvant bien pénible de ne pas atteindre l'objectif fixé par le comité de la campagne, ont décidé de faire le travail nécessaire et d'aller recueillir ce qui manque afin que l'objectif soit atteint.

Mgr ROY

Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, qui était présent à la réunion a déclaré que M. Proteau est un magnifique exemple, par sa force, sa persévérance et sa charité. La campagne de la Fédération des Oeuvres, a-t-il primé de "Eglise canadienne", c'est l'affaire de presque tout le monde. "C'est là que l'on sent que le diocèse est une famille", on sent, a dit Mgr Roy qu'il existe vraiment un esprit de famille.

C'est une grande joie pour moi de penser que nous pourrions secourir ceux qui sont dans la misère. Mgr Roy a terminé son allocution en remerciant tous les citoyens du diocèse pour leur générosité.

L'analyse des résultats révèle que dans le secteur des noms réservés l'objectif de \$320,000 est actuellement atteint et les souscriptions promises, mais non encore reçues, permettent d'espérer que l'on dépassera probablement \$324,000. On remarque aussi que parmi ces souscriptions, 101 dépassent le montant de \$1,000.

Dans le secteur paroissial, le montant actuellement reçu est d'environ \$412,000.00 laissant prévoir un déficit possible de quelque \$8,000. La souscription scolaire dépasse légèrement la somme de \$2,500.

C'est donc dans le secteur paroissial que les souscriptions n'ont pas atteint le montant prévu. Sur 268 paroisses seulement 81 ont atteint leur objectif. En jetant un coup d'oeil sur les statistiques publiées par la Fédération on remarque ainsi que dans la ville de Québec et les environs 25 paroisses sur 52 ont rejoint leur objectif. Cependant, si l'on regarde d'autres régions, les statistiques sont moins encourageantes. C'est ainsi que dans Bellechasse, Dorchester et la région de la Beauce, seulement 4 paroisses sur 57 ont atteint l'objectif établi par la Fédération.

M. PROTEAU

C'est donc dans ce secteur paroissial que le succès des choses semblent indispensables : 1. Une bonne organisation paroissiale; 2. Une collaboration efficace du pasteur; 3. Une autorité religieuse, a dit M. Proteau, résumait

OTTAWA (P.C.) — La Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal désire que le gouvernement fédéral augmente l'aide que le Canada apporte aux pays sous-développés de langue française.

Dans un mémoire présenté hier au cabinet fédéral, l'organisme a souligné que ceci permettrait aux Canadiens français d'utiliser les qualités intellectuelles et culturelles dont ils sont doués.

Le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a accepté cette recommandation au nom du premier ministre Diefenbaker.

"Nous sommes trop conscients de notre appartenance au Commonwealth pour que jamais l'indécision vienne d'abandonner le moins le développement des peuples sous-développés qui appartiennent à la même famille politique que le Canada, notre patrie", d'ajouter la Chambre dans son mémoire.

"Par les récents événements tragiques qui ont déchiré l'ancien Congo Belge, on a pu se rendre compte à quel point certains chefs politiques des pays africains espèrent recevoir l'aide des Canadiens français."

OTTAWA (P.C.) — Le roi Mahendra à la tête du Népal.

(P.A.) — Le roi Mahendra a assumé les pleins pouvoirs au Népal, petit royaume stratégique de la région de l'Himalaya. Il a déclaré que ce geste avait pour but de soustraire le Népal aux désordres qui y régnaient présentement.

OTTAWA (P.C.) — L'Organisation internationale pour l'éducation, la science et la culture, UNESCO, a demandé à la province de Québec et à différentes organisations s'occupant d'enseignement au pays si elles pouvaient recruter 500 professeurs de langue française pour le Congo.

Le premier ministre Diefenbaker a communiqué cette nouvelle à la Chambre des communes, hier, en réponse à une question du chef du parti CCF, M. Hazen Argue.

Le président du Conseil Central des Oeuvres, M. G. Sarraut a souligné au cours de la rencontre d'hier soir que le Conseil se propose au cours de l'année d'accroître ses services de relations extérieures et de publicité dans l'espoir de mieux faire connaître dans le grand public le travail des oeuvres qui leur sont affiliées.

M. Sarraut a également profité de la circonstance pour déclarer que c'était avec joie et reconnaissance que le Conseil des Oeuvres prend connaissance du succès remarquable remporté par la campagne 1960 de la Fédération des Oeuvres. La charité au travail, a-t-il dit. La population du diocèse de Québec a répondu généreusement à votre appel et le Conseil peut envisager sans inquiétude les responsabilités financières que lui apportera l'année 1961.

En terminant, le président de la Fédération a déclaré qu'en 15 années, le budget du Conseil a augmenté considérablement correspondant à une extension des services aux différentes régions du diocèse, un accroissement des clients qui s'adressent aux oeuvres et une augmentation des services qui leur sont rendus.

Le titre lui assure aussi pour longtemps son avance sur Toronto comme centre aérien au Canada. A ce point de vue, Montréal demeurera toujours le point névralgique de toutes les lignes aériennes traversant le Canada. Comme le trans-

port aérien supplanté de plus en plus tous les autres modes de communications, c'est en fonction du développement de ses voies d'accès aériennes que Montréal gardera sa place comme Métropole du Canada.

Toutefois, si l'avenir du côté de l'aviation est encourageant pour Montréal, il ne faut pas négliger pour autant les autres voies de communications. Du point de vue maritime, la canalisation du St-Laurent et celle du Richelieu dans un avenir plus ou moins éloigné, assure encore à Montréal la première place au Canada comme centre portuaire ou terminus maritime.

Du côté des chemins de fer, les quartiers-généraux des deux plus grands réseaux ferroviaires au monde sont situés à Montréal. Les chemins de fer passent actuellement par une crise, mais la construction de nouvelles voies ferrées vers des centres jusqu'ici inaccessibles, indique bien que le réseau ferroviaire est le seul qui puisse assurer d'une façon sûre le transport de toutes sortes de marchandises en tous lieux. A cause de notre climat rigoureux et du développement des centres miniers du nord de la province, le chemin de fer est appelé à jouer encore un grand rôle dans notre économie et celle de tout le Canada. Montréal, déjà capitale maritime et aérienne du Canada, n'a rien à craindre de la rivalité de Toronto comme centre ferroviaire du pays.

Le reste le réseau routier. L'avance de Toronto est incontestable, mais le nouveau gouvernement à Québec, et la nouvelle administration municipale à Montréal, ont allégué les boucs à la charrette! Ce n'est plus un secret de polichinelle que Montréal aura aussi son métro. Des plans d'ensemble vont corriger enfin une situation déplorable qui nuisait considérablement au développement normal de toute grande ville. Quelques années de plus dans les conditions actuelles, et le trafic routier aurait été littéralement paralysé à Montréal. Le métro, en plus d'accélérer le transport des masses de travailleurs et de voyageurs dans les limites mêmes de la ville, va dégager aussi les rues où la circulation automobile est devenue impossible. Comme à Paris, à Londres, à Moscou, à Madrid, à New-York, à... Toronto, le métro deviendra le nerf vital de la circulation urbaine à Montréal. Sans ce nerf, Montréal aurait pu étouffer ou se laisser devancer par Toronto dans un demi-siècle; mais pourvue d'un métro et d'autostades modernes, en plus de ses avantages comme centre maritime, ferroviaire et aérien du Canada, Montréal ne perdra jamais son titre de Métropole du Canada. New-York, étouffant déjà dans l'île de Manhattan, après un progrès qui s'est opéré dans un siècle où l'on ne planifiait pas pour l'avenir, Montréal a même tous les avantages de supplanter la Babylone new-yorkaise comme Métropole de l'Amérique au XXIe siècle!

WASHINGTON (P.C.) — Un référendum sera tenu dans le comté de Témiscoumque le 25 janvier pour décider si le régime demeurera au régime séc.

Kennedy voulait confier un ministère à un Noir

WASHINGTON, (P.A.) — Le président-élu Kennedy a dit hier qu'il avait offert un poste de ministre à un représentant de race noire, M. William Dawson, mais que celui-ci avait rejeté cette offre.

M. Kennedy voulait que M. Dawson devienne ministre des Postes. Aucun Noir n'a encore fait partie du cabinet fédéral aux Etats-Unis.

Offrandes des élèves de Notre-Dame de la Pitié



Tout comme les premiers chrétiens, les élèves de Notre-Dame de la Pitié, ont préparé une offrande pour les pauvres à l'occasion de la fête de Noël. L'offrande consistait en 25 pa- niers de provisions, d'une valeur de \$302, qui ont été dis-

Montréal ne perdra pas son titre de Métropole

(Par Gérard LANGLOIS)

Lorsque Toronto a décidé de construire son métro, il y a quelques années, puis s'est annexé plusieurs municipalités de sa banlieue, d'aucuns ont cru que la Ville-Reine allait bientôt supplanter Montréal comme Métropole du Canada.

La rivalité de Toronto en effet a été très menaçante pour Montréal dans les années 50. Pendant qu'une administration dynamique construisait le premier métro canadien à Toronto, que les immigrants affluents en grand nombre dans cette ville, que les industries s'y multipliaient rapidement, que la population torontoise dépassait le million; à Montréal au contraire, on semblait plier sur place. Capitale aérienne du monde, Montréal n'avait même pas d'aéroport convenable!

A inauguré récemment le nouveau terminus aérien à Dorval. Le gouvernement canadien a fait des efforts louables pour respecter le caractère bilingue du Canada dans un centre qui a la réputation d'être le plus français du monde après Paris. Néanmoins, les raisons sociales des entreprises commerciales qui font affaires dans l'enceinte de l'aéroport sont toutes unilingues... anglaises et mêmes espagnoles! C'est là une situation qui confirme malheureusement le peu de fierté des Canadiens français à s'afficher dans leur langue, même chez-eux.

En dépit de cette anomalie, il est à prévoir qu'on réussira bientôt, par des moyens efficaces, à obtenir le respect intégral du français ou au moins du bilinguisme dans l'Etat français du Québec.

Le nouveau terminus aérien de la Métropole canadienne corrige par ailleurs une situation technique défavorable à Montréal. La nouvelle aéro-gare s'imposait depuis 10 ans. Dorval faisait nettement mauvaise publicité à notre province, à tous les points de vue: le français n'y comptait pour rien, les passagers étaient mal servis sinon maltraités par un manque absolu de commodités courantes. Une attente de quelques heures à l'aéroport pour un avion en retard, devenait un véritable cauchemar!

On a bâti pour l'avenir la nouvelle aéro-gare. Il est bien possible cependant qu'il faudra avant longtemps procéder à des changements, à des réorganisations de services, etc., car les exigences du transport aérien moderne se font continuellement pressantes. Nous présumons même que dans 10 ans, l'aéro-gare de Dorval ne répondra plus aux besoins du trafic aérien de l'époque? Quoi qu'il en soit, dans les conditions actuelles, Montréal est au pas des autres grandes villes du monde.

Le terminus aérien arrive un peu en retard, mais il est bienvenu. Quartier-général de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI), et de l'Association internationale de transport aérien (IATA), Montréal peut être fière de son aéroport. Son titre de capitale mondiale de l'aviation est sauf!

Ce titre lui assure aussi pour longtemps son avance sur Toronto comme centre aérien au Canada. A ce point de vue, Montréal demeurera toujours le point névralgique de toutes les lignes aériennes traversant le Canada. Comme le trans-

tribus aux familles pauvres soutenues par la St-Vincent-de-Paul de la paroisse. Au cours de la présentation des paniers de provision, M. l'abbé Armand Lord, vicaire de la paroisse, a expliqué aux élèves le sens du geste qu'ils ont posé. Le directeur Joly, représentait la

commission scolaire à cette cérémonie et M. Joseph Lemieux dirigeait la chorale. Cette initiative de M. J.-A. Goulet en est à sa deuxième année et se répétera au cours des prochaines années. (Photo, l'Action Catholique, par Roger Gaudard).

Alan Rose est décédé dans un hôpital de Toronto

TORONTO. — (P.C.) — Alan Rose, âgé de 26 ans, est décédé hier soir à Toronto. On se souvient que Rose a été emmuré pendant quelque 70 heures dans le couloir d'une mine d'or du nord de l'Ontario.

Rose, dont l'état était critique depuis qu'on lui avait amputé le pied droit vendredi dernier, est décédé à 9 h. 20 p.m., à l'Hôpital Général de Toronto. Auparavant il avait subi avec succès trois interventions.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROY VENDREDI 16 DÉCEMBRE 1960 Chef de nouvelles: Camille FLEURY

Témoignages sur M. Kennedy

CHRONIQUE

A la faculté des Lettres de l'université LAVAL

par MAURICE LABEL

M. RICHARD PATTEE A WASHINGTON

M. Richard Pattee, professeur de littérature espagnole, chargé de cours de culture portugaise et consul du Portugal à Québec, a participé dernièrement à l'Université Georgetown de Washington aux célébrations qui marquent cette année le 500^e anniversaire de la mort de l'Infant Henri le Navigateur. Ce grand Portugais fut, au X^e siècle, le principal initiateur du mouvement de découvertes océaniques, et c'est pour rappeler le souvenir de ce prince portugais qui a tant contribué à l'ouverture des routes des Indes et de l'Amérique, que M. Pattee fut invité, en qualité de conférencier et d'historien, à parler à l'Université Georgetown. Nul mieux que lui n'était qualifié pour traiter un pareil sujet, car non seulement il a voyagé à travers le Portugal et les colonies du Portugal en Afrique et en Asie, mais il a publié trois volumes qui font autorité en la matière: *THE PORTUGUESE WORLD, IMPRESSIONS DE VOYAGE EN AFRIQUE PORTUGAISE, LE PORTUGAL DANS L'AFRIQUE CONTEMPORAINE, BOURSES D'ETUDES DU GOUVERNEMENT NEERLANDAIS*.

Le Gouvernement des Pays-Bas offre deux bourses d'un montant de \$180,00 par mois chacune pour la préparation à un diplôme universitaire pendant l'année scolaire 1961-1962. Les titulaires sont aussi exonérés des droits d'inscription et d'examen. Les praticiens des beaux-arts, les étudiants d'université et les chercheurs scientifiques, désireux de poursuivre des études supérieures dans le domaine qui leur est propre, sont priés de remplir leur demande d'inscription à un diplôme supérieur et de l'adresser à l'Ambassade royale des Pays-Bas, 12, avenue Marlborough, Ottawa, 2, Ontario, avant le 1^{er} mars 1961.

BOURSES SIR ARTHUR SIMS

Sir Arthur Sims, de Londres, offre de nouvelles, pour l'année scolaire 1961-1962, un certain nombre de bourses de 650 livres sterling chacune aux étudiants d'université désireux de poursuivre leurs études supérieures dans une université du Royaume-Uni. Ces bourses s'adressent tout particulièrement aux étudiants qui ont déjà fait au moins une année d'études supérieures (post-graduate) en vue d'un diplôme universitaire. Ces bourses sont renouvelables. On pourra obtenir des renseignements complémentaires en s'adressant au Président des bourses Sir Arthur Sims, Société Royale du Canada, Conseil National des Recherches, rue Sussex, Ottawa, Ontario. Les candidats sont priés de s'inscrire avant le 1^{er} mars 1961.

STATISTIQUES SCOLAIRES

On lira, dans le récent BULLETIN de la Fédération des Collèges Classiques (Vol. VI, No 2, novembre 1960), outre l'article de M. l'abbé Jean-Baptiste Comeau, licencié ès lettres (Laval), sur "Le règlement dans les collèges", les prévisions de M. Jean-Marie Beauchemin, secrétaire général, sur les inscriptions dans les Universités du Québec en 1975. "En 1975, écrit-il, les inscriptions à l'enseignement universitaire de la Province de Québec seront deux fois et demie plus nombreuses qu'en 1960. L'automne dernier, elles atteignaient le record de 34,000 étudiants, dans quinze ans elles se chiffrent entre 80,000 et 110,000... Les prévisions ont quelque chose d'effrayant. On ne peut empêcher de penser aux institutions et au personnel dont nous aurons besoin durant les quinze prochaines années. C'est pas deux et par trois qu'il faudra graduellement multiplier les professeurs et les facultés matérielles. En serons-nous capables d'ici 1975?... L'enseignement universitaire ne s'improvise pas!" En fait, aucun enseignement ne s'improvise; pas d'avantage, on ne peut s'improviser étudiant. Mais il y a beaucoup plus d'appelés que d'élus parmi les étudiants d'université. Ce qui compte, ce n'est pas de s'inscrire à l'université, mais d'en sortir avec une solide formation et un bon diplôme.

COURS D'HUMANITES AU DEPARTEMENT DE GENIE CIVIL

M. Bernard Michel, directeur du département de Génie civil, fait donner depuis quelque temps à ses nombreux étudiants des cours d'humanités et de culture: une initiation aux littératures étrangères en traduction, une étude de textes anglais bien choisis, une introduction à la géographie humaine et économique, etc. Cette excellente initiative est modeste sur celle qui est déjà pratiquée, et avec un énorme succès, par exemple, dans les universités de Vancouver et de Toronto, au M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology), à Pasadena, à Harvard et à Chicago, où les futurs ingénieurs consacrent 20% de leurs cours à la composition, à la littérature, à l'histoire, à l'étude de langues étrangères et des civilisations étrangères, etc. Notre civilisation est la plus vulnérable qui soit parce qu'elle renferme trop de spécialistes à ce qu'on appelle de super-techniciens, de simples praticiens souvent dénués de lectures, de loisirs et d'idées personnelles, d'imagination créatrice, de goût sûr et réfléchi, de vision des choses à venir.

L'ENSEIGNEMENT DU GREC ANCIEN DANS LES GYMNASIUMS ET LYCEES GRECS

Le Rév. Père Raymond Tremblay, c.s.s., professeur de grec au Séminaire St-Alphonse, à Ste-Anne-de-Béaupré, a eu la bonne fortune d'étudier le grec pendant un an à l'Université d'Athènes. Aussi son article sur "L'enseignement du grec ancien dans les gymnases et lycées grecs" (voir L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE Tome XXXI, No 5) est-il fort instructif et intéressant. Nous ne saurions trop recommander la lecture et l'étude.

L'ESCLAVAGE AU CANADA FRANÇAIS

Tel est le titre du fort volume broché de 437 pages au format 6 x 8 1/2 qui vient de paraître aux Presses Universitaires Laval, avec le concours du Conseil des Arts du Canada, M. Marcel Trudel, de l'Académie canadienne-française, professeur titulaire d'histoire du Canada et directeur de l'Institut d'histoire. Cette étude sur l'histoire et les conditions de l'esclavage au pays comporte, outre une Table des Statistiques (p. XI), comprenant 13 graphiques, une bibliographie volumineuse (pp. XIII-XXV), deux Appendices (pp. 334-332) et un Index (pp. 393-432), douze chapitres respectivement intitulés: I. — Nous voulons des nègres. II. — Esclaves de par la loi. III. — Père de 4,000 esclaves en 125 ans. IV. — Le marché aux esclaves. V. — Les propriétaires à tous les échelons de la société. VI. — Les conditions de vie de l'esclave. VII. — Les esclaves participent aux sacrements. VIII. Crimes et châtements. IX. — L'esclave a-t-il des droits d'homme libre? X. — De la débauche et du mariage. XI. — Les Canadiens ont-ils du sang d'esclaves? XII. — Les esclaves disparaissent un à un. Chaque chapitre est muni de sous-titres, grâce à quoi on peut aisément se familiariser avec les grandes lignes du sujet qu'il traite.

Cette brève nomenclature ne peut donner, bien sûr, une idée exacte de l'ampleur et de l'originalité de cette étude historique, mais elle permet cependant d'en saisir l'esprit et l'orientation. L'auteur écrit dans l'Avant-Propos: "Ce n'est pas la première fois que l'on traite de l'esclavage au Canada français... Jusqu'ici cependant, personne encore n'avait tenté d'écrire une histoire exhaustive de cet esclavage: nous avons voulu braver les difficultés, et c'est cette histoire que nous présentons dans ce premier volume". Le second comprendra les noms d'environ 4,000 esclaves et de leurs propriétaires. L'ESCLAVAGE AU CANADA FRANÇAIS est un ouvrage marqué au coin de l'érudition; étudiants et chercheurs y trouveront une abondante documentation, une mine de renseignements, une méthode de recherche et de travail. Je laisse aux historiens de métier le soin de dire si l'auteur a épuisé le sujet dans sa savante monographie. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'auteur, chercheur-né, suggère des sujets de recherche, hausse les horizons et ouvre des fenêtres sur notre histoire, nos origines et notre évolution.

Maurice LABEL

Le programme du secondaire public est-il valable?

L'enseignement secondaire public et l'enseignement secondaire classique privé sont l'un et l'autre en pleine évolution. Le premier commence à peine à éprouver un nouveau programme que déjà on doute de son efficacité. Le second vient de subir une longue enquête dont un programme est sorti qui n'a pas encore obtenu la sanction finale.

C'est l'enseignement secondaire public assuré par les commissions scolaires qui retiendra aujourd'hui notre attention, car la Corporation des Instituteurs Catholiques le soumet de nouveau au feu de la critique en instituant une enquête auprès de ses membres.

L'ENSEIGNEMENT, organe de la C.I.C. publie ce mois-ci le questionnaire adressé à ses membres. Par cette initiative le Conseil Général veut savoir ce que le personnel enseignant pense du nouveau programme et des manuels correspondants.

A première vue, une telle enquête semble prématurée, car le nouveau programme n'est en application que depuis 1956 et, en septembre dernier, il subissait déjà des transformations assez radicales.

Ce sont sans doute ces transformations qui ont déclenché le mouvement, qui ont fourni l'occasion aux commissions scolaires et au personnel enseignant d'exprimer un certain mécontentement à la suite des résultats de ces dernières années. D'une part, échecs nombreux et laborieusement expliqués; d'autre part succès rares qui dans plusieurs cas n'ont pas ouvert aux candidats heureux les portes qu'ils devaient ouvrir.

Alors les instituteurs et institutrices sont appelés à dire si le programme est bien adapté aux besoins des jeunes, si les manuels correspondent aux buts du programme et aux aptitudes générales des élèves, si tout cela n'est pas de plus en plus chargé et de moins en moins accessible.

Une telle enquête comporte des dangers. Ainsi les instituteurs et institutrices habitués aux programmes antérieurs, non spécialement préparés pour le nouveau, ont certes tendance à le trouver plus difficile, moins pratique. Cependant, de l'ensemble des réponses et des appréciations, le Conseil Général pourra dégager quelques conclusions qui lui permettront de faire au Comité Catholique des représentations fondées sur des constatations de première main.

Sans anticiper sur les résultats de l'enquête, il est cependant probable qu'ils ne viendront pas à l'encontre de l'idée

maîtresse qui a constamment dirigé les membres des commissions et sous-commissions responsables du programme réformatrice des dernières années.

Cette idée maîtresse qui a présidé aux dernières révisions, le surintendant de l'Instruction Publique l'exprimait en ces termes en présentant les dernières retouches en juin 1960: "Permettre au plus grand nombre possible de jeunes gens et de jeunes filles de se rendre au terme du cours secondaire, d'obtenir le certificat d'études secondaires dont ils ont désormais besoin, et donner aux élèves qui se destinent à des études supérieures une préparation vraiment adéquate qui leur ouvre les portes de toutes les facultés et écoles universitaires. Il a donc été jugé indispensable de séparer, dès le début du cours secondaire, ceux qui peuvent et désirent poursuivre des études supérieures d'une part, et ceux qui ne peuvent ou ne désirent se rendre qu'au terme du cours secondaire. C'est la raison d'être au niveau de la 8^e et de la 9^e années du cours scientifique et du cours général.

"Quant aux ramifications de chacun de ces deux cours au niveau des classes de 10^e et de 11^e années, elles ne sont qu'une adaptation à des intérêts et à des aptitudes qui se précisent toujours de plus en plus, à mesure que l'étudiant acquiert de la maturité. Pour que chacun de ces cours produise tous les résultats attendus, il est indispensable que tous les titulaires en saisissent bien l'esprit et que le classement des élèves soit bien fait.

"Au cours scientifique, seuls devraient être admis les élèves qui ont la capacité intellectuelle de se préparer à des études supérieures de niveau universitaire. Les titulaires de ce cours ne peuvent se permettre d'abaisser le niveau et de diminuer le rythme de leur enseignement pour l'adapter à des élèves qui n'ont ni la capacité, ni la volonté de suivre ce cours".

Ces précisions n'intéressent pas que les instituteurs et institutrices. Les commissaires d'écoles et les parents eux-mêmes doivent s'en bien pénétrer afin d'éviter des pressions catastrophiques sur les enfants eux-mêmes ou sur ceux qui les dirigent. Il découle de là aussi que l'orientation de l'enfant devient impérieuse après la septième, orientation qui, tout au moins dans les cas douteux, doit se faire de façon systématique par des spécialistes. Autre problème qu'il nous faudra aborder dans cette série consacrée à l'éducation.

Louis-Philippe ROY

Moins de travail, plus de produits

Le but d'un "Conseil de la productivité nationale" est d'obtenir une utilisation maximum des ressources humaines, de l'équipement matériel et de la recherche scientifique, afin d'établir la croissance économique d'un pays sur une production industrielle et sur une expansion commerciale capables de rencontrer la concurrence internationale.

Tous les pays sont engagés dans cette course à la production, qui s'accompagne fatalement d'une réduction des coûts de revient et d'une concurrence de plus en plus dure sur les marchés mondiaux.

Le Canada lui-même a considérablement augmenté sa productivité. Par exemple, l'industrie agricole a multiplié ses produits, alors qu'elle a diminué presque de moitié le nombre des travailleurs qui y étaient engagés. En effet, les 1,200,000 Canadiens engagés dans l'agriculture en 1946 ont réduit leurs effectifs à quelque 670,000 cet année, alors que la production des denrées n'a fait qu'augmenter.

Le même phénomène se manifeste dans l'industrie manufacturière. Les emplois manufacturiers n'ont augmenté que de 23 pour cent durant les quinze dernières années, alors que la production s'est accrue de 75 pour cent.

Dans ces conditions, le nombre des personnes au travail dans tout le Canada a augmenté de près de deux millions depuis 1947; mais le nombre considérable des chômeurs démontre que l'économie est incapable d'absorber tous les travailleurs disponibles. L'explication de ce fait réside dans les développements technologiques — dans la productivité elle-même — qui éliminent les besoins de main-d'œuvre tout en accroissant les productions.

Dans ces conditions, la création d'un "Conseil de la productivité" ne fera qu'accélérer le processus. Si le "Conseil" est véritablement efficace, il trouvera une foule de moyens additionnels d'augmenter les produits, tout en diminuant le nombre des producteurs!

C'est pourquoi, on ne peut guère considérer cette initiative comme un remède

au chômage qui sévit actuellement. Le ministre du Travail Michael Starr l'a reconnu franchement aux Communes: "L'amélioration de la productivité, dit-il, entraîne presque fatalement des rajustements dans l'emploi. En certains cas, les travailleurs affectés peuvent être absorbés par les occasions d'emplois fournies par le développement de produits nouveaux, à mesure que des machines nouvelles sont mises à l'oeuvre et que le volume des ventes est accru par l'efficacité industrielle. Dans les autres cas, les travailleurs doivent se trouver ailleurs d'autres emplois, qui requièrent souvent d'autres connaissances et d'autres techniques".

Tout cela illustre le dilemme angoissant de notre système économique. Pour maintenir notre haut niveau de vie, il est nécessaire que l'efficacité industrielle et commerciale compense l'avantage que les pays concurrents possèdent, par suite d'un coût de production fondé sur des barèmes moins élevés et même sur la pauvreté des populations. Le moyen le plus facile d'y parvenir est d'éliminer la main-d'œuvre, au risque de créer le chômage. Telle est, de toute évidence, la voie qu'a suivie jusqu'ici le Canada dans la course à la productivité.

Existe-t-il une alternative? La productivité elle-même peut-elle devenir une source d'embauchage, alors que l'abondance des produits se traduirait par une prolifération des usages qu'on pourrait en faire, des transformations qu'on peut leur faire subir, de la consommation qu'elle peut déclencher?

C'est l'espoir qu'entretenaient tous ceux qui, comme les gouvernants du Canada, sont obligés de prendre les moyens nécessaires d'accroître la productivité. Mais la création du "Conseil de la productivité" ne peut être dissociée, dans les conditions présentes, de la hantise du chômage.

Le premier ministre Diefenbaker n'échappait pas à cette hantise en expliquant que l'une des tâches maîtresses du futur "Conseil de la productivité" sera de

Il est bien peu d'hommes qui, présentement, fassent autant parler d'eux que le président-élu des Etats-Unis, M. John-F. Kennedy. Agé de 43 ans, le futur successeur du président Dwight-D. Eisenhower se prépare à assumer ses très lourdes responsabilités. Particulièrement onéreuse, de fait, est la haute fonction qui sera dorénavant la sienne. Le président américain est, à lui seul, le gouvernement, le chef suprême des forces armées, etc. Sans doute, peut-il compter sur l'appui de multiples collaborateurs, dont les secrétaires aux divers départements de l'administration, qui sont comme ses ministres. Il demeure que la charge présidentielle comporte un labeur écrasant. A noter, à cet égard, que plusieurs groupements des Etats-Unis, même non-catholiques, tiennent actuellement à assurer le nouveau titulaire du secours de leurs prières.

Le futur président des Etats-Unis ne fait aucunement mystère, on le sait, de ses convictions religieuses. C'est un catholique pratiquant auquel, pour sa part, le curé de la paroisse Holy Trinity, de Washington le P. Martin-C. Casey, s.j., vient de rendre un témoignage significatif. (L'église Sainte-Trinité se trouve dans le secteur historique de Georgetown, à quelque distance du foyer de M. Kennedy). Le P. Casey a pu noter que M. et Mme Kennedy sont paroissiens assidus et dévoués. Tous les dimanches, ils assistent à l'une quelconque des messes inscrites à l'horaire. Généralement, ils font tous deux le trajet à pied. Souventes fois, avant d'être mis en nomination à la présidence, John-F. Kennedy passait littéralement inaperçu de plusieurs des fidèles. Aujourd'hui, il va de soi que sa présence à l'église est plus remarquée.

La paroisse Sainte-Trinité, confiée aux

Jésuites, ne date pas précisément d'hier, Sa fondation remonte à 1788. L'église se trouve située près de l'université Georgetown, la plus ancienne institution catholique de haut savoir aux Etats-Unis, elle-même fondée en 1789. Lorsque M. et Mme Kennedy entreront officiellement à la Maison Blanche, à la suite des cérémonies du 20 janvier prochain, ils deviendront, du point de vue culte, paroissiens de Saint-Matthieu, site de la cathédrale.

De son côté, à Palm Beach, en Floride, Mgr Jeremia-P. O'Mahoney, curé de la paroisse Saint-Edouard, a lui aussi fait l'éloge de M. Kennedy. A cet endroit, le père du nouveau président, M. Joseph P. Kennedy, possède une propriété où son fils et la future première femme des Etats-Unis ont séjourné récemment, à la suite de la campagne électorale. Propriété où, depuis plusieurs années, les membres de la famille Kennedy se groupent à l'occasion de diverses fêtes.

Mgr O'Mahoney connaît depuis longtemps le successeur de M. Eisenhower. — "Je le considère, dit-il, comme un excellent catholique, très dévoué, qui a toujours manifesté beaucoup d'intérêt à la paroisse Saint-Edouard". M. Kennedy est membre du groupe de ceux qui font la collecte à l'église. "Une fois, il lui est arrivé de procéder à lui seul à toute la quête, lors d'une messe du soir. Généralement, sa tâche est de faire la collecte dans la nef centrale".

Voilà un homme public dont nul n'est tenu de partager toutes les vues politiques; mais dont aussi il y a lieu de signaler les belles convictions religieuses et le souci de donner le bon exemple à son entourage.

O. A.

Votre opinion

RUBRIQUE DES LECTEURS DE "L'ACTION CATHOLIQUE"

A la mémoire du docteur Jean-G. DUFOUR surintendant médical de l'hôpital Sainte-Anne, Baie St-Paul

Monsieur le Rédacteur,

Le 24 octobre 1960. L'Eglise fête l'archange Raphaël. Les facultés médicales de la chrétienté se recommandent à la protection du céleste voyageur qui prescrit au jeune Tobie de la Bible l'étrange et merveilleux remède que l'on sait. Soudain, un émoi à Baie-Saint-Paul. Avec la tombée du jour, vers 4 h. p.m., le Dr Jean-G. Dufour, surintendant médical de l'hôpital Ste-Anne vit ses derniers moments.

Fidèle au devoir jusqu'au bout, il a été frappé dans l'exercice de sa profession, chez un de ses malades du village. L'ambulance l'a ramené à son foyer. Toujours semblable à lui-même, vaillant, d'une droiture parfois étonnante de simplicité, il a saisi le sérieux de la situation. Ses assistants en titre veulent le disputer à la mort. Lui, avec sang-froid, va au plus important: il demande un prêtre. C'est tout le clergé local qui se porte à son secours. Alors, pense le moribond, arrive ce que Dieu voudra, le voyage est prêt! Au rythme des prières sacerdotales, des secours médicaux, des soupirs d'espoir ou d'angoisse de son épouse et de seulement deux de ses six enfants, il consent à prendre le repos exigé par son trouble cardiaque. La tension artérielle baisse, puis remonte. Il ouvre les yeux, sourit à ceux qui l'entourent et taquin selon habitude, dit: "Je n'étais pas si malade que ça!" Le cœur fléchit de nouveau. Ce fut tout. Il était 7 h. 45 du soir. Fils et filles retenus à Québec pour travail ou études surviennent quelques instants trop tard: leur papa est déjà glacé.

Tel une noix rare à l'enveloppe résistante, rugueuse même parfois au premier contact, l'inoubliable docteur Dufour venait d'être broyé par le Tout-Puissant. Et le Créateur avait recueilli pour son éternel banquet, l'âme précieuse; l'âme de son serviteur, cette âme de grand chrétien, de professionnel consciencieux, d'ami des pauvres.

Chrétien

Chrétien, il l'a été au vu et au su de tout le monde. Loyal et franc, il le fut d'abord pour son Souverain Seigneur. Médecin et sacrodoce sont des vocations voisines, affirme-t-on parfois. La vie du Dr Dufour en serait une preuve, non seulement parce qu'un oncle paternel y profila sa silhouette ecclésiastique, mais encore parce que l'assistance au St-Sacrement quotidien paraissait, pour ce fervent de l'autel, un item indispensable dans l'horaire d'une journée. Il eût longtemps le privilège de prêter sa voix pour le chant sacré, voire pour les messes matinales sur semaine. Ce qui n'allait pas sans quelque renoncement, surtout s'il y avait eu, la nuit, des ap-

peux d'urgence. Quand un enfant de choeur manquait au rendez-vous, le docteur quittait posément sa place et montait avec fierté dans le sanctuaire pour remplacer le petit homme absent. Assez sobre de paroles sur son propre compte, il dérogeait ordinairement à cette coutume pour annoncer, au retour de l'église, qu'il "avait servi". D'ailleurs, il possédait une foi robuste dans le prêtre qui consultait au besoin, dans les sacrements qu'il recevait sans respect humain et dans la prière dont il faisait son repos ou sa "tour de David" dans les difficultés. Les gens gardent éblouissante mémoire de ces chapelets qu'ils le virent égrener. Ce père de famille eût ses inquiétudes comme tant d'autres, mais il demeura

se racrocher dans les épreuves. Le Seigneur l'utilisa souvent comme "instrument de paix", sachant que sa gloire suprême resterait sauve, propagée par un tel homme. Aussi lui accorda-t-il le succès.

Professionnel
Donné entièrement à la profession, il cultivait sans cesse ses connaissances acquises et, selon un mot de l'imitation, "il profitait Je tout pour avancer". Quand un mal intriquait par sa ténacité, il multipliait les recherches pour le vaincre allant jusqu'à solliciter des lumières de quelque spécialiste. Et le perfectionnement se poursuivait au bénéfice des clients satisfaits. Lorsqu'il devint surintendant médical de l'hôpital Ste-Anne (en 1937 pour 3 ans et en 1946 pour jusqu'à sa mort), il orienta ses travaux de culture vers le domaine des maladies mentales. Tout l'intéressait, car il avait comme unique souci de soulager

(Suite, Votre opinion, p. 5)

No 1639

Education - Orientation

Horticulteur ou agronome?

Je suis un lecteur de votre courrier qui m'intéresse beaucoup. Je viens à mon tour vous demander quelques renseignements sur les métiers d'HORTICULTEUR et d'AGRONOME. Je complète présentement ma dixième scientifique. J'aimerais savoir où se donnent ces deux cours et quelle en est la durée, la scolarité requise pour y être admis, les frais de cours, les chances d'avancement...

Un étudiant

Un correspondant m'écrit: Rép. Les professions d'HORTICULTEUR et d'AGRONOME sont deux professions différentes, mais non incompatibles: je veux dire qu'un agronome peut fort bien décider de faire de l'horticulture l'occupation de sa vie; le contraire cependant n'est pas nécessairement vrai, car un horticulteur, n'est pas NÉCESSAIREMENT un agronome, autrement dit, on peut faire de l'horticulture et y réussir, sans avoir suivi les cours réguliers d'agronomie, dans une Ecole ou Faculté d'Agriculture.

J'ai déjà signalé à ce correspondant que le Jardin botanique de Montréal offrait un cours d'horticulture, mais tellement sur le plan universitaire, mais plutôt selon la formule de l'entraînement au travail. On m'apprend que ces cours ont été interrompus depuis 1958! Il reste donc à mon jeune correspondant de regarder surtout du côté de l'agronomie: et pourquoi pas? Il termine sa dixième scientifique? Il complète sa onzième et même sa douzième et il sera alors un excellent candidat pour la Faculté d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il ferait bien d'écrire au Directeur de cette institution pour en obtenir le prospectus: il se rendra compte alors de l'intérêt que présente ce cours, des exigences, du coût, des bourses possibles. Et il lui sera toujours loisible, lorsqu'il aura obtenu son baccalauréat en sciences agricoles de se spécialiser dans la discipline qui l'intéressera davantage. Il choisira alors en bien meilleure connaissance de cause qu'il peut le faire actuellement.

Je serais fort intéressé de savoir quelles sont les raisons qui motivent le choix de cet adolescent et l'insistance qu'il met à vouloir se diriger vers l'horticulture. S'il tient absolument de ce dernier choix, je lui suggère de consulter l'agronome de sa région ou même de faire un voyage à la Faculté d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière pour y consulter le directeur, quelques professeurs et y obtenir des conseils sans doute plus autorisés que ceux que je puis donner dans cette chronique sur la foi d'une lettre de quelques lignes.

Les chances d'avancement? Il me semble bien évident que l'agronome a devant lui tout un éventail d'occupations possibles en raison du sérieux des études qu'il a poursuivies; on ne peut en dire autant de celui qui n'est qu'horticulteur et qui, après des études assez rudimentaires, s'est immédiatement spécialisé dans ce domaine; son champ d'activités sera beaucoup plus restreint. Bref, c'est là une décision qui doit être prise après mûres réflexions.

Dr Louis-Philippe AUDET, m.s.r.c.

N.B.—Adresser vos questions au Courrier Education-Orientation, L'Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec 2.

résoudre les problèmes humains de l'automatisation et des progrès technologiques. "L'un des buts du Conseil, dit M. Diefenbaker, sera de diffuser l'expérience et la connaissance techniques, la promotion des moyens par lesquels les ajustements dans l'embauchage résultant des changements techniques pourront être mitigés par les employeurs individuels, en stimulant le patronat et entraînant les travailleurs".

Le nouvel organisme national comptera essentiellement sur les initiatives locales et régionales. Dans la province de Québec, tous les corps représentatifs qui sont directement intéressés dans l'industrie et le commerce devront suivre de près l'évolution de ce "Conseil de la producti-

tivité". En effet, que l'on ait confiance ou non en cette Commission consultative pour résoudre les problèmes immédiats du chômage, il faut en attendre des résultats à longue échéance sur l'économie du Canada, de ses provinces et de ses régions.

Car un jour viendra, sans doute, où la productivité n'aura plus le visage tragique qu'elle montre aujourd'hui à la masse des travailleurs: La machine ne sera plus alors la rivale de l'homme, mais son esclave. La production ne sera plus une fin en soi, ni une arme internationale; mais la satisfaction des besoins de toute l'humanité.

Lorenzo Paré

Jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé Maurice Girard

Le 11 décembre dernier les paroissiens de St-Siméon étaient dans l'allégresse. Un autre motif de joie s'ajoutait à la liturgie du jour: "Gaudete in Domino", nous félicitions le jubilé d'argent sacerdotal de monsieur l'abbé Maurice Girard notre dévoué Pasteur.



de la paroisse et des deux missions offrirent un bouquet spirituel: signe de foi et d'estime. Le dimanche chacune des messes avait une atmosphère de joie. L'Église était bien décorée: les bancs garnis d'images-souvenirs; les chorales des Enfants de Marie et du Couvent chantaient aux messes basses.

A dix heures et demie une messe solennelle ouvrait officiellement les fêtes. La coquette église de St-Siméon était remplie de fidèles de la paroisse; des représentants de St-Joseph-de-la-Rive; la parenté du jubilaire, la maman du héros du jour.

Monsieur l'abbé Maurice Girard célébra la messe solennelle assisté à l'autel de Monsieur l'abbé Adalbert Tremblay; enfant de la paroisse et de Monsieur l'abbé Lucien Tremblay.

Monsieur l'abbé Thomas-Louis Imbeault, V.F. ancien professeur du jubilaire prononça le sermon de circonstances et fut président d'honneur de toute la fête.

Assistaient aussi au sanctuaire, M. l'abbé Alfred Bergeron, l'abbé Bertrand Fournier, curé de Baie-St-Catherine; M. l'abbé Emile Marcotte, curé de Clermont; M. l'abbé Charles-Eugène Dallaire, curé de St-Irène; M. l'abbé Louis-Nil Tremblay, curé de St-Fidèle; M. l'abbé Charles-Eugène Bolly, curé de St-Marc; M. l'abbé Joseph Laviolette, curé de St-Albert-le-Grand de Jonquières; M. l'abbé Gaston Ferland, principal de l'École Normale de Baie-St-Paul; M. l'abbé Claude Gauthier, vicaire de St-Siméon; MM. les abbés Alphonse Roy, Henri-Arthur Simard de Chicoutimi; les révérends Frères Jérôme et Médard.

La chorale des hommes diri-

gée par M. Roland Simard et la chorale des enfants de l'École Marie-Victorin s'écoulaient avec brio la messe à deux voix de Fernand Mowet, Mme Ulric Leblond touchant l'orgue.

Après la messe, la fête se continua à la salle de l'école Marie-Victorin. Madame Albert Carré avec de vaillantes équipes avaient préparé le dîner de fête. Cent soixante-quinze convives, prirent un repas succulent suivi de nombreux et intéressants discours où fusaient tantôt le sérieux et l'humour.

Monsieur Albert Dufour fut le secrétaire de l'organisation; Monsieur le Docteur M. Zadra président actif de la fête et maître de cérémonie présenta habilement les orateurs suivants: Mgr Thomas-Louis Imbeault, curé de la Malbaie; M. le Docteur A. Leclerc, député au provincial; M. le Docteur M. Asselin, député au fédéral; Monsieur Marcel Foster, maire de St-Siméon; M. Lionel Tremblay, maire de la paroisse; M. l'abbé Henri-Arthur Simard, représentant du séminaire de Chicoutimi; M. l'abbé Joseph Laviolette, curé frère du jubilaire; le révérend Joachim Girard et finalement le jubilaire, M. l'abbé Maurice Girard, curé de St-Siméon.

Il y eut remise d'une jolie somme d'argent au héros du jour et d'une belle gerbe de fleurs à l'heureuse mère de ce prêtre.

Les enfants qui avaient commencé la fête à la terminèrent en une heure sainte sacerdotale prêchée par l'abbé Bertrand Fournier, curé de Combourg des enfants était en même temps un hommage au sacerdoce et une invitation attentive à l'appel du Seigneur.

Rencontre avec Maria Candido

Enfin, elle apparut sur la scène: sveltes, brunes, le sourire captivant. Nous étions assis confortablement à une table fort bien située; près de la rampe. Yvon Goulet, (dont nous soulignons en passant le grand effort lors du radiothon de dimanche dernier au profit des oeuvres de l'abbé Pierre: "Faim et Soif" et le succès obtenu) nous disait quelques minutes auparavant: "Lors de mon dernier séjour à Paris, j'ai eu l'extrême plaisir de dîner chez Maria Candido... elle est une artiste de classe, il n'y a pas de doute là-dessus. Dans la salle régnait une ambiance inusitée. Tout le monde était dans l'expectative.

Elle vint donc inondant la salle et les invités de cette grande première à Québec, d'un souffle chaud faisant rêver à la Provence, son pays natal. Personne ne fut déçu, bien au contraire, ce fut un enthousiasme général. Sa voix claire, douce, vibrante, faisait un tout. Une personnalité féminine captivante, sensible jusqu'aux moindres détails. La chanson interrompue devient vivante. L'artiste n'a pas seulement de la classe, elle a de la race! Evidemment, elle est latine, cela explique bien des choses. Mais Maria Candido ne laisse rien au hasard. Elle travaille. Elle est minutieuse. Elle aime par-dessus tout son art: C'est une grande Dame de la Chanson.

Elle est née à Hyères-les-palmiers, département de la Var, en Provence sud-est (France). Elle fit ses études de chant au Conservatoire de Toulon. Maria, dotée d'une belle voix, se destinait à l'opéra. Elle en a gardé les richesses. Au fait, elle en fit. Maria Candido, à ses débuts, chantait Marguerite de "Faust" et Mireille de Gounod. Plus tard elle se dirigea vers l'opérette et à Paris fut la vedette de "Rêves de Valse" au théâtre Mogador. Elle créa une opérette du célèbre compositeur Francis Lopez, et l'honneur frappa à sa porte sous les traits de Pierre Havet. Le couple a tout pour se comprendre, s'aimer et dépasser les frontières de la tour de chant de Maria. Dans la loge

Voyage de noces et prix Nobel



Le Dr Donal A. Glaser, qui vient de gagner le prix Nobel de physique, est ici photographié à l'aéroport de Los Angeles. Il s'est ensuite embarqué pour Copenhague. Il profitera donc de l'occasion qui lui est donnée de se rendre en Europe pour faire son voyage de nocces. (Photo U.P.L.)

Une séance du conseil a duré une nuit à St-Laurent

L'assemblée du conseil municipal de la corporation de St-Laurent, le d'Orléans, convoquée pour l'homologation du nouveau rôle d'évaluation s'est terminée mercredi matin à 6 h. Ce n'est qu'à six heures mercredi matin que S. H. le maire Antoine Pouliot a levé la dernière séance de l'assemblée, ainsi fin à un débat qui avait duré déjà pendant trois longues séances et en particulier lors de la dernière séance d'ajournement depuis huit heures p.m. la veille.

Malgré la prolongation inusitée de la dernière séance du conseil municipal, il restait, lors de la levée de l'assemblée, quelques contribuables qui avaient la corporation de St-Laurent tenu à suivre les débats jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la fin.

Investissements canadiens dans les compagnies américaines du Canada

Toronto, (C.N.W.) — Une des premières compagnies américaines à réagir à la récente requête du gouvernement canadien, et à inviter les Canadiens à partager dans ses propriétés, Exquisite Form Brasseries (Canada) Limited, sera réorganisée comme une compagnie publique, tôt l'an prochain.

La déclaration, par Harry L. Solomon, président de la filiale canadienne, confirme les rumeurs dans les cercles de placements aux Etats-Unis, que la compagnie mère, Exquisite Form Brasseries Inc., considère une démarche importante affectant la propriété de la compagnie canadienne.

Lors de l'ouverture de la présente session du parlement, le gouvernement canadien indiquait qu'il projetait de faire pression pour plus d'opportunités pour les Canadiens de partager dans la propriété et les profits des compagnies américaines, opérant ici. Le ministre du Commerce, George Hees, exigeait que les filiales américaines permettent plus de placements financiers canadiens.

Bien que les détails n'étaient pas disponibles, M. Solomon a confirmé qu'une offre publique d'actions serait faite aux Canadiens tôt l'an prochain.

Boni accordé aux employés de La Cie Paquet Ltée

Comme par les années passées, les employés de La Compagnie Paquet se sont vus attribuer une paye - boni à l'occasion de la période des Fêtes. A remarquer que ce geste généreux est d'usage depuis environ 20 ans. C'est un cadeau bien apprécié des employés, lequel stimule leurs efforts en vue d'assurer un meilleur service à la clientèle. De plus les employés bénéficient d'un fonds de pension et d'une assurance collective.

NE PAS CONFONDRE

Marcel LeFrançois du 8028 Ave Royale Château-Richer employé à l'assurance-chômage n'est pas l'individu du même nom qui a des démêlés avec la justice.

Au cours de la semaine précédente les deux principales écoles firent résonner les cloches joyeuses de ces fêtes par des programmes où la note religieuse dominait. Toutes les écoles ne négligent pas le gommage des FAUSSES DENTS

Vos fausses dents tombent-elles, gâtent-elles ou occasionnent-elles quand vous parlez, mangez, riez ou êtes nerveux? Ne vous laissez pas envahir ou embarrasser par ces inconvénients PASTEETH une poudre alcaline (non acide) sauvera vos dents, votre sourire, votre confiance. Aucune sensation ou goût gênant. Procurez-vous PASTEETH aujourd'hui à n'importe

Notre opinion...

(Suite de la page 4)

ger l'infortune, qu'elle soit physique ou intellectuelle. En psychologie, il prenait vite conscience des divers aspects d'un milieu, d'une situation, d'un tempérament et de ses ressources. S'il ne pouvait plus rien lui-même, il ne craignait pas de suggérer à son supérieur une compétence supérieure, ou d'annoncer la gravité d'un état en vue de l'extrême-Onction à recevoir ou de conseiller l'ultime "tranquillisant": une résignation totale à la volonté divine. Pour le progrès de l'institution dont il avait la responsabilité au point de vue médical, il parvint à obtenir des techniciens pour radiographie et laboratoire, des installations toujours mieux adéquates, facilitant les examens et l'exactitude des diagnostics. Y avait-il en cela appât du lucraire ou de la popularité?

Ami des pauvres

La popularité, il en a joui sans la vouloir pour elle-même. L'assistance à ses funérailles en a été un témoignage. S'il montrait des préférences pour les siens, pour ses confrères, pour ses collaborateurs, pour ses plus intimes, pour ceux qui lui répandaient du tac au tac, il respirait le même avec tous, sans prétention mais pétillant d'esprit, ordinairement enjoué, il était serviable sans trop s'embarasser de règles minutieuses d'étiquette. Il en fut tellement ainsi que les plus pauvres auraient pu se croire ses meilleurs amis. Qui oublierait combien il riait de bon coeur devant la joie de ses hospitalisés aux distributions d'étranges où il avait glissé ses surprises? ses entretiens courts mais attentifs avec l'un ou l'autre? ses taquineries occasionnelles? sa satisfaction de les savoir heureux dans leurs salles? ses projets pour améliorer leur sort en autant que cela serait possible? Pour les Petites Franciscaines de Marie, "pauvres volontaires", il prodigua ses visites aux religieux malades, les avis judicieux et les encouragements aux hospitalières. Il savait collaborer avec les autorités et prenait modestement en considération leur façon de voir. Si les Soeurs Brunes figurèrent nombreuses au service, c'est qu'elles lui devaient cette pieuse gratitude: il avait si bien continué à leur avantage la tradition établie par les anciens docteurs de Baie-St-Paul! Mais que de paroissiens n'ont pas aussi tel ou tel geste du défunt à rappeler, larmes aux yeux! Des comptes volontairement omis au grand livre, d'autres se bornant à une somme minime comparée aux chiffres des visites et des traitements reçus. Souvent, avoir sauvé une vie lui suffisait en récompense. Quelle compréhension! Voilà ce qui pourrait s'appeler désintéressement évangélique.

Que la chère épouse endeuillée se console à méditer dans son coeur le souvenir de toutes ces belles choses accomplies par son disparu!

Que la famille encore jeune prenne exemple sur ce père chrétien pour servir Dieu "sans peur et sans reproche"!

Que les Petites Franciscaines de Marie et leurs hospitalières de ses discrètes charités obtiennent, par leurs prières reconnaissantes la plus hâtive démission de paix au si dévoué médecin des pauvres!

Que tous ceux qui ont connu et estimé ou aidé le regrettable docteur Dufour recueillent comme une gerbe d'immortelles les traits marquants de son existence pour les mettre dans leur propre cartonnier en guise de riche porte-bonheur!

Eut-il des torts? Qui n'en a pas? S'il eut des ennemis, toute dissension a dû maintenant disparaître sous le lien de la charité qui s'est tissé au jugement, selon l'éloge funèbre d'un ex-aumônier de l'hôpital Ste-Anne mis en relation; fréquentes avec l'inoubliable surintendant: "Il a eu grand soin de nos pauvres; espérons-le, le bon docteur s'en ira dire sans tarder: Viens, béni mais Père, tu m'as visité quand j'étais malade".

Témoins et bénéficiaires de son dévouement.

ASSURANCE HOSPITALISATION

VOS BESOINS Services médicaux Services chirurgicaux Hospitalisation

LE PLAN PROVINCIAL D'ASSURANCE HOSPITALISATION

VOS BESOINS Services médicaux Services chirurgicaux Hospitalisation

PLAN DES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

LE PLAN PROVINCIAL D'ASSURANCE HOSPITALISATION

Pour un équilibre parfait...

LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

MUTUELLE D'ASSURANCE GROUPE

QUÉBEC 190 DORCHESTER - MONTRÉAL 7042, PLE IX 529-3701 RA 34721

TOUTS GENRES D'ASSURANCE-GROUPE

ASSURANCE-VIE

ASSURANCE-SALAIRE

DÉCÈS ACCIDENTEL

ASSURANCE-LOISIRS ETC.

A Noël dites-le avec des cadeaux...

Le Compagnon PAQUET PREMIER À QUÉBEC

Utilisez notre plan mise-de-côté moyennant acompte

Ouvert ce soir jusqu'à 9h. 30 et samedi toute la journée.

Des gants qu'elle sera fière de porter

Gants doublés en cuir africain, très douillets avec leur chaude doublure de laine. 5.98

Paintures: 6 1/2, 7, 7 1/2 et 8.

Gants en tissu de nylon doublement tissés, avec poignets élastique et délicats boutons perlés. Doigts coniques à coutures intérieures. Blanc, champagne, gris, brun, noir, doré, mauve et prune. 1.98

Paintures: 6, 6 1/2, 7 et 7 1/2.

Paquet, gants pour dames - Res-de-chaussée

Superbes dusters par "C. & G. Lingerie"

A) Duster piqué avec doublure contrastante et une exquise broderie de feuilles sur le devant, manches trois-quarts, poignets et encolure liserée. Lilas, aqua et corail. Tailles: petite, moyenne et grande. 13.95

B) Léger modèle en soie, avec 2 grandes poches, manches trois-quarts et ceinture séparée. Bleu, lilas, vert loden. Tailles: petite, moyenne et grande. 12.95

Paquet, lingerie pour dames, deuxième

La Vie Sociale

L'Action Catholique, chambre 325 - Place Jean-Talon.
Tél.: LA 2-4771, local 43, Québec 2

Mgr Ls-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval; Mgr A.-M. Parent, président d'honneur; Mgr Jacques Garneau, secrétaire général de l'Université Laval; M. Raymond Douville, sous-secrétaire de la province et Mme Douville; Son Honneur le Maire de Québec; l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse; M. Charles Bouffard, directeur des étudiants, et Mme Bouffard; M. l'abbé Onésime Pouliot, directeur de l'École de Musique; ainsi que M. l'abbé Elzéar Fortier étaient les invités d'honneur au concert Symphonique universitaire donné hier soir, par l'Orchestre Symphonique de Québec, la Chorale de l'Université Laval et les Petits chanteurs trifluviens.

Nous publions gratuitement les notes sociales concernant les réceptions et les déplacements. Quant aux avis de fiançailles, baptême et mariage à paraître dans ces colonnes, ils doivent être référés à notre service d'annonces classées: LA 2-4771, local 4, ou de préférence adressés par la poste, accompagnés d'un mandat-poste (\$1.50 chaque insertion).

ment, après un séjour de quelques semaines en Europe.

Chez les Femmes universitaires

Samedi, le dix-sept décembre, à la salle de réception de la Laiterie Borden, chemin St-Louis, à 2 h. p.m., aura lieu une réunion à laquelle les enfants des membres qui sont d'âge scolaire sont invités.

Une invitation spéciale est lancée aux néo-canadiens qui détiennent des degrés universitaires, et à leurs enfants.

Au programme: Visite de la Laiterie sous la direction de Mlle Gagnon. Concert de chants de Noël par les Dauphins de la chanson. Goûter et attribution de prix de présence. Pour réservation, téléphoner à LA 2-5581.

Pain glacé au beurre

M. et Mme Armand Roy, de notre ville, ont donné une réception en l'honneur de Mme Amita Malik, journaliste de Nouvelle-Delhi, qui était de passage à Québec, ces jours derniers.

Le consul général de Belgique à Montréal et Mme Emile Ranson, ont donné une réception, à l'occasion du mariage du roi Beaudouin de Belgique à Dona Fabiola, d'Espagne.

M. et Mme Claude Michel ont donné une réception en l'honneur de Mlle Hélène Roberge, à l'occasion de son départ pour Montréal.

M. et Mme Armand Roy, de notre ville, ont donné une réception en l'honneur de Mme Amita Malik, pendant son séjour dans notre ville.

Les femmes journalistes de Québec recevront ce soir, en l'honneur de Mlle Hélène Roberge, à l'occasion de son départ de notre ville, pour la métropole, où elle résidera désormais.

Mlle Noëlla Desjardins est attendue à Québec, prochainement.

Un cadeau Idéal

VIBRATEUR ELECTRIQUE Dr. Scholl
POUR LES PIEDS
Nouvel angle exclusif 30 degrés

La parfaite expression de votre attention... Une massuse du Dr Scholl pour les pieds. L'angle exclusif de 30 degrés permet une position naturelle et confortable des pieds pendant que le massage rafraîchit et soulage les douleurs des pieds douloureux et des jambes lasses. En y pensant bien... peut être aimeriez-vous en posséder une pour vous-même. Approuvée par C.S.A.



Doublets. Rose, vert ouivoire \$19.95
Tête simple. Rose, vert ouivoire \$11.95

Dr. Scholl LE MAGASIN POUR LE CONFORT DES PIEDS
495, boul. Charest, est, Québec — Tél.: LA 5-7949



Une bonne tête de biscuits!

● Des friandises plein la tête, voici le Père Noël mué en jarre à biscuits! Pour le réussir, il vous faudra un seau vide de crème glacée, quelques longueurs de ouate, un peu de feutre et de colle. C'est un dessin sorti de l'imagination d'une employée de Lily-Tulip Cup Corp., d'autre part maman de deux bambins, qu'elle tentera ainsi de mystifier tout en les amusant! Faire d'abord une

Du ski à New-York avant Québec



● Ironie du sort alors que Québec a peu de neige et... en voudrait, il en est tombé suffisamment à New-York, lundi dernier, pour permettre à la directrice du Bureau de tourisme de la province de Québec dans la métropole

Il y a 50 ans Réminiscences

On a toujours bien du plaisir à regarder d'anciens magazines, surtout pour voir la mode qu'on a portée durant ces années, mais ce qu'on aime particulièrement est encore de feuilleter le vieil album de famille et rire des gros chapeaux, des bottines bouffonnées et des corsages bouillonnés que grand-maman portait!

Juste pour le plaisir de la chose, retournons, si vous le voulez bien, à la mode que les dessinateurs préconisaient pour l'automne 1910.

Charles Dana Gibson voulait que la jeune fille de ce temps-là commence une nouvelle ère d'élégance et de sophistication.

La silhouette de la robe changeait; les robes étaient très étroites; juste sur la cheville; souvent, l'ampleur était ramenée à l'avant et drapée en croisé à la taille.

Le simple costume tailleur était souvent orné de biais de soie et éclairé d'une blouse de dentelle formant jabot.

1910 introduisait ce qui était connu sous le nom de "robe-costume" taillé pour avoir l'air d'une robe.

Les manteaux avec de riches doublures de fourrure firent leur apparition; la fourrure favorite pour les doublures de manteaux, dans ce temps-là, était l'écreuil.

Quelque temps après, la fourrure commença à couvrir sur le bas des manteaux, monta sur les revers tuxedo et se promena ici et là sur les manches, les poches ou les boutons.

Le gros manchon de renard, porté habituellement avec une étoile de renard également, fit seul une réapparition — et le poney, le lynx et le caracul noir furent les plus en vogue.

Les chapeaux devinrent plus petits et la toque s'imposa comme favorite.

Les femmes se baignaient dans un épais costume de serge bleu marine, avec de longs bas, une grosse calotte et bien d'autres accessoires.

Et — la femme moyenne dépensait environ \$50, à \$60, pour sa complète garde-robe. Ah! ces bons vieux jours!

Pour les amis de vos enfants

Comme les enfants aiment aussi vous aider durant ces préparations des fêtes, vous devez faire des bonshommes en pain d'épices au chocolat. Fournissez-leur des cerises rouges et vertes et des décorations argentées. Ils se feront un plaisir d'en faire la décoration avec toute l'imagination que vous leur connaissez. Et ils seront heureux d'en offrir à leurs amis.

BONSHOMMES EN PAIN D'ÉPICES AU CHOCOLAT

- 1/2 tasse de shortening
- 1/2 tasse de mélasse
- 2 carrés de chocolat non sucré
- Faire chauffer au bain-marie jusqu'à mélange complet. Refroidir.
- Tamiser ensemble:
 - 2 1/2 tasses de farine
 - 1/2 tasse de sucre
 - 1 c. à thé de poudre à pâte
 - 1/2 c. à thé de soda à pâte
 - 1/4 c. à thé de sel
 - 1 c. à thé de gingembre
 - 1/4 tasse de lait

Ajouter le premier mélange aux ingrédients tamisés. Ajouter le lait en mélangeant bien. Refroidir jusqu'à consistance ferme. Découper en forme de bonshommes et faire cuire à 350° F. pendant 6 minutes.

Pour la peinture Au royaume de la fantaisie

Si vous voulez peindre des encadrements de fenêtres, mettez une petite bande de caoutchouc au bout du pinceau à environ un pouce de l'extrémité. Cela empêchera la peinture d'aller sur la fenêtre.

Pour éviter qu'une pellicule épaisse se forme sur la peinture qui reste dans une boîte partiellement utilisée, fermez bien la boîte après usage, puis secouez-la bien. Secouez-la de nouveau une heure ou deux après. La peinture sera comme fraîche, la prochaine fois que vous voudrez l'employer.

Avant de commencer à peindre, enduisez vos mains de vaseline et, le travail terminé, lavez-vous simplement les mains pour enlever la vaseline et les taches de peinture disparaîtront aussi.

Le temps de Noël est "le joli temps", où l'on doit donner libre cours à sa fantaisie. Ainsi, ne bornez pas à l'arbre ou à la couronne de Noël la décoration de votre foyer... mais parez aussi votre menu! Voici donc un pain à la levure, à la texture riche et tendre que l'on façonne en une couronne de Noël, et que l'on garnit de fruits confits, aux gais coloris.

Cette friandise d'origine suédoise couverte d'un glaçage blanc neige parsemé de noix de coco rouge, fait partie du décor de Noël au même titre que les "flocons de neige" qui ornent votre sapin. Elle constitue une attrayante et succulente garniture pour la corbeille à pain des Fêtes; de plus, elle est le complément idéal du punch délicieux que vous servez dans votre plus fin cristal, ou du bon café chaud que vous présenterez à vos amis dans une tasse de la plus délicate porcelaine. L'esprit de Noël régnera en maître à la table où cette appétissante brioche tiendra la vedette! Et elle est si délicate que les membres de votre famille vous en réclameront de nouveau longtemps après la période des Fêtes.

Procédez de la même façon avec la seconde partie de la pâte.

Couvrez et laissez lever dans un endroit chaud, sans courants d'air, jusqu'à double du volume — environ 45 minutes.

Pré-chauffez le four à 375° F. (modéré).

Battez ensemble les jaunes d'œufs et les 2 cuillères à table de lait; badigeonnez la pâte avec ce mélange.

Cuisez dans le four pré-chauffé, jusqu'à ce que bien cuit et doré — environ 25 minutes.

Lorsque refroidis, glacez les anneaux avec le glaçage de confiseur mentionné plus bas et décorez avec de la noix de coco colorée.

GLAÇAGE DE CONFISER
1 tasse de sucre à glacer tamisé

1/4 c. à thé de vanille
Quelques gouttes d'essence d'amande

Lait
Combiner le sucre à glacer, la vanille, l'essence d'amande, et du lait en quantité suffisante pour que le glaçage ait une consistance ferme.

NOIX DE COCO COLOREE
1/2 tasse de noix de coco râpée
Quelques gouttes de colorant végétal rouge.

Coupez la noix de coco râpée et battez-la dans un petit bocal.

Ajoutez quelques gouttes de colorant rouge, fermez le bocal et agitez fortement.

Répétez l'opération jusqu'à ce que la noix de coco ait pris la teinte désirée.

A la maison Ste-Bernadette

Mlle A. Boutet, vice-régente des Filles d'Isabelle du Cercle d'Yeuville, et les membres de son comité de finances ont présidé à l'attribution des prix de la souscription faite par la Maison Ste-Bernadette, au profit de ses œuvres. Mme J.-H. Bailey, 266, 7e rue, a été l'heureuse gagnante d'un montant de \$50, et Mme Victor Trottier, 372, 1ère rue, s'est vue attribuer une somme de \$25. L'administration de l'œuvre remercie sincèrement les généreuses personnes qui ont contribué au succès de cette souscription.

Jolies blouses



9358
SIZES 12-20

COURONNE DE NOEL SUEDOISE
RENDEMENT : 2 couronnes

1/2 tasse de lait
1/2 tasse de cassonade légèrement tassée

1 c. à thé de sel
1/2 tasse de shortening

1/2 tasse d'eau tiède
2 c. à thé de sucre granulé

2 enveloppes de levure sèche active
2 œufs bien battus

1 1/2 tasses (environ) de farine tout-usage, tamisée une fois

2 c. à table de beurre mou
1/2 tasse de cerises au marasquin, bien égoutées et hachées

1/2 tasse de raisins sans pépins, lavés et asséchés
2/3 tasse de cassonade légèrement tassée

1 jaune d'œuf
2 c. à table de lait

Faites bouillir le lait; incorporez-y, en brassant au-dessus d'un feu doux la 1/2 tasse de cassonade, le sel et le shortening. Laissez tiédir.

Entre temps, mesurez l'eau tiède, dans un bol d'une capacité de 4 pintes; et ajoutez en brassant les deux cuillères à thé de sucre granulé.

Saupoudrez la levure sur le dessus, laissez reposer 10 minutes, et battez bien.

Ajoutez en brassant, le mélange de lait tiédi.

Ajoutez les œufs bien battus et 3 tasses de la farine, et battez jusqu'à ce que lisse.

Ajoutez, en remuant environ 1 1/2 tasse de la farine qui reste.

Renversez la pâte sur une planche ou une toile légèrement farinée et pétrissez jusqu'à ce que lisse et élastique.

Placez dans un bol au graissé et graissez le dessus de la pâte. Couvrez et laissez lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'à double du volume — environ 1 1/4 heure.

Dégonflez la pâte dans le bol, retournez-la une ou deux fois, couvrez-la de nouveau et laissez-la lever à près du double.

A peu de frais, vous vous confectionnez ces jolies blouses si pratiques. Un modèle se fait en colure ronde et manches courtes, l'autre modèle, tailleur, manches trois-quarts avec poignets.

Le patron 9358 se vend grandeurs : 12, 14, 16, 18, 20 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste.

Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action Catholique", 2, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Un service de VAISSELLE

ou autres cadeaux de bon goût tels que :
VERRERIE - ARGENTERIE - PORCELAINES - BIBELOTS
s'achètent chez
Renaud & CIE
82 ST-PAUL - QUEBEC

POUR VOS CADEAUX DE NOEL

choisissez parmi les
DISQUES
DOT - MGM - CHANCELOR - TIME



E-142—CHRISTMAS CHEMES 2.98

DLP-3148—CHRISTMAS CAROLS 4.20

DLP-3222—WHITE CHRISTMAS P. Boone 4.20

DLP-3232—CHRISTMAS CAROLS M. Brothers 4.20

MGM 4.20

E-3605—IMMEMORIAL-H-WILLIAM 4.20

E-3641—GIGI 4.20

E-3733—THE UNFORGETTABLE 4.20

E-3744—CONWAY TWEETY 4.20

E-3761—THE EXCITING — C. Francis. 4.20

E-3791—ITALIAN FAVORITE — C. Francis. 4.20

E-3793—GREATEST HIT — C. Francis. 4.20

DOT 4.20

PAP-3016—MUSIC FOR GOLDEN HOUR 4.20

3030—BAL WOODY, Pat Boone 4.20

3064—MELODIE IN COLD, P. Boone 4.20

3071—PATS GREATEST 4.20

3077—PATS SING, Irvin Berlin 4.20

3100—SAIL ALONE, B. Vaughn 4.20

3118—STARDUST, Pat Boone 4.20

3122—MILLION SELLER 4.20

3140—LA PALOMA, Billy Vaughn 4.20

3156—B. VAUGHN PLAY 4.20

3157—THE MILES BROS. 4.20

3164—MR MUSIC LWELK 4.20

3165—BLUE HAWAI, B. Vaughn 4.20

3180—TENDERLY, P. Boone 4.20

3205—GOLDEN SAXOPHONE 4.20

3209—GALE STORM SINGS 4.20

3217—TEGUILA 4.20

3322—LOOK FOR A STAR 4.20

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

Ajoutez 2% pour la taxe.

Mandat-poste acceptés - Livraison immédiate.

Ajoutez 25¢ pour frais de poste.

VALIN-BOURQUE ELECTRIQUE LTEE

764, rue St-Jean, Québec, P.Q.

Nos

Montant \$

NOM

ADRESSE

VALIN-BOURQUE ELECTRIQUE Ltée

764 RUE ST-JEAN — QUEBEC, P. Q. — TEL.: LA 2-2759

"Voici mes favoris"

— Mme Amanda Alarie

Notre chère Maman Alarie dit:
"Il y a un biscuit Peek Frean pour chaque goût et occasion"

25¢

Peek Frean's DIGESTIVE Sweet Meal Biscuits

FAIT DE PUR BEURRE DE CRÉMERIE CANADIEN

PEEK FREAN

CONSEILS

pour la journée



Copyright King Features Syndicates, Inc.

par Frances Drake

Ces conseils sont d'ordre général. Ils n'ont aucun rapport spécial avec la situation de chacun.

SAMEDI 17 DECEMBRE
21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous ne vous souciez pas suffisamment de votre situation financière. Vous aiderez un voisin à s'aérer les idées après une journée fatigante.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Un compétiteur vous fait une lutte soutenue, c'est le temps ou jamais de vous faire valoir. Mettez votre imagination et votre habileté en oeuvre.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La marche des événements vous donne raison. Votre santé nécessite des précautions. La présente journée ne sera pas favorable aux idylles ni aux voyages.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Méfiez-vous de votre nervosité, elle peut devenir la cause de nombreux ennuis, tant sur le plan sentimental que professionnel. Un changement de décor est à conseiller.

24 juillet au 23 août (Lion) — On vous suggère de vous en tenir à ce que vous pouvez faire sans préjudice pour votre santé, plutôt que de vous attaquer à des entreprises au-dessus de vos forces.

SI VOUS ETES NE UN 17 DECEMBRE

Vous acceptez difficilement d'obéir. Vous n'aimez pas les gens qui parlent à travers leur chapeau. Vous avez un sens de l'humour comme on n'en rencontre pas souvent. Vous vous intéressez vivement aux arts, au droit, aux opérations bancaires et à l'enseignement.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Faites bon usage de vos talents, ne les laissez pas rouiller. On s'étonnera de votre manque d'entrain au cours d'une réunion sociale. Souriez.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Les prochains jours seront encourageants pour les personnes qui vendent de nouveaux produits. Réservez le meilleur de votre temps aux occupations les plus importantes.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Votre conduite sera d'exemple. Les métiers périlleux ne décourageront pas les nés de ce signe, grâce aux configurations planétaires.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne faites pas de mystères avec des choses qui s'expliquent très facilement. La patience ne sera pas votre fort, aujourd'hui.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Sortez de la routine, ça vous aidera à surmonter l'hiver. Les influences planétaires sont propices aux arts et aux lettres. Bonne journée.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous prenez un soin particulier de vos proches et les résultats seront heureux pour tous. Vibrations planétaires propices aux nouvelles entreprises.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous vous dépenserez beaucoup pour les autres. Vos intérêts sentimentaux sont avantagés par la marche des planètes. Journée bien remplie.

Truc culinaire

Il n'est pas facile, nous dit l'Institut des Produits Avicols, pour une cuisinière sans expérience de déceler le moment exact de la pleine cuisson d'une dinde. Evidemment, un thermomètre pour les viandes évite bien des à-peu-près. Mais là où on ne dispose pas de thermomètre, on peut, en se protégeant les doigts d'une serviette de papier ou d'un linge propre, pincer la cuisse de la volaille pour s'assurer qu'elle est molle. Dans ce cas, la volaille est cuite. Un moyen encore plus sûr consiste à tourner la cuisse. Si elle tourne facilement, si le joint se détache de os, elle est sûrement cuite. On ne doit pas piquer la volaille avec une fourchette durant la cuisson et lui faire perdre ainsi son jus.

Une couverture pour les étrennes de la collégienne



Les collégiennes rentrant à la maison pour les vacances des Fêtes auront souvent dressé une liste d'articles qu'elles désirent remporter avec elles. Une petite note délicate et des objets d'ameublement pour modifier l'ambiance impersonnelle de la chambre à coucher de la résidence du collège sont une des préoccupations auxquelles elles ont consacré leurs loisirs dès les premières semaines de leur installation à l'université. Noël venu, la plupart d'entre elles ont une idée assez précise des embellissements et du confort qu'elles

peuvent ajouter à ce "chez-elle" hors de leur foyer. Un cadeau tout aussi pratique que luxueux pour Noël pourrait être l'une de ces nouvelles couvertures 100 pour cent en fibre acrylique d'"Orlon", actuellement sur le marché. Elles présentent l'avantage d'un jeté gai qui ornera le lit tout en se doublant d'une couverture additionnelle. L'"Orlon", considéré comme l'une des fibres les plus blanches, se prête admirablement à la couleur pour donner des tons plus francs et plus éclatants. De riches coloris de pavot oriental, de

paon ou de bois de santal, de même que des tons plus neutres s'harmonisent très bien à tout décor. L'emploi de ces couvertures comme jetés de lit est une idée très ingénieuse. Les couvertures d'"Orlon" sont tout aussi lavables à la main qu'à la machine. Le rétrécissement est réduit à son minimum : moins d'un pour cent après cinq lavages. Les couvertures séchent rapidement, et il suffit de les secouer vigoureusement pour qu'elles retrouvent leur état velouté et vaporeux.

Mlle Mary Louise Lynch, seul membre féminin de la Commission nationale des libérations conditionnelles

Par Elizabeth Motherwell de la Presse Canadienne
OTTAWA, (P.C.) — La seule femme qui siège à la Commission Nationale des Libérations Conditionnelles croit que les quelque 100 prisonnières du pénitencier de Kingston devraient avoir des vêtements "doux et féminins".

Telle fut la réaction spontanée de Mlle Mary Louise Lynch quand elle apprit que les femmes emprisonnées là n'avaient pour vêtement que des genres de robe sac, exécutés dans du bleu ou du brun.

Cependant, cette note de sympathie ne part pas d'un naturel sentimental. Elle est le fruit des réflexions d'une des meilleures avocates du pays. Mlle Lynch est en effet reconnue comme une autorité dans le domaine du droit des corporations.

Les autorités de l'administration pénitentiaire canadienne sont aussi d'avis qu'il conviendrait de fournir aux prisonnières des vêtements moins austères afin de les encourager à bien faire et de leur redon-

ner confiance en elles-mêmes. "Si nous voulons qu'elles agissent comme des dames à leur sortie du pénitencier, il faut les traiter comme des dames", a dit un des dirigeants.

Expertise

Cette année, Mlle Lynch a dû mettre un terme à son association avec la firme Gilbert McGloan and Gillis, de Saint-Jean, N.-B., afin d'assumer le poste qui lui était offert au sein de la Commission de cinq membres.

Plusieurs mémoires présentés par des organismes féminins, dont le Conseil National de la Femme, le Club des Femmes Universitaires, la Société Elizabeth Fry, le Club des Femmes de Profession Libérale, avaient déjà recommandé la nomination d'une femme au sein de la Commission.

Mlle Lynch a donc abandonné la carrière qu'elle poursuivait avec succès depuis plus de 27 ans et au cours de laquelle elle s'est occupée des affaires de maintes personnalités canadiennes très en vue — dont lord Beaverbrook — pour accepter une nomination à Ottawa où pendant les dix prochaines années, elle fera partie du groupe qui étudie les possibilités de réhabilitation des prisonniers de maisons correctionnelles.

"Je crois qu'on n'a pas tort de se lancer dans une nouvelle carrière au cours de sa dernière décennie d'activité professionnelle", a déclaré cette dame très douce qui n'hésite pas à admettre qu'elle a plus de 50 ans.

Issue d'une famille de pionniers du Nouveau-Brunswick qui a fondé quelques chantiers maritimes, elle s'est résolue à quitter ses parents et amis, son père, âgé de 83 ans, la demeure ancestrale construite en 1831 où elle a passé sa vie et même l'étude où, de son propre aveu, elle a grandi.

Collections artistiques

Elle entra dans le bureau d'avocat à sa sortie de l'université, du Nouveau-Brunswick, en 1933, acceptant un emploi de clerc à \$5.00 par semaine. Mlle Lynch avait pour tâche de percevoir les notes de frais des clients ayant recours aux services de ses confrères pendant la dépression.

Elle fut la première avocate à plaider une cause devant la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick.

Mlle Lynch s'est occupée de plusieurs questions financières pour lord Beaverbrook, l'éditeur britannique originaire du Canada. C'est même elle qui a meublé la salle municipale et le théâtre offerts par le pair britannique à la ville de Newcastle, et elle s'est aussi occupée de transformer une ancienne résidence en faculté de Droit pour l'université du Nouveau-Brunswick, c'est aujourd'hui Beaverbrook House.

Le directeur de la Commission, M. George Street, l'a accueillie avec joie.

"Nous avions besoin d'une femme douée de bon sens, d'intelligence et de compréhension et nous sommes comblés. Je crois qu'elle sera d'un réel apport pour la Commission".

Maintenant des jupes de fourrure



Il ne manquait que cela! et Sylvia DeGay, joli mannequin nous modèle cette création de Robert Sloan, en fourrure synthétique à base d'Orlon, de couleur mauve.

POUR ELLE POUR LUI

SUGGESTIONS

De beaux cadeaux... dont il se servira... par YARDLEY

En témoignage de votre affection!

Sélections de savons parfumés par YARDLEY

Trois arômes suaves — Roses rouges, lavande et oeillet broyé.

\$175

C'est une des nombreuses suggestions de cadeaux par Yardley, à la Pharmacie Livernois

Nos magasins seront ouverts jusqu'à 9.30 P.M. vendredi soir 16 décembre

Suggestions pour Elle

- * Rasoirs électriques Lady Sunbeam Schick Lady Remington Coquette Philishave
- * Lampes Berger
- * Sacs à Cosmétiques
- * Savons, Boîtes de Fantaisies
- * Parfums Français
- * Eaux de Toilette
- * Préparations pour le Bain Bain d'Or et SyBon

Suggestions pour Lui

- * Rasoirs électriques Philishave Schick Remington Sunbeam
- * Bouteilles Syphon
- * Trousses de Voyages en Cuir
- * Baromètres
- * Ensembles Waterman's et Sheaffer's
- * Miroirs électriques

4 LIVRAISONS PAR JOUR DANS LA VILLE ET LA BANLIEUE

Ad.: Pharmacie Livernois Enr. C. P. 1696, Québec 4 S. V. P. m'envoyer les articles suivants:

Nom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Comté: _____ AC

AJOUTER TAXE DE VENTE ET FRAIS DE POSTE

PHARMACIE Livernois ENR.

1200 rue ST-JEAN - LA 2-5214



VO TAPIS ÉPAIS, PIS TAPIS ÉPAIS / MA TOUJOURS BÉNÉFICIAIRE

TAPIS

vaste choix mesurage travail expert

Terreau & Racine Ltée
196, rue St-Paul, Québec
tél. LA 4-5181

Un repas de Noël

ne sera pas complet sans les

PÂTISSERIES FRANÇAISES DE

Jos Vaillancourt inc.

Voici quelques suggestions:

- BUCHES DE NOEL - CHARLOTTE RUSSE
- SABOT - ST-HONORE - GATEAUX de NOEL
- BOUCHEES - FOURS SECS - MERINGUE - DOIGT-DAME
- GATEAUX FRUITS : 1 3/4 - 3 - 5 LIVRES
- PATES A LA VIANDE - PATES AUX HUITRES

Très beau choix de

PÂTISSERIES FRANÇAISES ET FEUILLETÉES

A notre comptoir de bonbons

un assortiment complet dans les

Bonbonnières, chocolat, bonbon à la livre Biscuits de fantaisie

SERVICE DE LIVRAISON

dans toute la ville, ainsi qu'à

Giffard, Beauport, St-Rodrigue, Charlesbourg

Jos Vaillancourt inc.
100 EST RUE ST-JOSEPH - QUEBEC

TELEPHONE : LA 2-4702

Notre magasin sera ouvert jusqu'à 9.30 H. P.M. vendredi le 23 décembre 1960.

A la campagne Problèmes sociaux A la ville

Vous semez la zizanie chez les producteurs

Telles furent les paroles du sous-ministre adjoint du ministère de l'Agriculture de l'Ontario, M. E. M. Biggs, à l'endroit des industriels laitiers de l'Ontario. A l'occasion de leur 31ème congrès annuel, les membres de l'Association des distributeurs de lait de l'Ontario ont reçu la douche froide qu'ils s'étaient depuis longtemps mérités. Les accusations portées par M. Biggs contre ces industriels de l'Ontario pourraient s'appliquer presque intégralement à plusieurs des marchés laitiers de la province de Québec, mais plus particulièrement au marché de la pulpe, principalement aux grosses compagnies de papier et à certains courtiers ("brockers").

Monsieur Biggs a accusé les propriétaires de laiteries, dès le début de son allocution, de se livrer à une campagne conçue de propos délibéré en vue de maintenir les producteurs désorganisés. Le gouvernement ontarien, dit-il, ne saurait guère priser une campagne de ce genre, puisqu'il a pour principe d'appuyer et d'encourager l'action collective chez la classe agricole, y compris chez les producteurs de lait.

Et il ajoutait : "il est évident, que c'est occasionnellement l'habitude de votre association de mettre des bâtons dans les roues chaque fois que les producteurs prennent une décision visant à fortifier ou à consolider leurs efforts pour mieux orienter et ordonner la vente de leurs produits".

"La plus récente preuve que votre désir est bien de semer ou de perpétuer la discorde entre les producteurs est votre intervention contre un projet de prélèvement de cinq sous les cent livres de lait vendu à l'état nature. Je ne crois pas que cette tentative de votre part puisse à la longue servir vos intérêts".

Monsieur Biggs n'y est pas allé avec le dos de la cuiller; il a même accusé l'Association des distributeurs de lait d'avoir distribué une lettre anonyme à tous les producteurs laitiers d'un bout à l'autre de la province d'Ontario. Il a qualifié cette lettre de "l'une des plus belles sources de discorde qu'il m'ait été donné de voir depuis longtemps". Cette lettre suscitait l'animosité entre différents groupes de producteurs de lait.

En terminant, M. Biggs a averti les membres de l'Association que la province a bien l'intention : 1—de mettre fin au régime de distribution de lait par région; 2—de donner son appui aux offices de mise en marché, "le meilleur outil dont dispose présentement le producteur pour protéger ses intérêts"; 3—d'encourager la formation de sociétés coopératives partout où la chose est possible; enfin 4—de voir à coordonner les efforts de mise en marché de même nature entre provinces.

Nous savons combien les comparaisons avec d'autres provinces peuvent facilement prêter à faux — l'Ontario a ses problèmes et ses avantages, nous avons les nôtres — nous ne demandons pas qu'on passe chez nous des déclarations à la Biggs, mais bien qu'on se hâte de passer le plus rapidement possible à l'action surtout pour ce qui a trait à la vente du bois de peuple des cultivateurs. Certaines associations d'acheteurs de bois prennent plaisir à tergiverser sur des bagatelles, agissant avec la patience des producteurs au lieu d'entamer des négocia-

tions sérieuses en vue d'une mise en marché ordonnée et équitable des bois provenant des boisés de ferme. Certains courtiers ("brockers") ont à leur emploi des maîtres dans l'art d'exaspérer les gens. Et pendant qu'on s'amuse à chercher des points de loi qui pourraient être utilisés pour briser l'unité des producteurs, des centaines de producteurs perdent des milliers de dollars. On utilise tout pour retarder, les négociations, la conciliation, l'arbitrage et, si ce dernier moyen n'a pas donné satisfaction, on emploie l'injonction, c'est-à-dire la "constipation" générale.

Ils trident donc que les autorités gouvernementales du Québec amendent la Loi des marchés agricoles de façon à ce que l'Office des marchés ait les pouvoirs ou puisse déléguer aux offices de producteurs les pouvoirs nécessaires à une mise en marché véritablement mieux ordonnée.

Laisser la loi telle qu'elle fut rédigée en 1956, est un bon moyen d'assurer la disparition des offices de producteurs dans le bois de pulpe. Et si les entraves légales rencontrées par certains offices de producteurs de bois de pulpe devaient s'étendre à d'autres marchés, les répercussions ne sauraient se traduire que par la détérioration d'une situation déjà pas tellement rose.

Un autre point qu'il faudrait éclaircir au plus tôt, c'est la fameuse question du lieu de résidence du bûcheron en forêt. Depuis toujours cette question jamais éclaircie par les autorités a servi d'instrument légal dans les mains des compagnies géantes pour empêcher toute action syndicale en forêt.

Dans le passé, le droit d'association pour les cultivateurs fut reconnu dans la mesure où l'exploité ne pouvait jamais mettre en danger les combines et le tripatage des exploitants. Depuis l'avènement de la Loi des marchés, là où les acheteurs ont admis les droits des producteurs sans maugré plus que nécessaire, la loi a apporté de part et d'autre un soulagement notable, dans les conditions de vente et une amélioration du climat entre acheteurs et vendeurs. Mais, sur les marchés où les producteurs ont rencontré la résistance entêtée de l'homme d'affaires, du financier pour qui le droit d'association n'existe que pour permettre au plus gros de mieux écraser les petits, on a fait servir les lois à des fins autres que celles pour lesquelles elles avaient été conçues. En somme, ce sont les producteurs qui à coup d'argent préparent la patinoire où l'industriel, le commerçant vient ensuite exécuter son patinage de fantaisie.

Les débuts du syndicalisme ouvrier ont fait surgir de nombreux problèmes, qu'on solutionna par la suite. Il fallait donc s'attendre, avec la naissance de l'Office des marchés et des Offices de producteurs, à des difficultés imprévisibles. Mais, n'y a-t-il pas suffisamment d'imprévisibles faisant obstacles pour qu'on tire au moins avantage des expériences vécues soit dans le domaine ouvrier chez nous; soit dans le secteur agricole à l'étranger, lorsqu'il s'agit de rédiger ou d'amender des textes de loi. Les cultivateurs et les bûcherons sont adultes et ont hâte d'être traités comme tel.

GUY HAMEL

Liberté, liberté chérie!

En octobre de chaque année, la Chambre de Commerce du Canada élabore une déclaration de principes. Cette déclaration, publiée en brochure, est ensuite l'objet d'une large diffusion. Les chambres de commerce groupent surtout des hommes d'affaires. Jusqu'à un certain point, on peut affirmer que la déclaration de principes de la Chambre canadienne résume assez bien les opinions des hommes d'affaires du pays dans le domaine de l'économie et des questions sociales. Voilà qui explique que la déclaration annuelle de principes de la Chambre de Commerce du Canada fasse autorité dans le monde des affaires.

Nous terminons la lecture de la déclaration de principes d'octobre 1960. C'est un document à lire. On y trouve énormément de bon. Le secteur agricole y a sa large place. Dans l'ensemble, la Chambre de Commerce du Canada appuie plusieurs mesures ou politiques préconisées depuis plus ou moins longtemps par les divers groupements agricoles. Par exemple, il nous fait plaisir de constater l'intérêt que porte la Chambre à cette politique d'une utilisation plus rationnelle de nos ressources agraires, le sol, la forêt et l'eau.

Mais, car il y a un "mais", la Chambre n'est pas d'accord avec nous dans le domaine de la vente des produits de la ferme. D'ailleurs on le devine dès le début de la lecture de la brochure, lorsqu'elle réaffirme pour la Nième fois sa foi dans un régime de libre concurrence et dans la liberté du commerce. Aussi n'est-on pas surpris de lire plus loin le paragraphe suivant : "La Chambre de Commerce du Canada reconnaît aux producteurs agricoles le droit de se grouper en associations dans le but de faciliter l'écoulement de leurs produits. Mais elle est opposée aux offices gouvernementaux de marchés agricoles qui ont une influence contraire sur les processus normaux liés à l'entreprise libre de mise en marché, soit sur les méthodes de transformation, de transport, d'entreposage et d'écoulement".

Nous reproduisons ici un éditorial paru dans "La Terre de Chez Nous" du 7 décembre. Cet article est une réponse à une déclaration faite par la Chambre de Commerce du Canada sur l'influence des offices de producteurs. Aussi illogique que cela puisse paraître, la Chambre de Commerce est disposée à reconnaître aux producteurs agricoles le droit de se grouper en association pourvu que ce soit à la manière d'associations pieuses, mais s'objecte à ce que ces associations aient quelque caractère de virilité ou soient suffisamment efficaces dans leurs actions pour freiner l'éventuelle cupidité de commerçants ou d'industriels.

Cette déclaration de la Chambre mériterait de longs commentaires. Entre autres, nous pourrions citer et commenter les raisons qui ont graduellement amené les agriculteurs à se grouper pour vendre plus facilement leurs produits et, ensuite, à rechercher des méthodes de vente leur permettant d'écouler leurs produits à de meilleures conditions. Car il n'est pas tout d'écouler facilement ses produits, encore faut-il les écouler à des prix rémunérateurs. Pour les écouler le plus facilement possible, il n'y aurait qu'à les donner... D'ailleurs, le marché libre, ce bon vieux marché libre laissé en pâture au économiquement faibles, a déjà pourvu à cette solution. D'où réaction des agriculteurs qui trouvaient que le marché libre jouait beaucoup plus au niveau de leurs prix qu'au niveau des prix de détail, par exemple.

Les agriculteurs ont donc recherché le moyen de freiner le libre jeu du marché qui jouait trop souvent contre eux. D'un bord, ils ont organisé des coopératives de vente. Puis, les "marketing boards" ou plans conjoints sont venus. L'opposition de la Chambre aux plans conjoints ne surprend pas. Elle est naturelle. Mais ignore-t-elle vraiment ou feint-elle seulement d'ignorer le caractère véritable des plans conjoints ou offices de mise en marché en parlant d'"offices gouvernementaux"? Essayons de clarifier un peu la situation.

Un plan conjoint n'est pas une institution gouvernementale. Qu'il y ait un organisme

tervenir pour rétablir le principe si cher à la Chambre de Commerce du Canada.

Transposons le problème au niveau d'une entreprise manufacturière. Dument incorporée, jouissant elle aussi de certains droits et pouvoirs qui lui ont été donnés par l'Etat, elle fabrique un produit qu'elle met en marché. Elle fera ce que tous les manufacturiers font. Elle s'édifiera une organisation de vente, désignera des agents ou distributeurs avec qui elle conclura des ententes visant à la protéger, à assurer un écoulement profitable de son produit, à maintenir les prix de vente qu'elle aura suggérés, à protéger ses débouchés, etc.

Quoi de plus normal! C'est la condition même du succès de l'entreprise. Par leurs plans conjoints, les agriculteurs ne recherchent pas d'autres objectifs. Ils doivent procéder différemment parce que leurs produits n'ont pas de marques de commerce, qu'ils sont nombreux à produire un produit uniforme, qu'ils sont individuellement faibles, qu'ils sont dans l'obligation d'écouler leurs produits périssables au fur et à mesure qu'ils sont prêts pour le marché, etc. Ils ont donc recherché et trouvé, du moins ils l'espèrent, une méthode leur permettant de traiter en égaux avec leurs acheteurs, ce qui est normal, et de constituer un pouvoir de marchandage aussi puissant que celui des entreprises avec qui ils font des affaires, ce qui est également normal.

Tout cela dit pour rappeler que les agriculteurs n'organisent pas de plans conjoints pour le simple plaisir d'exercer "une influence contraire sur les processus normaux liés à l'entreprise libre de mise en marché". Ce n'est vraiment pas assez amusant. Ils recherchent tout simplement ce que tous les chefs d'entreprises recherchent eux-mêmes, soit de meilleures conditions de vente. Tout cela dit aussi pour rappeler aux autres et aux autres qu'un plan conjoint n'est pas et ne doit pas être l'affaire de l'Etat.

Louis-Philippe POULIN

Pourquoi un Conseil national de la productivité?

Le gouvernement canadien veut mettre sur pieds un conseil de la productivité pour remédier au chômage. On ne résoudra pas ce problème, au moins dans l'industrie de la chaussure par un pareil truc.

Le comité paritaire de l'industrie de la chaussure dans la province de Québec vient de publier son rapport annuel. On y trouve des renseignements de première valeur.

Augmentation de la production

L'année 1947-1948 a été une bonne année dans la chaussure. Prenons-la comme base de comparaison. Cette année-là 12,386 employés ont travaillé 19,818,100 heures. Douze ans plus tard, en 1959-1960, le nombre d'employés était diminué de 1,176 et le nombre d'heures travaillées de près d'un million.

Par contre, durant la même période, la production de la chaussure augmentait dans la province de 17%; de 22,320,984 elle passait à 26,166,400 paires. C'est appréciable.

Quant à la valeur de la production, l'augmentation est plus considérable; de \$64,208,516.00 qu'elle était en 1947 elle dépasse maintenant les \$86,000,000.00.

C'est donc évident. Le chômage dans l'industrie de la chaussure n'est pas due à une diminution de la productivité, car il y a eu une augmentation substantielle. Il faudra donc chercher ailleurs, et cette recherche est urgente car les travailleurs de l'industrie de la chaussure font face à une situation grave.

Augmentation du personnel féminin

Les chiffres fournis par le comité paritaire sont révélateurs. Durant la période observée, c'est-à-dire de

1947 à 1960, le nombre d'ouvriers a diminué de 11% dans l'industrie de la chaussure. Malgré cette diminution générale, le nombre d'employés féminins augmentait de 4%. Le personnel féminin constitue maintenant 48% de la main-d'oeuvre dans la chaussure.

On peut rapprocher ces chiffres de ceux que nous donnions la semaine dernière en parlant du chômage. Nous disions alors que l'augmentation du personnel féminin depuis un an est dans la même proportion que celle du nombre des chômeurs. Il faudra, si l'on veut être sérieux, considérer un jour cet aspect du problème.

Diminution de la semaine de travail

Non seulement la main-d'oeuvre diminue considérablement dans l'industrie de la chaussure, mais aussi la durée hebdomadaire de travail qui tend à se situer en dessous du niveau normal, étant donné la moyenne des salaires payés.

La moyenne d'heures de travail est de 32.3 heures par semaine dans la province. Cette moyenne est encore plus basse dans la ville de Québec où elle se situe à 28.8 heures. C'est trop peu, quand on considère que le salaire moyen n'est que de \$1.21 l'heure dans la province et \$1.22 à Québec.

Un conseil de la productivité rendra probablement des services appréciables à certaines entreprises menacées de faillite à cause d'une mauvaise administration ou une mauvaise organisation. Mais il ne sera pas un moyen adéquat pour remédier au chômage, au moins dans l'industrie de la chaussure.

PHILIPPE LABERGE

Pour un Service de publicité des lois et des ministères

Tout le monde est sensé connaître la loi. A cause de ce brocart, personne ne peut plaider ignorance de la loi. C'est la raison pour laquelle nous avons la Gazette Officielle, la publication et l'affichage de maints règlements à un endroit public, tant dans les centres urbains que dans les municipalités rurales. Mais, en fait, nos gens ignorent les lois statutaires et les règlements municipaux que nos législateurs votent à satiété. Il importe d'avoir une publicité efficace des lois statutaires si nous voulons, qu'elles soient bien administrées par l'Etat et surtout qu'elles soient bien observées par tous les citoyens.

C'est l'ignorance de la loi qui a causé, en ces dernières années, la prolifération du *patronage* politique dans notre Etat québécois. Faute d'une publicité efficace des lois statutaires, nos gens ont été contraints d'aller voir le député pour "régler leurs problèmes", pour se dépanner, etc. A notre sens, une publicité des lois statutaires doit avoir deux qualités : être *viridique* et *objective*. Tout service publicitaire des lois statutaires exige au préalable bien des connaissances. Il faut connaître les faits sociaux et économiques, les personnes, somme toute, le milieu humain, ainsi que tous les milieux les plus divers.

Un service de publicité des lois statutaires émanant de notre Etat québécois doit être *coordonné*. Dans le Québec, le ministère du Commerce et de l'Industrie peut réaliser beaucoup. Ce ministère, tel qu'on l'a laissé entendre, devrait établir un *service de recherche générale* aux points de vue économique, sociologique, social, démographique, géographique, statistique, etc. Ce service de recherche générale devra être *scientifique*. Pas d'à-peu-près, pas d'improvisation, pas de hasard, pas d'impulsion au rythme des sentiments.

Chaque ministère devrait avoir en propre un *service de recherche spéciale* inhérent à tel ministère, par exemple, celui du Bien-être social, du Travail, de la Santé. Les services gouvernementaux de chacun des ministères constituent une bonne source d'information, de documentation. Mais ces divers services gouvernementaux ne constituent pas à eux seuls des sources exclusives d'information, de documentation. Il importe d'avoir recours aux connaissances des experts, des hommes d'étude. Leur collaboration est nécessaire dans le travail de recherche spéciale que la plupart des ministères devraient organiser.

Prenons le cas du ministère du Bien-être social, à titre d'exemple seulement. Le service de recherche spéciale de ce ministère devrait avoir recours aux institutions, groupements, organismes, hommes et femmes intéressés au bien-être social et familial, ainsi qu'à la sécurité sociale en général. Ici nous pensons à l'apport des universités qui possèdent des Ecoles de Service social, de Caritas-Canada, des Conseils des Oeuvres, des services sociaux et familiaux, des sociétés de réhabilitation et de bienfaisance, des intellectuels, des personnes qui s'occupent de bien-être social et de sécurité sociale, etc.

Ce service de recherche spéciale du ministère du Bien-être social devrait étudier certains problèmes, par exemple, ceux des agences sociales. Dans le moment, il y a beaucoup de malaise chez les gens des agences sociales. Bien des griefs sont exposés publiquement. Ce service de recherche spéciale doit notamment connaître les manifestations, causes et conséquences du phénomène de la dépendance sociale. Ce service de recherche spéciale

devrait demander le concours de certains experts qui apporteront de la lumière et qui proposeront des suggestions pratiques, basées sur certaines expériences antérieures de recherche.

Ce travail de recherche spéciale du ministère du Bien-être social devrait être *complémentaire* en ce sens qu'il doit être connu du ministère du Commerce et de l'Industrie. Ce travail de recherche spéciale doit être fait en collaboration avec les autres ministères, tels ceux de la Santé, de la Jeunesse, du Travail, de la Justice, de l'Agriculture. Tout se tient dans et entre les ministères. Il ne faut jamais oublier le fait de l'interdépendance des ministères. Il faut éviter le double emploi, le triple emploi, somme toute, le travail artificiel, les emplois artificiels dont foisonne depuis de nombreuses années le fonctionnarisme provincial.

Un service de publicité des lois statutaires, ainsi que des divers ministères, requiert d'abord un travail de recherche générale et spéciale. Cependant, il importe de connaître la législation actuelle, l'application de cette législation, les chefs de services gouvernementaux, etc.

Ce travail de recherche générale et spéciale ne servira pas uniquement à la publicité des lois statutaires et des ministères. Il peut et il doit être très utile à l'amélioration de l'application de la législation actuelle, à l'élaboration de nouvelles législations. Par exemple, un bon service de recherche générale et spéciale peut être utile à la Commission du Salaire minimum. Il importe d'avoir des critères, des normes pour établir des salaires minima. Dans le moment, les ordonnances de cette Commission sont fabriquées dans l'arbitraire, dans le caprice, dans l'à-peu-près.

Ce service de recherche générale et spéciale permettrait de connaître les faits, les institutions et les hommes. Sous la direction du responsable de chacun des ministères, avec le concours du sous-ministre de chacun des ministères intéressés, ainsi que des chefs de services gouvernementaux, il faudrait élaborer un *plan directeur de publicité*. Tel sera le thème de notre prochain article.

Joseph PELCHAT

L'Ass. des manufacturiers canadiens et les procédures de conciliation

PAGE PROBLEMES S — — — PROCÉDURES ET CONC — — — Bien qu'il y ait des facteurs complexes qui influent sur les procédures de conciliation dans les conflits nés de la négociation des conventions collectives de travail, il existe un certain mécontentement en marge du système actuel. On est d'avis qu'en obligeant les conseils d'arbitrage, sous le régime actuel de statuer sur les mérites du différend, il y a tendance à considérer la conciliation et l'arbitrage comme des étapes dans la négociation collective au lieu de procédures visant à obtenir des solutions qui conduisent à une entente. Cette conception que l'on donne à l'heure actuelle aux attributions des conseils de conciliation et d'arbitrage tend, de l'avis de l'Association, à prolonger les négociations au point de frustration. L'on pourrait même dire qu'elle milite contre les négociations sérieuses.

Il y a plus. Comme ils sont tenus de décider d'un différend selon l'équité et la bonne conscience, les conseils d'arbitrage rendent des sentences qui sont souvent inappropriées parce qu'elles sont fondées sur des concepts de ce qui serait justes dans des conditions et circonstances qui ne leur sont pas familières. Il est soumis que cette façon de traiter les conflits d'intérêts ne tient pas compte du principe que l'on juge le succès d'une procédure en conciliation non pas par la nature de l'entente qui a été convenue, mais par le fait que le différend a été réglé.

Dans le but d'assurer un maximum d'efficacité aux procédures de conciliation, il est recommandé que des mesures appropriées soient prises afin de stipuler :
1) que les fonctions des conseils de conciliation quand il s'agit de conflits naissant de la négociation des termes d'une convention collective revêtent un caractère exclusivement conciliatoire; et
2) que les rapports que peuvent présenter ces conseils devant un tribunal accordent un certain poids à ceux qui énumèrent les points sur lesquels les parties ne s'entendent pas, mais qu'en aucun cas, ces rapports ne se fondent sur les mérites du litige.
Bien que l'on ne s'attende pas que la mise en oeuvre des recommandations préconisées par ce mémoire soit de nature à écarter toutes les causes de mécontentement auxquelles donne lieu la procédure actuelle, l'Association croit qu'elles contribueraient largement :
a) à donner sa vraie fonction à la négociation collective en la libérant de la "menace" de sentences arbitraires sur les mérites du différend en cause;
b) à réduire les délais dans la négociation;
c) à réduire les nombreuses demandes adressées à la magistrature pour fournir des présidents, puisque le rôle des conseils serait de concilier plutôt que de statuer;
d) à augmenter le nombre de personnes compétentes qui ne sont pas de la magistrature et qui pourraient être appelées à agir comme présidents; et
e) à faciliter le règlement des problèmes entre patrons et ouvriers, problèmes qui sont du ressort des relations humaines.
Il est à souhaiter que ces recommandations, mises de l'avant dans un esprit de coopération et avec la conviction qu'elles recevront un appui général et contribueront à promouvoir de bonnes relations industrielles, reçoivent une attention favorable.
(Extrait du mémoire présenté au Cabinet provincial, nov. 1960)

Grand salon culinaire

L'hospitalité et la gastronomie seront de nouveau à l'honneur cet hiver dans la province de Québec, avec l'Exposition des Fournisseurs, qui s'annonce plus intéressante que jamais, et le Grand Salon Culinaire, organisé par le grand conseil de l'Année et l'octroi à Miss Hospitality et de la restauration en coopération avec les Services au lieu des divers cadeaux qu'on recevait par le passé.
M. Albert Desjardins, président du Grand Salon Culinaire, province. Ces deux événements auront lieu simultanément au Palais du Commerce, à Mont-Real, du 31 janvier au 3 février 1961, avec un éclat exceptionnel, puisque l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants, a précisé qu'il faudra le Grand Salon Culinaire célébrer cette année ensemble avec les visiteurs à l'exposition.

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

L'ACTION CATHOLIQUE

Annoncez régulièrement dans "L'ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'état du stationnement crée des embêtements aux pompiers en devoir

Une chaudière à goudron utilisée par un contracteur dans la réfection d'un toit au 760, rue St-François-Est, a mis le feu aux fenêtres inférieures de la maison, un peu après 10 heures, jeudi matin.

Les sapeurs du poste No 3, sous les ordres du lieutenant L. Laberge, eurent tôt fait de contrôler ce début d'incendie en utilisant un survolteur. Mandés sur les lieux par téléphone à 10h. 09, les pompiers étaient de retour à leur caserne à 10h. 38 a.m.

A cause de la présente situation du stationnement en ville, les pompiers éprouvent quelques difficultés non seulement à se rendre aux feux, qui se répètent de ce temps-ci, mais aussi à trouver leur rapport aux bornes-fontaines. Aussi, a-t-on été obligé de détourner la circulation pendant les opérations afin de permettre aux sapeurs de combattre le feu avec aisance!

Modération et vigilance pendant le temps des Fêtes

Le bon sens, la modération en tout et une incessante vigilance en garde "contre les excès qui disposent les automobilistes à des tragédies routières".

Dans une exhortation à la prudence, il met ses concitoyens en garde "contre les excès qui disposent les automobilistes à des tragédies routières".

Fermes collectives

NOUVELLE DELHI. — (Reuters) — L'Inde a décidé de créer plusieurs fermes collectives, afin de voir si ce système de culture agricole peut lui aider à régler le problème de la sous-alimentation.

Des batailles dans les rues d'Addis-Abéba

LONDRES. — (P.A.) — Un porte-parole du gouvernement britannique dit qu'il est vrai que les rues d'Addis-Abéba sont le théâtre de batailles.

4 NOUVEAUX MINISTÈRES

(Par Paul CLICHE)

Le gouvernement vient d'annoncer qu'il présentera en Chambre, des bills pour créer quatre nouveaux ministères. Il s'agit du ministère des Affaires culturelles, du ministère des Affaires fédérales-provinciales, du ministère des Richesses naturelles et du ministère du Revenu.

Ce sont quatre ministères qui n'ont jamais existé dans la province. Trois d'entre eux avaient été annoncés dans le discours du Trône. Mais quant au ministère du Revenu, c'est une surprise. Le premier ministre Lesage, ni aucun membre du cabinet, n'ont jamais fait de déclaration indiquant que le gouvernement pourrait créer un ministère du Revenu. On ne sait pas encore quelle relation ce ministère du Revenu aura avec le ministère des Finances.

D'autre part, le titre d'un bill inscrit au feuillet de l'Assemblée législative indique que d'importantes modifications de structure seront apportées dans le ministère du Bien-Etre social qui s'appellera désormais ministère de la Famille et du Bien-Etre social.

Le ministre du Bien-Etre social, M. Lafrance, annonça également un bill intitulé: loi pour favoriser la lutte contre l'alcoolisme. Il s'agirait de la création d'une commission contre l'alcoolisme.

D'autre part, le ministre de la Chasse et de la Pêche, déposera un bill intitulé: loi relative aux parcs provinciaux.

Le fils aîné de l'empereur Haïlé Sélassié réussit un coup d'Etat; le père au Brésil

LE CAIRE, Egypte. — (P.A.) — Un coup d'Etat, sans effusion de sang, mené conjointement par les gardes du palais et la force armée et dirigé par le fils aîné de l'empereur Haïlé Sélassié, vise apparemment à une réforme sociale du gouvernement de l'Éthiopie.

Le presque légendaire Roi des Rois — une figure prophétique des temps modernes — se trouvait lui-même à des milliers de milles de son pays lorsqu'il est en visite d'Etat au Brésil, et son futur rôle au sein du gouvernement éthiopien n'a pas encore été défini.

Le but avoué du régime mis sur pied par le prince Asfa Wassan, 44 ans, est de réformer les coutumes sociales datant de l'époque pré-chrétienne, c'est-à-dire de moins ce qu'a déclaré le prince au cours d'un discours radiodiffusé de la capitale de ce haut pays de l'Etat africain.

Nationalisme et socialisme. Le prince aux idées modernes qui semble avoir pris une solide position en l'absence de son père, mettra vraisemblablement l'Éthiopie sur la voie du nationalisme et du socialisme qui prévalent actuellement dans l'Égypte et le Soudan voisins ainsi que dans d'autres puissances africaines naissantes.

Chez les constructeurs



M. André Duval, notaire, était le conférencier invité au dîner-causette de la Société des Constructeurs d'habitations, mercredi soir au restaurant "Au Grand Boulevard".

Une Caisse d'Etablissement



Photographie prise lors de la remise du premier certificat d'épargne par le notaire J.-J. Girard, président de la Caisse d'Établissement du St-Esprit, à M. Jocelyn Havey, sportif bien connu, en présence du gérant de la Caisse Populaire du St-Esprit; M. J. Thomas Payeur, et de nombreux administrateurs de la Caisse populaire du St-Esprit et des personnalités de la paroisse.

Des rapports diplomatiques révèlent que des gardes spéciaux ont été placés devant les ambassades américaine, britannique et russe, mais qu'il n'y a eu aucune manifestation de violence.

Héros de guerre. Le prince Massan aussi bien que son père sont les héros de la guerre italo-éthiopienne, ayant aidé leur pays à survivre à l'invasion fasciste italienne et même agrandir leur royaume à près la guerre.

En raison de ses exploits pendant la guerre contre les Italiens, le prince Wassan est tenu en haute estime par les membres de l'armée. Il est particulièrement admiré par le corps de la garde impériale du palais.

Après l'invasion italienne, Mussolini tenta vainement de persuader le prince Wassan de devenir le chef fantôme du pays. Le fils de l'empereur refusa et rejoignit son père en exil. Il revient dans son pays en 1941.

Education occidentale. Le prince Wassan, n'a pas physiquement le type du héros populaire; il est petit, grassouillet, il aime plaisanter et a des idées progressistes.

Le prince Wassan, n'a pas physiquement le type du héros populaire; il est petit, grassouillet, il aime plaisanter et a des idées progressistes.

Grande signification

Montréal. — (P.C.) — M. H. E. Moquette, président de la Mercantile Bank of Canada, a déclaré que l'expansion de la production de concurrence et la formation de nouveaux blocs commerciaux auront une très grande signification pour le Canada.

M. Moquette, réélu président de la banque lors de l'assemblée annuelle, a dit aux actionnaires: "Il est peut-être avantageux pour nous que ces modifications de structure nous obligent à évaluer une autre fois notre situation économique."

La coopération entre le gouvernement, le patronat et les employés est nécessaire pour créer et stimuler les ajustements qui doivent être faits.

Blessures accidentelles

Deux accidents ont fait trois blessés en ville et en banlieue. Vers 8 h., jeudi matin, M. C.-H. Lamontagne, 71, Petit-Champplain, a subi une fracture au genou droit dans le hangar 28, Bassin Louise.

Une auto a pris une embardée, mercredi après-midi, à St-Gérard-Majella, Mme A. Dodridge, 46 ans, et Mme Marcel Savard, 24 ans, toutes deux de cette localité du comté de Québec, ont été blessées et transportées à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance J. Bouchard et fils.

M. Stanfield à Ottawa

OTTAWA. — (P.C.) — Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Stanfield, participe aujourd'hui à Ottawa avec quelques ministres du gouvernement fédéral à une conférence sur les moyens d'empêcher la fermeture de trois mines de charbon du Cap-Breton, houillères qui emploient 2,800 hommes.

La laiterie Laval achète la laiterie Fortier (Lévis)

Les propriétaires de la Laiterie Laval Enr., de Québec, viennent de se porter acquéreurs de la Laiterie Fortier Ltée de Lévis. Il s'agit d'une importante transaction commerciale. On sait que Paul et Juliette ont eu lieu.

Pontificale de S. Exc. Mgr Audet

Son Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, célébrera une messe pontificale de minuit, en soirée, le 24, en l'église de la Cité Universitaire de Ste-Foy. Son Excellence prononcera aussi le sermon de circonstance. Invitation à toute la population.

La Suisse a un nouveau président

BERNE, Suisse. — (P.A.) — du Conseil fédéral de la Suisse. Le nouveau président est âgé de 61 ans.

A NOS ABONNES

de TROIS-RIVIERES ET CAP-DE-LA-MADELEINE. Pour tous les problèmes concernant nos services de livraison, communiquez avec: M. MARCEL GAUVIN, 931, Ste-Angèle, Trois-Rivières, Tél.: FR 4-3333.

COMTES DE CHICOUTIMI-LAC-ST-JEAN ROBERVAL

Notre représentant est: M. ROLAND LAVOIE, 68 St-Hubert, Jonquières, Tél.: LI 2-4625.

CADEAUX PHOTO

APPAREILS ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES. Au Royaume de la CAMERA. INC. 1195 RUE ST-JEAN, Québec. 359 est, boul. Charest, Québec - LA 9-2557. CARTE DE CREDIT HONORÉE ICI. Service de CREDIT POPULAIRE.

Uu bon conseil!

rendez-vous à l'un des dépôts Jos. Côté

Suggestions DE CADEAUX POUR DAMES ET MESSIEURS

Articles de toilette: Trousses de voyage — Trousses à manucure — Rasoirs électriques — Brosses et peignes — Lotions — Nécessaires pour la barbe etc., etc.

Articles de fumeurs: Briquets — Pipes — Etuis à cigarettes — Fume-cigares — Tabacs — Cigares — Cigarettes — Sacs à tabac — etc., etc.

Articles divers: Articles en cuir tels que: porte-clés, porte-billets. Appareils photographiques — Cadrons de voyage et autres — Couteaux de poche — Jeux de cartes — Jetons — Livres — Bibelots — Nombreux autres articles qui font toujours des cadeaux très appréciés.

Choix incomparable! — Prix avantageux! chez:

Jos Côté Ltée LA 2-1271 - Québec - 465, du Pont Il y a un dépôt Jos Côté près de chez vous

Ouverture de la Ligue Junior Québec-Montmorency le 18



(PAR CLAUDE LAROCHELLE)

LE SOURIRE MALICIEUX DE HARVEY

Tel va Doug Harvey, tel va le Canadien. C'est ainsi qu'on pouvait résumer les commentaires que l'on entendait dans les corridors du Forum, hier soir, juste avant la joute qui opposait le Canadien aux Leafs de Toronto. La plupart des gens familiers avec le hockey que nous avons rencontrés sont enclins à prétendre que les difficultés du Canadien au début de la saison avaient comme point de départ Doug Harvey tout comme les récents succès du club lui sont attribuables.

Punch Imlach qui nous a déclaré au début de l'hiver que les beaux jours du Canadien achevaient abondamment en ce sens. Ce n'est pas le splendide travail de Charlie Hodge, ce n'est pas non plus la poussée du trio Bellevue-Geoffrion-Gendron qui a revigoré le Canadien, c'est Doug Harvey qui s'est enfin remis à jouer le hockey au lieu de nous avoir habillés.

Toujours au bon endroit, actif, alerte, intelligent comme il ne l'a jamais été, il décourage les attaques les mieux préparées de l'adversaire, comme il jette efficacement les bases de tous les raids en zone rivale, voilà l'opinion de Punch.

D'ailleurs, vous l'avez compris, Punch Imlach préfère tenir Doug Harvey responsable des succès du Tricolore. Cette affirmation concorde avec son analyse du début de la campagne: les beaux jours du Canadien achèvent. Ils achèvent parce que Doug Harvey qui a 36 ans, achève ou devrait bientôt terminer sa carrière.

LANGLOIS LUI DONNAIT 30 ANS

Harvey affiche un sourire malicieux quand on lui dit que les rivaux du Canadien souhaitent qu'il accroche bientôt ses patins. «Is ont droit à leur opinion», réplique-t-il. Mais ce sourire malicieux en dit plus long. Doug espère bien leur jouer un vilain tour en restant dans le hockey pour deux ou trois saisons. Doug n'a pas encore montré le moindre signe de déclin. Il appartient croyons-nous à cette rare catégorie d'athlètes qui, tels Maurice Richard, Ted Williams, Johnny Bower, défient le poids des années pour donner des performances égales sinon supérieures à des athlètes plus jeunes. C'est étrange mais Harvey nous donne l'impression d'avoir trois autres bonnes saisons devant lui. Pan dernier, nous avons appris à Junior Langlois l'âge de Harvey. Il figurait. Il lui donnait 30 ans.

Pour certains, Harvey a affiché des signes de déclin au début de l'hiver alors que le Tricolore s'embarquait. Ces mêmes gens ignorent systématiquement qu'il jouait avec deux charley-horses et une cheville droite en très mauvais état. En dépit de ces blessures, le numéro 2 tenait à sauter sur la glace. Mais il ne donnait pas son rendement. Maintenant guéri, on note une grande différence dans le Club Canadien.

MELLEURE PROTECTION POUR HODGE

Harvey refuse carrément d'accepter qu'il ait fait cette différence. «Nous sommes plus prudent sur la défensive», concède-t-il et il ajoute défendant le prestige de son coéquipier Jacques Plante:

«Nous affichions un plus grand laisser-aller quand Jacques Plante occupait la cage, parce qu'on savait qu'il était solide. Je ne dis pas que Hodge n'a pas bien joué. Vous vous rappelez quand les Rangers se sont servis pour la première fois de Jack McCartan l'an dernier. Ils se sont doublement appliqués sur la défensive. C'est ce que nous faisons actuellement dans une certaine mesure avec Hodge. Mais il y a aussi d'autres raisons pour notre bonne tenue. Nous nous sommes ressaisis juste au moment de l'arrivée de Hodge. Le club est parti en grande et Bellevue, Geoffrion, Moore et le Pocket Rocket se sont mis à compter. C'est une coïncidence que Hodge soit arrivé juste au moment où on s'est mis à bien aller».

Voilà l'opinion de Harvey. Le gérant-général Frank Selke nous reçoit aujourd'hui à son bureau. Nous nous communiquons son opinion dans la question dans notre prochaine chronique.

Le 2e tournoi de natation des facultés gagné par la Pédagogie

Le 2e concours de natation inter-facultés de l'Université Laval, s'est déroulé à la piscine du Palais Montcalm, mercredi. Au premier concours, l'équipe de la faculté de Médecine, avait réussi à prendre une avance de 16 points sur celle de la pédagogie.

Dans ce 2e concours, l'équipe de la Pédagogie a causé une surprise en remportant la palme avec 40 points, alors que le Collège Universitaire accumulait 32 points et la faculté de Médecine 27 points.

Cette victoire de la Pédagogie ne laisse à l'équipe de la Médecine qu'une avance de 2,5 pts, alors qu'il y a deux autres concours pour déterminer au total 16 points le championnat 1960-61 en natation.

Chez les dames, c'est aussi l'équipe de la Pédagogie qui s'est classée première avec un total de 29,5 points, le Collège Universitaire, deuxième avec 15,0 points et la Technologie Médicale troisième avec 14 points.

Le prochain concours aura lieu vers la mi-février.

Chez les hommes, ce fut Jacques Borne, de la faculté de Pédagogie qui brilla le plus, alors que Sandra Marks était en évidence chez les femmes.

Une démonstration de nage synchronisée fut donnée par un groupe de jeunes filles de l'Université ainsi qu'une série de plongeurs de fantaisie par Raymond Lavoie du Commerce.

Ces deux numéros surent plaire aux nombreux spectateurs qui se pressaient autour de la piscine.

Classification des équipes pour ce concours — 1er, Pédagogie, 40 pts; 2e, Collège Universitaire, 32 pts; 3e, Médecine, 27 pts; 4e, Commerce et Technologie Médicale, 21 pts.

Classification pour les deux concours — 1er, Médecine, 76 pts; 2e, Pédagogie, 73 pts; 3e, Collège Universitaire, 60,3 pts; 4e, Sciences, 50 pts; 5e, Commerce, 45 pts.

HOMMES

600 yds à relais, coupe variée — 1er, Collège Universitaire, 26; Pédagogie, 36; Commerce, 46; Technologie Médicale, 56.

TEMPS: 34,9

600 yds sur le dos — 1er, Jacques Borne, Pédagogie, 16; 2e, Jacques Borne, Pédagogie, 16; 3e, Michel Gagnon, Coll. Univ., 16; 4e, Pierre Tremblay, Commerce, 16.

TEMPS: 40,1

IMLACH A COMPARU DEJANT CAMPBELL

Montreal — (P.C.) — L'inspecteur Punch Imlach, des Maple Leafs de Toronto, a été sommé de se présenter hier devant le président Clarence Campbell, de la Ligue Nationale afin de fournir des explications au sujet des critiques formulées à l'encontre des arbitres à l'issue de la joute du 1er décembre entre les Canadiens de Montréal et les Maple Leafs. Les Leafs ont perdu cette joute au compte de 6-3.

HOCKEY

LIÈGE NATIONALE

Toronto 4, Canadiens 2
New-York 1, Détroit 1
Ligue NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

LIÈGE NATIONALE

Quatre clubs de la Côte de Beauport en lice cette saison: Beauport, Ste-Anne-de-Beauport, Montmorency et Beauport - Cédules de 18 joutes

La Ligue de hockey Junior-B, Québec-Montmorency entreprendra sa 4e saison d'opération sous l'habile direction du président Jacques Bienvenu, du secrétaire Benoit Bédard, du trésorier M. Deblois et Donald Archibald.

Le but de la Ligue est de permettre aux jeunes de s'amuser ferme tout en développant l'esprit sportif. A date la Ligue a fourni six joueurs qui évoluent dans un circuit Junior A.

Quatre clubs composent les cadres de la Ligue cette saison: Beauport, Montmorency, Ste-Anne de Beauport et Beauport. L'ouverture officielle de ce circuit se fera à Beauport et Ste-Anne de Beauport, dimanche prochain, à 2 h. 30.

Dans la première rencontre à défiler, seul 3 joueurs sont élus: l'affiche, les Castors de Beauport, J. Crépeault, B. Laforet et S. Lamoignon.

Donc rendez-vous à tous les amateurs, à Beauport et Ste-Anne pour les 2 ouvertures.

Cédule des parties

SAISON 1960-1961

18-Montmorency vs Ste-Anne

19-Montmorency vs Beauport

20-Montmorency vs Beauport

21-Montmorency vs Beauport

22-Montmorency vs Beauport

23-Montmorency vs Beauport

24-Montmorency vs Beauport

25-Montmorency vs Beauport

26-Montmorency vs Beauport

27-Montmorency vs Beauport

28-Montmorency vs Beauport

29-Montmorency vs Beauport

30-Montmorency vs Beauport

31-Montmorency vs Beauport

32-Montmorency vs Beauport

33-Montmorency vs Beauport

34-Montmorency vs Beauport

35-Montmorency vs Beauport

36-Montmorency vs Beauport

37-Montmorency vs Beauport

38-Montmorency vs Beauport

39-Montmorency vs Beauport

40-Montmorency vs Beauport

41-Montmorency vs Beauport

42-Montmorency vs Beauport

43-Montmorency vs Beauport

44-Montmorency vs Beauport

45-Montmorency vs Beauport

46-Montmorency vs Beauport

47-Montmorency vs Beauport

48-Montmorency vs Beauport

49-Montmorency vs Beauport

50-Montmorency vs Beauport

51-Montmorency vs Beauport

52-Montmorency vs Beauport

53-Montmorency vs Beauport

54-Montmorency vs Beauport

55-Montmorency vs Beauport

56-Montmorency vs Beauport

57-Montmorency vs Beauport

58-Montmorency vs Beauport

59-Montmorency vs Beauport

60-Montmorency vs Beauport

61-Montmorency vs Beauport

62-Montmorency vs Beauport

63-Montmorency vs Beauport

64-Montmorency vs Beauport

65-Montmorency vs Beauport

66-Montmorency vs Beauport

67-Montmorency vs Beauport

68-Montmorency vs Beauport

69-Montmorency vs Beauport

70-Montmorency vs Beauport

71-Montmorency vs Beauport

72-Montmorency vs Beauport

73-Montmorency vs Beauport

74-Montmorency vs Beauport

75-Montmorency vs Beauport

76-Montmorency vs Beauport

77-Montmorency vs Beauport

78-Montmorency vs Beauport

79-Montmorency vs Beauport

80-Montmorency vs Beauport

81-Montmorency vs Beauport

82-Montmorency vs Beauport

83-Montmorency vs Beauport

84-Montmorency vs Beauport

85-Montmorency vs Beauport

86-Montmorency vs Beauport

87-Montmorency vs Beauport

Vainqueurs et vaincus au tournoi de boxe à Valcartier



Cette photo, prise au camp Valcartier hier soir quelques minutes avant les combats préliminaires en vue du championnat provincial le 28 mars prochain, raconte par deux, leurs efforts individuels. De gauche à droite, à genoux, à l'avant: C. Bolduc, Montréal, 1er min. 3e ronde, K.O. par Robert Plau, Québec et champion amateur du Canada depuis 1957. Première rangée (de g. à d.): J. Desrosiers, Valcartier, par décision contre Y. Dupuis, Valcartier; J.-R. Gaudette et B. Maurice de Valcartier, résultats à venir; J.-F. Bélanger, à 39 sec. 3e ronde par K.O. technique contre P.-A. Fournier, deux fois de Valcartier; L.-M. Audet, par décision contre J.-R. Bélanger, deux fois de Valcartier; J.-M. McDonald perd par décision devant J. Couturier, tous deux de Valcartier. Deuxième rangée (de g. à d.): L. Houde, St-Malo, perd par décision devant C. Mercier, Valcartier; J. St-Hilaire, de St-Malo, à 1 min. 45 sec. par K.O. contre Y. Ringette, Valcartier; M. Daigle, St-Malo, à 41 sec. 2e ronde, perd devant M.-A. Rouchy, Valcartier; et M. Gauthier par décision perd contre G.-N. Mercier, tous deux de Valcartier. L'arbitre des combats était le lieutenant Gerry Beaudry, officier des sports pour la région militaire du Québec. (Photo, Défense nationale).

Importante joute des As à Rochester, ce soir

(Par L.-A. Frenette)

Les possibilités d'un changement au classement de la Ligue Américaine de hockey seront plus nombreuses ce soir que mercredi dernier alors que les Barons de Cleveland infligeront un échec à Hershey de 3 à 1 pour diminuer l'avance du Springfield en tête du circuit Gannan à dix points tout en laissant une triple égalité en troisième position entre les clubs Buffalo, Québec et Hershey. Ce soir, il y a deux rencontres et les deux autres équipes dans l'égalité, les As et les Bisons iront à l'action. Les premiers, nos porte-couleurs s'attaqueront aux Américains à Rochester tandis que le Buffalo jouera à Providence. Les chances des Bisons de l'emporter sont un peu plus belles que celles des As parce qu'ils affrontent le dernier club au classement et ont récemment un triomphe de 9-3 sur le Springfield, le plus haut pointage imposé à Marcel Paillé. Par contre à Buffalo même, les Reds de Phil Watson se sont réveillés, un but effilé et infligèrent un échec de 7 à 4 sur leurs rivaux de ce soir. Les protégés de Lou Pieri, défaits sur leur glace à leur dernière apparition au compte de 5 à 2 par le Rochester, devraient tenir par tous les moyens de se reprendre aux dépens des Bisons et s'approcher à un point du Rochester, si possible. Pour ce faire, il faudrait un gain des As sur les Américains.

Dans le clan des As, c'est bien des réguliers, la défense Jim ce désir qui aimait les joueurs Morrison. L'importance de la après leur troisième triomphe joute du Québec est de la plus cette saison sur les Indiens de haute valeur en raison du nom-Springfield, vendredi par 2, 2 bre de parties jouées et toutes Ce sera toute une fête ce soir les victoires sont nécessaires pour le Rochester qui revient sur pour compenser pour le nombre sa glace après s'en être absenté moult considérable de parties depuis le 2 décembre. Dans ses joutes par leurs rivaux de trois trois dernières rencontres chez plusieurs position. Advenant que le lui le Rochester a été tenu à Buffalo perde à Providence et l'impuissance, annulant une fois que les As profitent de cette si et encaissant la défaite dans la situation par un second gain consécutif à Rochester, ils détient les Américains feront l'improbable, après cinq jours de re-présente. Même si l'on ne doit pas trop s'occuper du classement val plus près de la partie de l'heure actuelle en raison de la ce soir, pour redorer leur blason grande différence des parties devant leurs supporters. jouées, les As en ayant deux.

Toutefois, la confiance règne trois et même cinq de plus que dans le camp des As qui à leur le Rochester, l'engagement de dernière visite à Rochester ont ce soir est pour cette dernière gagnée leur partie sur la route raison ce qui milite le plus en avant par 4 à 3. Nous souhaitons donc d'un grand effort de la part des As de se reconnaître à l'égard des hommes de Toupin qui sur le Springfield, prévaudra sûrement sur le Rochester ce soir.

Meilleurs compteurs

Joueur	B	A	Pts
Geoffrion, Canadiens	11	25	46
Moore, Canadiens	25	10	35
Béliveau, Canadiens	14	29	43
Mahovlich, Toronto	27	10	37
Ullman, Detroit	9	25	34
Richardson, Canadiens	15	18	33
Bathgate, Rangers	16	16	32
Howe, Detroit	8	24	32
Kull, Chicago	11	19	30
DeLoatch, Detroit	15	15	30
Kelly, Toronto	6	22	28
Olmstead, Toronto	12	16	28
Balfour, Chicago	12	15	27
Minin, Canadiens	6	20	26
Hay, Chicago	5	21	26
Heberton, Rangers	11	14	25
Stasiuk, Boston	4	21	25
Harvey, Canadiens	2	21	23
McKenney, Boston	13	9	22
Horvath, Boston	12	10	22
Toppazzini, Boston	8	14	22

matin pour atteindre Rochester aujourd'hui. Le même alignement qui a valu un triomphe sur le Springfield, prévaudra sûrement sur le Rochester ce soir.

LE CANADIEN FLECHIT DEVANT L'EQUIPE RAFISTOLEE DES MAPLE LEAFS PAR 4-2

Montréal. — (P.C.) — Les Maple Leafs de Toronto, leurs rangs décimés par les blessures, ont effectué un sensationnel ralliement en troisième période et ont causé une surprise hier soir aux mineurs de la Ligue Nationale, les Canadiens de Montréal, leur infligeant un revers de 4-2.

Billy Harris, Bob Nevin et Frank Mahovlich ont marqué les buts des Leafs dans cette troisième période. Mahovlich a marqué son but, 27e de la saison, dans un filet désert, à 17:35 après que Toe Blake eut retiré Charlie Hodge et l'eut remplacé par un autre joueur d'attaque.

Ce triomphe des Leafs a interrompu à huit la série de victoires

Les athlètes canadiens peuvent sortir de l'ombre

Selon le président national de la Fédération Haltérophile, l'athétisme n'est pas un mythe au Canada mais se voit contraint de demeurer dans l'ombre faute d'un indispensable appui

(Par Jacques REVELIN)



Plus notre enquête progresse, plus nous nous rendons compte combien les différents sports canadiens sont dans le besoin, mais combien aussi ceux qui dirigent présentement leur destinée ne sont pas exigeants et s'ingèrent pour trouver des méthodes favorisant leur expansion avec les pauvres moyens matériels et financiers qu'ils ont à leur disposition. C'est déprimant et réconfortant en même temps. Cela devrait surtout permettre au gouvernement, et particulièrement à ceux qui se proposent de défendre la cause de l'athlétisme à Ottawa, de réaliser que le sport amateur n'est pas une nature morte au pays. Il ne s'agit donc pas de le ressusciter. Faute de vitamine (l'argent), et d'un manque de médecins (entraîneurs), il souffre seulement d'un arrêt de croissance prolongé et se trouve dans la même situation qu'un homme de trente ans, alerte et vigoureux, dont les capacités sont cependant limitées en ayant vieilli sans améliorer les portions physiques d'un adolescent de dix ans. Comme l'affirme Maurice Allan, président national de la section poids et haltères dans l'Union Athlétique Amateur du Canada (A.A.U.), le sport est bien vivant chez nous, dans la province de Québec comme dans les autres contrées du Canada; mais, pour le voir manifester plus concrètement sa présence, il faut de toute nécessité lui injecter dans ses membres générateurs un sérum fortifiant afin qu'il puisse atteindre le plus tôt possible sa pleine maturité, sortir de l'ombre, et équilibrer son standard avec ceux des autres pays où les sports ont évolué au rythme du progrès des temps modernes.

UN PRÉSIDENT ENTREPRENANT

Si Maurice Allan prétend que le vrai sport amateur n'est pas mort, ou à l'agonie, au nord du 45e parallèle, c'est qu'il a la preuve. Le seul Québécois qui est actuellement à la tête d'un mouvement athlétique national possède en effet d'excellents arguments pour confirmer ses dires. Comme certaines sections de l'A.A.U., celle qu'il dirige depuis plusieurs semaines jouit à l'heure actuelle d'une vigueur grandissante. Certes les levers de poids ne forment pas une importante légion au Canada, mais leur nombre augmente sans cesse et il n'est pas impossible que leur effectif national soit doublé d'ici deux ans.

Pourquoi ?

Lassés d'attendre en vain l'entraide des gouvernements, et désireux plus que jamais de populariser davantage la pratique d'un des principaux sports de base pour toutes les activités athlétiques, Maurice Allan et ses plus proches collaborateurs ont mis au point un plan qui n'est peut-être pas inédit mais demeure cependant assez révolutionnaire. Cessant de se lamenter sur l'irréparable vide dont souffre éternellement la trésorerie de son mouvement, Allan a trouvé le moyen d'organiser dès cette année un grand tournoi national grâce auquel tous les hommes forts éparpillés d'un océan à l'autre pourront se confronter sans être contraints de quitter leur ville ou leur village, sans avoir besoin surtout de dépenser leurs économies pour voyager comme par le passé afin de vaincre et gagner un humble petit trophée... ou d'échouer.

Maurice Allan.



Celui qui dirige actuellement la Fédération Haltérophile au Canada est, comme on s'en doute, un fervent adepte du vrai sens du mot. Grand disciple de l'athlétisme et de la culture physique appliquée, il fut l'un de ceux qui y a plusieurs années, firent leur apparition un jour sur le stade du Collège des Jésuites en transportant un objet mystérieux qui inquiéta quelque peu les élèves de l'institution. Il s'agissait d'une simple boîte d'acier retenue par une chaîne utilisée dans un concours dit : "lancer de marteau". Sachant qu'il n'y en avait pas encore à la disposition des athlètes, ils avaient tout bonnement amené leur propre matériel. Comme un marteau devenu capitaine après avoir bouillonné longtemps sur les mers, Maurice Allan a gravi tous les échelons de la hiérarchie d'un mouvement sportif. Du simple athlète qu'il était, il devint en 1952, représentant du district de Québec dans l'A.A.U., puis la section des poids et haltères. Il fut nommé président provincial de cette même branche au début de cette année et, avant même que 1960 s'achève, il s'est vu confier le poste de président national au récent congrès de l'A.A.U. tenu à Halifax. Les voyageurs du ciel connaissent bien Maurice Allan pour avoir bénéficié de ses services à l'aéroport de l'aéroport Lorette. Quant aux jeunes qui fréquentent le gymnase Hercule et le Centre des Loisirs de St-Laurent, ils savent qu'ils peuvent se fier à sa vaste expérience dans la technique du lever de poids et haltères, qu'il enseigne régulièrement à ses deux endroits.

MAGNIFIQUE INITIATIVE

Maurice Allan a organisé en effet un championnat interprovincial de levage de poids par télégrammes. D'ici d'ici quelques jours certains mails, lorsqu'ils seront au courant des principaux détails, ne la trouveront pas bête du tout. Puisque les concours de poids et haltères ne nécessitent aucune confrontation d'homme à homme, à l'exemple de l'escrime, de la boxe, etc., en consistant uniquement à comparer les poussées individuelles, comme les quilles, le javelot, le lancer du poids, les épreuves de saut, et quelques autres, tous les haltérophiles du pays seront invités à disputer ce championnat juvénile sur place, le 25 mars prochain. Il leur suffira pour cela de s'enregistrer auprès de leurs dirigeants locaux et provinciaux, et d'effectuer sous la surveillance de ces der-

SUITE DE NOTRE ENQUETE SUR LES SPORTS AU CANADA (V)

niers les levers réglementaires, sportives déjà existantes et Au terme de la journée, tous les bien vivantes sauront utiliser rationnellement l'aide gouvernemen- tementale si elle survient comme promis, et parviendront à la faire fructifier pour le bien de la jeunesse et du prestige que les gouvernements espèrent en retirer.

SOLUTION TEMPORAIRE

Grâce à cette solution, Maurice Allan croit qu'un plus grand nombre de concurrents participeront aux épreuves, contrairement à celles du passé où les participants étaient peu nombreux à cause des frais de déplacements. Ce n'est qu'une solution temporaire, cependant, car, si comme tous les sportifs québécois le souhaitent ardemment, les grandes compétitions nationales pourront enfin s'organiser avec l'appui du gouvernement central, les concurrents se dérouleront alors à un seul endroit, permettant aux concurrents d'évaluer les possibilités de leurs adversaires et de profiter de leurs efforts supplémentaires pour les surpasser. Dans le cas d'un concours par télégramme une telle rivalité ne peut s'établir et favoriser la réalisation de hautes performances car tous les concurrents ignorent les résultats obtenus hors de leur ville jusqu'à l'ultime seconde du tournoi.

Il faut instituer un réseau d'entraîneurs Maurice Allan approuve fortement la nomination d'un commissaire national des sports. Il loue l'idée des Jeux Interprovinciaux émise par Lionel Fleury (voir l'Action Catholique) de mardi 13 décembre. Il seconde aussi les propositions formulées par les skieurs québécois, (14 décembre), mais il souhaite en plus que l'on multiplie les confrontations entre les meilleurs athlètes afin d'accroître leur progression pour espérer les voir un jour égaler ou même eclipser plusieurs records mondiaux. Il préconise aussi la formation d'entraîneurs compétents et itinérants que l'Etat emploierait pour effectuer des stages périodiques dans les grands centres portés au pays afin de conseiller les athlètes régionaux en leur enseignant les techniques éprouvées leur permettant d'exploiter au mieux leurs qualités.

Soirée d'ouverture de la Zone de Ski, ce soir, à l'Union Commerciale

Ce soir, aux salles de l'Union Commerciale, 275 rue de la Couronne, aura lieu la soirée d'ouverture de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent. A cette occasion, la direction invite tous les skieurs et les amis du ski à venir honorer un homme très dévoué à la cause du ski. La zone remettra au cours de cette soirée une plaque souvenir afin de lui démontrer que les skieurs lui sont reconnaissants de tout ce qu'il a fait et fait encore pour le ski à Québec. Il y aura également la présentation de la revue annuelle de la zone 1960-61. Le président invite tout spécialement les compétiteurs à venir à cette soirée récréative afin de rencontrer les officiers de la zone et par leur présence prouver qu'ils sont conscients de tout le travail qu'il se fait pour eux. Un orchestre de choix vous sera une agréable surprise.

Edmonton. — (P.C.) — Les Eskimos d'Edmonton ont réalisé un léger profit sur leur vente de ski. Ils ont fait un bon coup de la coupe Grey. Le président Gordon Wyon, du club Edmonton, a annoncé que le profit des Eskimos pour 1960 est d'environ \$1,500, comparativement à un déficit de \$12,000 l'an dernier. On a enregistré un profit grâce, surtout, à la part des Eskimos dans la vente pour la coupe Grey, qui s'est élevée à \$83,000.

Harvey fêtera ses 36 ans, lundi, en souhaitant jouer encore longtemps

Montréal. — (P.C.) — Prendre le plus grand plaisir de sa vie, c'est ce que dit Doug Harvey, le meilleur joueur de défense de tous les temps. Le vétérinaire Doug Harvey, des Canadiens, qui célébrera lundi prochain son 36e anniversaire de naissance. Bien qu'il en soit à sa 14e saison dans la Ligue Nationale, Harvey ne songe nullement à accrocher ses patins. "Je n'oserai pas prédire jusqu'à quel âge je jouerai au hockey, mais croyez-moi, j'ai autant de plaisir aujourd'hui qu'à mes débuts", de dire Harvey. Doug croit qu'il accrochera ses patins quand il sera fatigué de voyager ou qu'il commencera à prendre de l'embonpoint. Harvey est actuellement à son poids normal, soit 187 livres.

Tir à l'arc du club Flèches de la Colline

Chose assez remarquable pour un athlète qui joue depuis si longtemps dans la Ligue Nationale, Harvey n'a jamais été sérieusement blessé. Il a manqué au plus neuf parties dans une saison. Le meilleur Lors de la dernière période d'entraînement, Harvey fut blessé à un pied et il ne fut pas à son aise pour le premier mois de la saison, ressentant de vives douleurs à unorteil. Ce malaise, pour effet de réduire son poids corporel, se fit sentir chez les Canadiens. Mais depuis que Harvey est rétabli, il a retrouvé sa forme d'antan et les Canadiens aussi.

CURLING CLUB ETCHEMIN

Voici les résultats des parties jouées hier dans le tournoi "din-din et poulet" : Claire Lambert 3; Mme Aimé Demers 8; Emile Foulain 9, Hormisdas Tardif 8.

CLUB CAMBRAI

Voici les résultats des parties jouées dans le tournoi pour le British Consols : G. Asselin 11, R. Blanchet 3; D. Lawrence 12, capt. Roussin 4; H. Emmond 10, G. Dempsey 4. La compétition se poursuivra ce soir à 8 h. p.m. dans la cage des Wings. Le jeu a été ouvert durant presque toute la partie.

Gordie Howe évite une défaite aux Red Wings

Détroit. — (P.A.) — Le huitième but de Gordie Howe cette saison, son troisième en trois jours, a permis hier soir aux Red Wings de Détroit de s'en tirer avec une joute nulle de 1-1 la deuxième période. Sawchuk, avec les Rangers de New-York, de retour dans les filets des Red Wings après que Hank Bassen plus élevé n'eût été le travail extrêmement brillant de Lorne Worsley dans les buts des Rangers et celui de Terry Sawchuk dans la cage des Wings. Le jeu a été ouvert durant presque toute la partie.

Le hockey débutera, samedi, aux parcs Bardy et St-Mathieu de l'Oeuvre des Terrans de Jeux

Deux des six parcs où l'Oeuvre des Terrans de Jeux de Québec organise du hockey pour les jeunes, se mettront en branle dès cette fin de semaine. En effet, Jean-Paul Massicot, moniteur du parc St-Mathieu, nous informe qu'il a réussi à organiser quatre ligues : totalisant un total d'environ 150 joueurs. Les activités sur les autres parcs, soit à Ferland, à Victoria, Bantam et Midget. Environ 150 jeunes évolueront dans ces circuits. Le début de la saison est prévu pour samedi matin. En ce qui concerne le parc Bardy, mis à la disposition des parois de St-Pie X et de St-Pascal, la saison débutera également samedi matin.

Première période

1-New York, Gadsby (Sullivan) 9:52
2-Détroit, Howe (Sullivan) 14:21
3-Quebec, Gadsby (Sullivan) 17:57
4-Edmonton, Gadsby (Sullivan) 18:37
5-Toronto, Gadsby (Sullivan) 19:00
6-Montreal, Gadsby (Sullivan) 19:30
7-Philadelphia, Gadsby (Sullivan) 19:50
8-Atlanta, Gadsby (Sullivan) 20:00
9-Colorado, Gadsby (Sullivan) 20:10
10-Calgary, Gadsby (Sullivan) 20:20
11-Winnipeg, Gadsby (Sullivan) 20:30
12-Phoenix, Gadsby (Sullivan) 20:40
13-San Jose, Gadsby (Sullivan) 20:50
14-Vancouver, Gadsby (Sullivan) 21:00
15-Los Angeles, Gadsby (Sullivan) 21:10
16-San Diego, Gadsby (Sullivan) 21:20
17-Dallas, Gadsby (Sullivan) 21:30
18-Houston, Gadsby (Sullivan) 21:40
19-New Orleans, Gadsby (Sullivan) 21:50
20-Memphis, Gadsby (Sullivan) 22:00
21-Nashville, Gadsby (Sullivan) 22:10
22-Kentucky, Gadsby (Sullivan) 22:20
23-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 22:30
24-Columbus, Gadsby (Sullivan) 22:40
25-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 22:50
26-Richmond, Gadsby (Sullivan) 23:00
27-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 23:10
28-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 23:20
29-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 23:30
30-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 23:40
31-Columbus, Gadsby (Sullivan) 23:50
32-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 24:00
33-Richmond, Gadsby (Sullivan) 24:10
34-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 24:20
35-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 24:30
36-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 24:40
37-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 24:50
38-Columbus, Gadsby (Sullivan) 25:00
39-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 25:10
40-Richmond, Gadsby (Sullivan) 25:20
41-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 25:30
42-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 25:40
43-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 25:50
44-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 26:00
45-Columbus, Gadsby (Sullivan) 26:10
46-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 26:20
47-Richmond, Gadsby (Sullivan) 26:30
48-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 26:40
49-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 26:50
50-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 27:00
51-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 27:10
52-Columbus, Gadsby (Sullivan) 27:20
53-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 27:30
54-Richmond, Gadsby (Sullivan) 27:40
55-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 27:50
56-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 28:00
57-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 28:10
58-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 28:20
59-Columbus, Gadsby (Sullivan) 28:30
60-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 28:40
61-Richmond, Gadsby (Sullivan) 28:50
62-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 29:00
63-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 29:10
64-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 29:20
65-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 29:30
66-Columbus, Gadsby (Sullivan) 29:40
67-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 29:50
68-Richmond, Gadsby (Sullivan) 30:00
69-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 30:10
70-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 30:20
71-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 30:30
72-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 30:40
73-Columbus, Gadsby (Sullivan) 30:50
74-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 31:00
75-Richmond, Gadsby (Sullivan) 31:10
76-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 31:20
77-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 31:30
78-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 31:40
79-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 31:50
80-Columbus, Gadsby (Sullivan) 32:00
81-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 32:10
82-Richmond, Gadsby (Sullivan) 32:20
83-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 32:30
84-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 32:40
85-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 32:50
86-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 33:00
87-Columbus, Gadsby (Sullivan) 33:10
88-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 33:20
89-Richmond, Gadsby (Sullivan) 33:30
90-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 33:40
91-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 33:50
92-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 34:00
93-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 34:10
94-Columbus, Gadsby (Sullivan) 34:20
95-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 34:30
96-Richmond, Gadsby (Sullivan) 34:40
97-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 34:50
98-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 35:00
99-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 35:10
100-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 35:20
101-Columbus, Gadsby (Sullivan) 35:30
102-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 35:40
103-Richmond, Gadsby (Sullivan) 35:50
104-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 36:00
105-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 36:10
106-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 36:20
107-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 36:30
108-Columbus, Gadsby (Sullivan) 36:40
109-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 36:50
110-Richmond, Gadsby (Sullivan) 37:00
111-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 37:10
112-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 37:20
113-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 37:30
114-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 37:40
115-Columbus, Gadsby (Sullivan) 37:50
116-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 38:00
117-Richmond, Gadsby (Sullivan) 38:10
118-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 38:20
119-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 38:30
120-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 38:40
121-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 38:50
122-Columbus, Gadsby (Sullivan) 39:00
123-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 39:10
124-Richmond, Gadsby (Sullivan) 39:20
125-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 39:30
126-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 39:40
127-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 39:50
128-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 40:00
129-Columbus, Gadsby (Sullivan) 40:10
130-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 40:20
131-Richmond, Gadsby (Sullivan) 40:30
132-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 40:40
133-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 40:50
134-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 41:00
135-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 41:10
136-Columbus, Gadsby (Sullivan) 41:20
137-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 41:30
138-Richmond, Gadsby (Sullivan) 41:40
139-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 41:50
140-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 42:00
141-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 42:10
142-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 42:20
143-Columbus, Gadsby (Sullivan) 42:30
144-Charlotte, Gadsby (Sullivan) 42:40
145-Richmond, Gadsby (Sullivan) 42:50
146-Pittsburgh, Gadsby (Sullivan) 43:00
147-Cincinnati, Gadsby (Sullivan) 43:10
148-Cleveland, Gadsby (Sullivan) 43:20
149-Indianapolis, Gadsby (Sullivan) 43:30
150-Columbus, Gadsby (Sullivan) 43:40



Fenêtre sur le monde

Où que vous soyez assis dans la nouvelle Vauxhall, vous goûtez pleinement le paysage qui se déroule sous vos yeux. Le pare-brise panoramique de sécurité, en verre lamellé, et la glace arrière montant jusqu'au toit laissent une visibilité parfaitement dégagée, parfaitement claire. Et la Vauxhall est vraiment remarquable à plusieurs autres points de vue. Sa sobre élégance, ses nombreuses caractéristiques de commodité, son rendement ultra-économique et son prix modique en font le placement le plus avantageux qui soit dans le domaine de l'automobile. Passez dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Vauxhall vous renseigner sur tout ce qu'offre cette voiture agréable entre toutes.

Robuste et fouguese!

Le robuste moteur à 4 cylindres de la Vauxhall allie fougue et puissance. Facile à souhalit, il réagit à la moindre pression sur l'accélérateur.



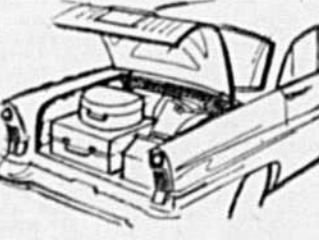
Si agréable à conduire



Dotée d'une direction qui n'exige aucun effort, la Vauxhall se conduit aisément... se gare et prend les virages avec une facilité idéale.

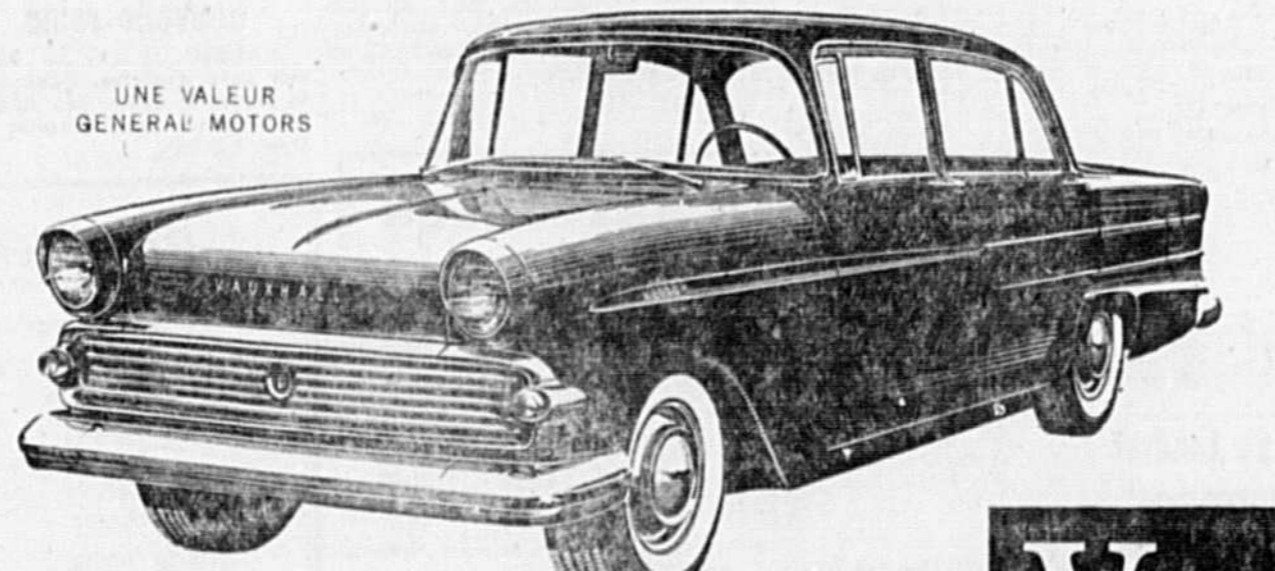
Spaciosité!

Que dites-vous de ce coffre? La Vauxhall vous offre suffisamment d'espace pour tous vos bagages de vacances.



PLUS TOUS CES AVANTAGES GRATUITS...

- CINQ PLACES CONFORTABLES • COMMODITÉ DES QUATRE PORTES • PARE-BRISÉ PANORAMIQUE EN VERRE LAMELLÉ • CHAUFFERETTE-DÉGIVREUR À PRISE D'AIR FRAIS • CARROSSERIE MONOCOQUE • CARBURATEUR ÉCONOMIQUE • TRAITEMENT ANTIROUILLE PAR BAINS • FILTRE D'AIR À BAIN D'HUILE • SUSPENSION LEVEL-RIDE • EMBRAYAGE À COMMANDE HYDRAULIQUE • ESSUIE-GLACE ÉLECTRIQUES À VITESSE CONSTANTE



Sedan 4 portes Victor Standard

LA PLUS EN VUE POUR L'ÉCONOMIE!

Concessionnaires autorisés de Vauxhall pour la ville de Québec :

AUTOMOBILES, INC.
555, rue de la Couronne, Québec, P.Q., Tél. : LA 9-3371

GIGUERE AUTOMOBILE LTEE,
895, rue Dorchester (Coin Boul Hamel) Québec, P.Q. Tél. : LA 9-1351

Vauxhall

La voiture anglaise construite et garantie par General Motors

Sur les marchés de Toronto Montréal New-York

Table of stock market data for Toronto, Montreal, and New York, including various stock indices and company names.

Bourse des céréales WINNIPEG

Winnipeg (P.C.) - L'annonce de la nouvelle politique argentine en matière d'exportation a eu pour effet de créer un fort courant d'intérêt à l'égard du blé.

Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux

Un acier à structures plus fort, plus économique et plus facile à utiliser pour la construction de ponts, d'édifices, de navires, de chaudières, de pylônes et de nombreuses autres réalisations.

Marché de l'or

Paris (P.C.) - Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 39.50 hier sur le marché libre de l'or français.

Change étranger

Table of foreign exchange rates for various currencies including the dollar, pound, and franc.

Le dollar ... canadien

NEW-YORK (P.C.) - Le dollar canadien a baissé hier de 1.32 à une prime de \$1.02 7/32 au regard de \$1.02 17/32, jeudi dernier.

Fonds Mutuels

Table of mutual fund data, including fund names and their respective values.

Bourse de New-York

NEW-YORK (P.A.) - Le marché a continué à évoluer sans orientation précise hier, le marché lui-même irrégulière à la fermeture.

Le dollar ... américain

MONTREAL (P.C.) - Le dollar américain était à un escompte de 2-3/16 pour cent en devises canadiennes, en progrès de 1-16, hier, à la fermeture.

Bourse de Montréal

MONTREAL (P.C.) - La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont fermé à la hausse hier à l'issue d'une séance peu animée.

Bourse de Toronto

TORONTO (P.C.) - Le marché présentait une allure irrégulière hier à la fermeture d'une séance peu animée.

Cours des huiles

Table of oil prices for various grades and types.

Produits agricoles

Le marché des oeufs se maintient ferme. Le marché des volailles est assez stable.

Dividendes

Table of dividend payments for various companies.

Advertisement for J. T. Gendron, Inc. listing members of the Montreal Stock Exchange and contact information.

Advertisement for CLEMENT, GUIMONT Inc. listing recommended placements and contact information.

Advertisement for 'Nouvelle reine' featuring a list of products and prices.

Advertisement for 'Bourse de Londres' providing market news and exchange rates.

Advertisement for 'Cours des huiles' listing various oil products and their prices.

Advertisement for 'Produits agricoles' listing agricultural products and their market status.

Advertisement for 'Dividendes' listing companies and their dividend payments.

Advertisement for 'J. T. Gendron, Inc.' listing members of the Montreal Stock Exchange.

Advertisement for 'CLEMENT, GUIMONT Inc.' listing recommended placements.

Advertisement for 'Nouvelle reine' listing products and prices.

Advertisement for 'Bourse de Toronto' listing market news.

Advertisement for 'Bourse de Montréal' listing market news.

Advertisement for 'Bourse de New-York' listing market news.

Advertisement for 'Change étranger' listing exchange rates.

Advertisement for 'Fonds Mutuels' listing mutual funds.

Advertisement for 'Marché de l'or' listing gold market news.

Advertisement for 'Bourse des céréales' listing grain market news.

Advertisement for 'Sur les marchés de Toronto Montréal New-York' listing stock market news.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Advertisement for 'AVIS' listing various notices and announcements.

Advertisement for 'SYNDICAT DES FIDUCIAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL' listing a professional association.

Advertisement for 'Province de Québec' listing government services.

Advertisement for 'MONTREAL (P.C.)' listing local news and market information.

Advertisement for 'BESTIAUX' listing livestock market news.

Advertisement for 'Besifaux' listing a company or service.

Advertisement for 'Taux d'escompte' listing interest rates.

Advertisement for 'Winnipeg' listing local news and market information.

Advertisement for 'Un acier à structures plus fort, plus léger et moins coûteux' listing steel products.

Advertisement for 'Sillery vend une émission' listing a bond offering.

Toronto... (Suite de la page 12)

Table with 4 columns: Item, Price, Item, Price. Lists various goods and their costs.

CURB

Table with 4 columns: Item, Price, Item, Price. Lists various goods and their costs.

PETROLES

Table with 4 columns: Item, Price, Item, Price. Lists various petroleum products and their costs.

MINES

Table with 4 columns: Item, Price, Item, Price. Lists various mining products and their costs.

Année prospère pour l'industrie de l'auto

Windsor. — "Nous entrevoyons en 1961 une bonne année pour l'industrie automobile et pour l'ensemble de l'économie canadienne. Nos plans sont faits en conséquence".

"Il ne peut faire de doute, a affirmé M. Todgham, que durant les dix derniers mois la vie économique du Canada a fini par suivre une ligne de progression horizontale. Prévue par quelques-uns de nos meilleurs économistes, ces conditions n'ont pas eu le mauvais effet on l'attendu qu'on avait craints dans certains milieux".

LÉVIS et la Banquette

Horlogers-Bijoutiers

NOUS VOUS INVITONS à venir admirer notre merveilleuse collection de bagues à diamants et jongs avant d'en faire l'achat à toute autre bijouterie.

UN ESCOMPTE DE 50% vous sera accordé

J.-B. PARADIS

HORLOGER - BIJOUTIER 127, rue Commerciale, Lévis. Tél. : TE 7-5466

L'ACTION CATHOLIQUE

A LEVIS ABONNEMENTS: Robert BRETON 245, rue Wolfe, Tél: TE 7-1922

NOUVELLES: Tél: TE 7-6118

ANNONCES CLASSEES: Québec: LA 2-4771

ANNONCES COMMERCIALES: Robert BRETON, 245, rue Wolfe, Tél: TE 7-1922

Huile pour brûleurs LEVIS PETROLEUM CO. LIMITEE

Huile à chauffage

Meubles à vendre LEOPOLD TREMBLAY 1123 Rue Commerciale

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

VENTE et SERVICE Conditions faciles de paiement

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

65 morts après un soulèvement en Algérie



La visite qu'a effectuée récemment le général de Gaulle en Algérie a été suivie de manifestations violentes...

Les revenus du pont Jacques-Cartier montaient à \$3,258,024, le 1er

OTTAWA, (P.C.) — Répondant à une question du député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, M. Louis-Joseph Pigeon, le ministre des Transports, M. Léon Balcer, a fait observer que les revenus du pont Jacques-Cartier s'étaient élevés par \$3,258,024 le 1er décembre 1959 à la même date cette année, soit la première année complète depuis l'installation des appareils automatiques de perception.

En 1955-56, alors que des péagers étaient chargés de percevoir les droits de passage, les revenus s'élevaient à \$2,132,639.

Expulsion de prêtres catholiques au Soudan

Le gouvernement du Soudan semble s'emparer du moindre prétexte pour expulser les prêtres catholiques du pays. La vague débuta en 1956 alors que le Soudan devint indépendant.

Durant la saison hivernale, pas de stationnement dans les rues

Les chefs de police de Lévis et Lauzon avisent la population de ce soir aucune automobile ne sera tolérée en stationnement durant la nuit dans les rues, afin de permettre un meilleur nettoyage des chemins au cours des tempêtes qui surviendront très bientôt.

La guignolée à Lauzon le 18 décembre 1960

Les membres de la Conférence St-Vincent de Paul, feront dimanche la traditionnelle guignolée de Lévis. M. l'abbé Jacques Langlois, vicaire à Notre-Dame, Sr Vincent de Paul, feront la guignolée.

La guignolée à Bienville

La guignolée pour la paroisse St-Antoine de Bienville sera faite par les membres du Jeune-Commerce Lévis-Lauzon, samedi le 24 décembre prochain.

Assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire de Lévis

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Lévis aura lieu le dimanche 18 décembre 1960 à 9 heures p.m. à l'école Notre-Dame, 83, rue St-Georges, Lévis.

Meubles à vendre

LEOPOLD TREMBLAY 1123 Rue Commerciale

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

VENTE et SERVICE Conditions faciles de paiement

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Meubles et Accessoires électriques de tous genres

Prohibition à Arvida

Le maire Georges Hébert, de la cité d'Arvida, alors qu'il se prononçait en faveur d'une consultation populaire dans la cité d'Arvida, a tenu à préciser que du fait qu'il votait en faveur de la consultation populaire ne voulait pas nécessairement dire qu'il était en faveur du régime des liqueurs à Arvida.

"La résolution est claire: il s'agit d'une consultation populaire avant que le Conseil ne décide quoi que ce soit, une décision visant à permettre à la population d'Arvida de se prononcer sur cette importante question."

Il s'agit, dans le débat qui est devant nous, de décider si nous devons accorder ou ne pas accorder une consultation populaire au sujet de la prohibition.

Objet étrange aperçu à Sherbrooke

Plusieurs personnes ont dit avoir vu, samedi dernier, vers 5 h. 30, un objet étrange dans le ciel, au sud-est de Sherbrooke. Cet objet, qui semblait une boule de feu, s'est subitement modifié pour devenir un immense cercle de feu dont la partie centrale aurait été enlevée par une explosion.

Ce phénomène a aussi été vu par des pilotes de l'aviation commerciale à Bagotville et à Albany, N.Y.

Toutefois, la base aérienne de Dorval ne mentionne aucunement ce phénomène dans ses rapports; ce qui laisse supposer que celui-ci s'est présenté à l'est du Canada et de la province seulement.

Les revenus du pont Jacques-Cartier montaient à \$3,258,024, le 1er

OTTAWA, (P.C.) — Répondant à une question du député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, M. Louis-Joseph Pigeon, le ministre des Transports, M. Léon Balcer, a fait observer que les revenus du pont Jacques-Cartier s'étaient élevés par \$3,258,024 le 1er décembre 1959 à la même date cette année, soit la première année complète depuis l'installation des appareils automatiques de perception.

En 1955-56, alors que des péagers étaient chargés de percevoir les droits de passage, les revenus s'élevaient à \$2,132,639.

Large advertisement for a cruise ship: 'Oui, c'est vrai! UNE CROISIERE DE \$250.00 10 JOURS pour aussi peu que \$250.00 IL EST ENCORE TEMPS DE RÉSERVER!' Includes an image of a ship.

Advertisement for 'Empress of England' cruise line, listing various routes and agents.

Advertisement for 'Canadien Pacifique' cruise line, listing various routes and agents.

Cartoon titled 'LA FAMILLE TETEBECHÉ' by Chic Young, showing a family scene.

Cartoon titled 'TERRY ET LES PIRATES' by Georges Wunder, showing a pirate ship and crew.

Cartoon titled 'TERRY ET LES PIRATES' by Georges Wunder, showing a pirate ship and crew.

Cartoon titled 'TERRY ET LES PIRATES' by Georges Wunder, showing a pirate ship and crew.

L'ACTION CATHOLIQUE
Aussi que comme envoi postal de la deuxième classe
Membre de L.A.C.B. et de la Presse Canadienne
Propriété de L'ACTION CATHOLIQUE JOURNAL QUOTIDIEN

LA 2-4771 et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naisances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand-messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la forme ordinaire, et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naisances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "La Vie Sociale", les autres, dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenus: 50 cents. Toute autre annonce classifiée: Une insertion de 25 mots ou moins: 0.50 cent par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel: dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit: J insertion: 12 cents la ligne agate, 6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, doubles dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit: J insertion: 12 cents la ligne agate, 6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit: J insertion: 12 cents la ligne agate, 6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit: J insertion: 12 cents la ligne agate, 6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit: J insertion: 12 cents la ligne agate, 6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

Pour votre commodité
Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classifiée, aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION
208, ST-VALLIER-OUEST
Tél.: LA 4-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA-4-9944

TABAGIES J.E. GIGUERE
375 est, St-Joseph
Tél.: LA 3-0738

TABAGIES JOS. COTE LTF
Hôtel St-Roch
Tél.: LA 2-3921

TABAGIES JOS. COTE LTF
26, rue St-Jean
Tél.: LA 4-0574

TABAGIES JOS. COTE LTF
17, rue Buade
Tél.: LA 2-0288

TABAGIES JOS. COTE LTF
95 ouest, St-Joseph
Tél.: LA 4-0592

TABAGIES JOS. COTE LTF
1199, 4ème Avenue
Tél.: LA 4-0350

TABAGIES JOS. COTE LTF
695 est, St-Joseph
Tél.: LA 4-0454

TABAGIES JOS. COTE LTF
417 est, St-Vallier
Tél.: LA 4-0322

TABAGIES JOS. COTE LTF
303 est, St-Joseph
Tél.: LA 4-0054

TABAGIES JOS. COTE LTF
154, rue St-Jean
Tél.: LA 2-0594

Tarif d'abonnement
LIVRAISON PAR PORTEUR
Semaine 25
1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.00 \$2.75 \$5.00 \$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE
1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.00 \$2.75 \$4.75 \$9.50

AUX ETATS-UNIS
1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.00 \$3.00 \$5.25 \$10.50

hebdomadaire, partout au Canada (Journal du vendredi sans supplément)
\$4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Quotidien: \$10.50 par année
Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire: \$5.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien: \$15.00 par année
Autres pays étrangers
Hebdomadaire: \$7.50 par année

AVIS DE DECES
Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Argent à prêter
ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèque sur tous genres de propriétés, résidentielles et commerciales, dans toute la province. Aussi prêts pour consolider les dettes. Aide Universelle LTÉE, 466, de la Couronne, (chambre 226), Québec, Tél.: jour, LA 2-3968; soir, OL 3-7908. 10314-1-12 (1 mar.mer.v. au 30-12) 15

ARGENT PRETER, 1ère, 2ème hypothèque sur toute propriété résidentielle, commerciale, taux raisonnables, long terme, dans toute province. S'adresser 246, Grande-Allée ouest, LA 5-6823. 10483-9-12 (1 ms) 15

PRETS SUR première et deuxième hypothèques, \$1,600 et plus. Payables en 1ère et 2ème hypothèque, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE, INC., 38, Desjardins, Québec, Tél.: LA 5-4637, demandez M. André Lepage. 10580-14-12 (1 ms) 15

\$1,600. A \$75,000. A LA MEME personne dans la province. PRET HYPOTHECAIRE LAURENTIEN INC., 264, de la Couronne, LA 9-8234; le soir: LA 9-1813. (1 ms) 15

HYPOTHEQUES et achats de créances sur première et 2ème hypothèques, jusqu'à 10 ans pour rembourser. Meilleur taux d'intérêt. SOCIETE D'AIDE FINANCIERE DU QUEBEC, Tél.: LA 5-6464 285, est, St-Joseph, Québec, 10639-16-12 (6 fs) 15

PRET SUR HYPOTHEQUE
SPECIAL pour Portneuf et région en 1ère et 2ème hypothèques, taux avantageux, jusqu'à 10 ans pour rembourser le montant dont vous avez besoin. Ecrire CASIER 673, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC, ou Tél.: 28-W-2, St-Ubalde. 10657-16-12 (2 fs) 15

ACHETEZ CHEZ NOS ANNONCEURS
WILLIS & CO. LTD
1095 ST-JEAN
QUEBEC, TEL. LA 4-3573
920-19-10 (l.mer.v. au 16-12) 21

A vendre - Divers
SACRIFIER LAROUSSE 20ème siècle, encyclopédie de la Jeunesse avec guide, encyclopédie Grolier, 1 série Book of Popular Science. Le tout neuf. Appelez préférence soir, MO 3-4273. 10654-16-12 (17-21) 21

A vendre ou à louer
DU NOUVEAU, location, vente, robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne, ENR, 436, 3e Avenue, LA 9-7606. 10450-7-12 (1 ms) 24

LOUER OU VENDRE, costumes Père Noël, ceinture, barbe, manteau fourrure \$50.00, rat musqué \$100.00, manteau drap 12 ans \$10.00. Mme L. Nadeau-123, Crémazie ouest, LA 5-6434. 10482-9-12 (14 fs) 24

Avis divers
POLYCOPIES
Vous copies au duplicateur seront d'une netteté parfaite et d'une lecture facile et agréable si vous confiez l'exécution aux spécialistes de

INSTITUT RAYMOND
COURS PAR CORRESPONDANCE
général et scientifique, 8e, 9e, 10e, 11e années, garçons et filles, (aspirants gardes-malades). Livres fournis gratuitement. Examen du département de l'Instruction publique. Aussi français, anglais, etc. Pour obtenir prospectus gratuits et preuves d'efficacité, envoyer simplement vos nom et adresse à INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin Ste-Foy, Québec 6. 10057-19-11 (1 ms) 81

INSTITUT D'AUBIGNY
COURS PAR CORRESPONDANCE
8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années, scientifiques, garçons et filles. 11e pour aspirants gardes-malades, diplôme du département de l'Instruction publique. Cours spéciaux: Sciences, Mathématiques. Manuels fournis gratuitement. C. P. 131, LAUTE-VILLE, Québec, Tél.: 7-7539. 10044-19-11 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE. — Éléments latins à Philo II, culture générale latin par correspondance. Prospectus, professeur P. DE BELLEAU, INSTITUT LATIN, 836, rue D'Aiguillon, Québec 4. Tél.: LA 3-3754. 10045-19-11 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
COURS PAR CORRESPONDANCE. — Cours de 6e à la 12e année commerciale et scientifique (Examens du département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténodactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, rue St-Jean, Québec. Tél.: LA 9-3751 — MU 1-2808. 10046-19-11 (1 ms) 81

HOMMES DEMANDES
PENSEZ à votre avenir. Apprenez le bon marché métier soudeur, mécanique, automobiles, moteurs, Diesel, etc. — Demandez prospectus. Ouvert à l'année. — ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ième Avenue, Québec. 10061-19-11 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVEU: Tél.: 7-9889 — LA 2-6160 — OL 3-1853. 10084-21-11 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC
Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spécialisés: graphie, dactylo-comptabilité. Tél.: LA 2-7490. 10449-7-12 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées
COMMENCEZ MAINTENANT, devenez représentante AVON, augmentez votre revenu en travaillant quelques heures par jour. Commission libérale, expérience non nécessaire. Pour informations signalez LA 3-7706. 10424-14-12 (3 fs) 90

FUTURE MERE, bon chez soi, famille catholique, chambre personnelle, légers travaux, \$70.00 par mois. Mme Jean Girard, 4950, Jarry est, Montréal. Tél.: RA 7-1401. 10514-10-12 (6 fs) 90

Hommes demandés
POUVEZ-VOUS fournir automobile? Etes-vous intéressé à gagner \$150 par semaine? Téléphonnez à FULLER BRUSH CO. LTD, LA-8277. 10361-3-12 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés
FAITES \$60. à \$100. par semaine dans votre entourage en vendant nos 8 produits. Produits de beauté, médicinaux, épices, essences, vitamines, produits pour la ferme. Ecrire à PRODUITS BERUBE, St-Alexandre (B) Kam, P.Q. 10455-7-12 (1 ms) 105

VENDEURS, VENDEUSES, temps libre, plusieurs font \$50.00 l'heure. Bel assortiment bas nylon, vedette pour toute la famille, collants magnifiques, emballage pour cadeau des fêtes. Livraison immédiate. S'adresser anglais Enr., 353, 16ème Rue, Québec. 10331-2-12 (13 fs) 106

Information
ALCOOLQUES ANONYMES—Voulez-vous arrêter de boire et ne le pouvez plus? Ecrivez: Le secrétaire, CASIER POSTAL 1861, Québec — Tél.: LA 4-6108. 10147-24-11 (1 ms) 112

ALCOOLIQUES
POUR FEMMES alcooliques. Adressez-vous à Maison Dornémy, désintoxication et travail de réhabilitation. — LA 7-3487. 10377-3-12 (1 ms) 112

REPARATIONS, PIECES ET SERVICE pour
LAVEUSES
toutes marques et modèles
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
351 est, boul. Charest — Tél.: LA 9-8479
10638-16-12 (l.mer.v. au 13-2) 21

Vous pouvez maintenant
LOUER UN PETIT PIANO NEUF
NEWCOMBE OU WILLIS
Les argents payés sont applicables sur l'achat.

WILLIS & CO. LTD
1095 ST-JEAN
QUEBEC, TEL. LA 4-3573
920-19-10 (l.mer.v. au 16-12) 21

Commerces à vendre
MAGASIN de linges avec épicerie, 2 logements, stock et ameublement, très bien situé dans une ville. A vendre ou à louer. Ecrire CASIER 673, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC. 10469-9-12 (vs) au 17-12) 66

Couture - Reprisage
REPRISAGE INVISIBLE, trous, mites, brûlures, déchirures, réparons usure au bas des manches et revers de pantalons, méthode européenne, service postal pour clients de l'ex-terieur. Pullman Valet Service Enr., 1096, 1ère Avenue, LA 4-4312. LA 2-8656. 9999-17-11 (1 ms) 69

Dentistes
Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-externe de Forsyth-Dental Infirmary, Boston. — Ferme les mardis et jeudis soir. 571, 3ième AVENUE, Québec. Tél. BUR. LA 4-3312. Rés.: LA 7-3575. 10379-3-12 (1 ms) 74

Bois, huile
A.-B. FORTIN — Bois de chauffage de toutes sortes; aussi huile à brûler. — Cour: 15, rue Marie-de-L'Incarnation. Rés.: 12, rue Marie-de-L'Incarnation. — Tél.: LA 7-7490. 10962-3-12 (1 ms) 29

Brûleurs à l'huile
EUG. DESROCHES FILS, LTEE
REPARATIONS et ajustement de carburateurs pour brûleurs. — 569, St-Vallier-Ouest. LA 5-4946. 10499-12-12 (1 ms) 35-A

Chambres et pension
NOUVELLE MAISON de pension pour vieux couples, aussi personnes seules, au prix de leur pension. Le site est merveilleux, situé tout près de l'église. Ecrire au PAVILLON T-JOSEPH, Notre-Dame-des-Laurentides, Québec, Tél.: VI 9-3625. 10238-29-11 (1 ms) 46

PENSION POUR VIEILLARDS
COUPLES, convalescents et impotents, service garde-malade, très bon chez soi. S'adresser Villa Maria, 8360, 1ère Avenue, Charlesbourg. Tél.: MA 3-7733. 10334-2-12 (1 ms) 46

Chevaux à vendre
Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vante à Québec et N.-B. Achetons aussi tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, LTEE
PINTENDRE, LEVIS
Tél.: Bureau TE 7-7124
Rés.: TE 7-9239 — TE 7-9889
10498-12-12 (1 ms) 55

Clavigraphes
CLEMÉNT & CLEMÉNT, INC., 511, est, boul. Charest. Tél.: LA 5-4823. Agents exclusifs clavigraphes Underwood, Location \$6, par mois ou \$15.00 par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, cartouches, fournitures bureaux. 10150-24-11 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — \$5.00 par mois ou 3 mois pour \$15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: LA 5-5158. 10503-12-12 (1 ms) 60

LOCATION DE CLAVIGRAPHES, \$6.00 par mois ou 3 mois pour \$15.00. — GERARD POULIN, ING., Aménagement de bureau, 700, Côte d'Abraham, Québec, LA 2-6876. 10502-12-12 (1 ms) 60

E. LACOULINE — CLAVIGRAPHES ROYAL, 660, Côte d'Abraham. Tél.: LA 4-1869. Location clavigraphes \$6 par mois ou \$15. — Réparations, vente clavigraphes. Accessoires bureau. 10500-12-12 (1 ms) 60

COMMERCES à louer
BOUCHERIE AVEC LOCAL pour épicerie à louer, comptoir frigorifique de 8 pieds, caisse enregistreuse et machine à additionner, local pour magasin semi-chauffé, aussi 3 floots de 8 pieds à vendre. Communiqué par téléphone au numéro 663-0801. 10548-12-12 (6 fs) 65

BOULANGERIE A VENDRE
A DOSQUET, cité de Lotbinière, boulangerie à vendre avec logement 8 pièces, construite depuis 4 ans, située dans le village. Pour informations s'adresser au Gérant de la Caisse Populaire de Dosquet, cité de Lotbinière. Tél.: 27-5-91. 10202-26-11 (1 ms) 21

MEUBLES neufs et usagés. Nos bas prix font sensation. — 154, DU ROI-EST, Québec. Tél.: LA 5-9426. Lotbinière. Tél.: 27-5-91. 10202-26-11 (1 ms) 21

Machineries
A VENDRE MACHINERIES de boîte à beurre et à fonds de quart à chaud avec shaft, couilles, en parfaite condition. Tél.: 72, Grandrues, 10516-10-12 (6 fs) 120

SOUFFLEURS A NEIGE "SICARD"
Camions équipés pour construction de chemins d'hiver — Float — Pelles mécaniques — Autobus — Tracteurs — Pay-Loader — Auto-chenille. 10591-14-12 (6 fs) 127

MACHINERIE MAHEUX
500, avenue St-Sacrement
Québec, Tél.: MU 3-8340
10612-15-12 (6 fs) 120

Machineries
MACHINES A BOIS, usagées, ponceur, corroyeur, machine à tenon-shaper, DeWalt, compresseur à air, fusil, tank à peinture, moteurs et outils électriques, aussi machines neuves. — R. NORMAND, ENR, Ste-Hélène, comté de Dorchester, P.Q. Tél.: 229. 10149-24-11 (1 ms) 120

GARAGE F. DOUVILLE, St-Stanislas, cité de Champlain, Tél.: 265-5-2, 2 tracteurs Int. TD-18A équipés avec winchs, 1 camion commandement de 4 roues, 2 towings de garage, 1 float capacité 25 tonnes, 1 roulotte de 15 pieds, 1 charrette à neige, 1 coffre de sûreté. 10617-15-12 (6 fs) 20

MACHINES A COUDRE
WHITE, Arrow, Brother, P.aff, Necchi (échantillons de planchers), offertes moitié prix, garantie à vie, cours de couture gratuits. 3128, avenue Royale, Giffard, MO 3-7243. Visitez le jour et soir. 10508-10-12 (1 ms) 120-A

MACHINES A COUDRE PFAFF
VENTE ET SERVICE
FACILITES DE PaiEMENT, Centre de Couture Couturier, Enr., 587, rue St-Jean, Québec, Tél.: LA 5-6269 et 43, avenue Bégin, Lévis. Tél.: TE 7-8824. 10324-2-12 (1 ms) 120-A

MAGASIN A LOUER à 111, boul. Charest ouest. S'adresser à 71, rue Demers. 10584-14-12 (6 fs) 123-A

MAISON A LOUER 7 pièces, 2055, Carreau, Petite-Rivière. Tél.: MU 3-8620. 10601-14-12 (4 fs) 126

Maisons à vendre
COMPTANT \$700.
AUBAINE A STE-FOY, bungalow 7 pièces, car-port, grand terrain, maison neuve. ROYAL TRUST ST LA 2-4031; le soir M. McNicol MU 1-1148. 10591-14-12 (6 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — V. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy. — Tél.: MU 3-4446 ou LA 7-8025 — Soir: LA 7-6939. 10127-24-11 (1 ms) 127

ST-PASCAL, 2 logements, 6-7 pièces, chauffé, eau, libre. Acon-pte \$5,000. — Elangier, 479, Couronne. LA 3-5352. 9720-7-12 (1 ms) 127

SILLERY 7 pièces, grand terrain, près de l'école, garage, foyer, endroit magnifique. Toute offre raisonnable sera acceptée. Tél.: MU 1-3174. 10656-16-12 (6 fs) 127

CHEMIN des QUATRE-BOURGEOIS 6 pièces avec garage, coin de la Colline Sud. Québec Land and Realty Co., (M. Prevost), LA 9-8456; soir LA 4-7254. 16-12 (1 fs) 127

MAISONS demandées
QUEBEC LAND AND REALTY CO. (fondée en 1906)
membre Chambre d'Immeubles de Québec (Photo Co-Op)
580, Est, Grande-Allée. LA 9-8456 12-12 (14-16) 128

MAISONS à plusieurs logements ou à appartements demandés par particulier, paierais argent comptant. Comme placement d'argent avant-vente. MA 3-4106 ou avant 5h 30, LA 5-9426. 25-11 (1 ms) 128

MARCHANDS et COLPORTEURS
PREPAREZ-VOUS pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise maintenant. Notre assortiment est au complet, comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants, ainsi que coupons et marchandise à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demandez catalogue illustré envoyé gratuitement. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, St-Joseph-est, Québec P.Q. 10125-24-11 (1 ms) Mdses séch.

LINGERIE GENERALE
MARCHANDS — COLPORTEURS — JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver à la Cie Assh Inc. Maison responsable. 20 ans de bonne renommée. Habits, paletots, coupe-vents, pantalons de toilettés, jeans, marchandises à la verge, coupes, chaussures, etc. Robes, manteaux, costumes. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH, INC., 842, St-Joseph-Est, Québec 2. 10053-19-11 (1 ms) Mdses séch.

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

MAISON A LOUER 7 pièces, 2055, Carreau, Petite-Rivière. Tél.: MU 3-8620. 10601-14-12 (4 fs) 126

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

Maisons à louer
A LOUER MAISON SEULE, libre immédiatement. Tél.: MO 1-3812. 10588-14-12 (6 fs) 126

Machineries
A VENDRE MACHINERIES de boîte à beurre et à fonds de quart à chaud avec shaft, couilles, en parfaite condition. Tél.: 72, Grandrues, 10516-10-12 (6 fs) 120

SOUFFLEURS A NEIGE "SICARD"
Camions équipés pour construction de chemins d'hiver — Float — Pelles mécaniques — Autobus — Tracteurs — Pay-Loader — Auto-chenille. 10591-14-12 (6 fs) 127

MACHINERIE MAHEUX
500, avenue St-Sacrement
Québec, Tél.: MU 3-8340
10612-15-12 (6 fs) 120

Machineries
MACHINES A BOIS, usagées, ponceur, corroyeur, machine à tenon-shaper, DeWalt, compresseur à air, fusil, tank à peinture, moteurs et outils électriques, aussi machines neuves. — R. NORMAND, ENR, Ste-Hélène, comté de Dorchester, P.Q. Tél.: 229. 10149-24-11 (1 ms) 120

GARAGE F. DOUVILLE, St-Stanislas, cité de Champlain, Tél.: 265-5-2, 2 tracteurs Int. TD-18A équipés avec winchs, 1 camion commandement de 4 roues, 2 towings de garage, 1 float capacité 25 tonnes, 1 roulotte de 15 pieds, 1 charrette à neige, 1 coffre de sûreté. 10617-15-12 (6 fs) 20

MACHINES A COUDRE
WHITE, Arrow, Brother, P.aff, Necchi (échantillons de planchers), offertes moitié prix, garantie à vie, cours de couture gratuits. 3128, avenue Royale, Giffard, MO 3-7243. Visitez le jour et soir. 10508-10-12 (1 ms) 120-A

MACHINES A COUDRE PFAFF
VENTE ET SERVICE
FACILITES DE PaiEMENT, Centre de Couture Couturier, Enr., 587, rue St-Jean, Québec, Tél.: LA 5-6269 et 43, avenue Bégin, Lévis. Tél.: TE 7-8824. 10324-2-12 (1 ms) 120-A

MAGASIN A LOUER à 111, boul. Charest ouest. S'adresser à 71, rue Demers. 10584-14-12 (6 fs) 123-A

MAISON A LOUER 7 pièces, 2055, Carreau, Petite-Rivière. Tél.: MU 3-8620. 10601-14-12 (4 fs) 126

Maisons à vendre
COMPTANT \$700.
AUBAINE A STE-FOY, bungalow 7 pièces, car-port, grand terrain, maison neuve. ROYAL TRUST ST LA 2-4031; le soir M. McNicol MU 1-1148. 10591-14-12 (6 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — V. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy. — Tél.: MU 3-4446 ou LA 7-8025 — Soir: LA 7-6939. 10127-24-11 (1 ms) 127

ST-PASCAL, 2 logements, 6-7 pièces, chauffé, eau, libre. Acon-pte \$5,000. — Elangier, 479, Couronne. LA 3-5352. 9720-7-12 (1 ms) 127

SILLERY 7 pièces, grand terrain, près de l'école, garage, foyer, endroit magnifique. Toute offre raisonnable sera acceptée. Tél.: MU 1-3174. 10656-16-12 (6 fs) 127

CHEMIN des QUATRE-BOURGEOIS 6 pièces avec garage, coin de la Colline Sud. Québec Land and Realty Co., (M. Prevost), LA 9-8456; soir LA 4-7254. 16-12 (1 fs) 127

MAISONS demandées
QUEBEC LAND AND REALTY CO. (fondée en 1906)
membre Chambre d'Immeubles de Québec (Photo Co-Op)
580, Est, Grande-Allée. LA 9-8456 12-12 (14-16) 128

Inauguration de la nouvelle aérogare de Montréal

L'unilinguisme doit cesser, déclare le maire Jean Drapeau

Calendrier

VENDREDI, 16 DECEMBRE 1960
Quatre-Temps
S. Eusèbe de Verceil
QUARANTE - HEURES
Secours de St-François d'Assise
(Maison Provinciale)
Demain :
S. Lazare, c.
SOLEIL : Lever : 7.27
Coucher : 3.59
LUNE : Lever : 6.11
Coucher : 4.03
MAREES DE DEMAIN
Hautes : 5.02 a.m. - 5.16 p.m.
Basses : 0.13 a.m. - 12.22 p.m.

MONTREAL, (P.C.) — Des ministres du cabinet fédéral, des personnalités civiques et des dignitaires ecclésiastiques ont assisté hier à la cérémonie d'ouverture de la nouvelle aérogare de Montréal.

La présence de jolies hôtesse de l'air et d'une trentaine de piqueurs n'est pas passée inaperçue pour autant. Le ministre des Transports, M. Léon Balcer, qui a pris une place prépondérante durant la cérémonie, a décrit le moderne édifice de huit étages comme un symbole du progrès de l'aviation au Canada.

Billinguisme
Dans une brève allocution, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a fait observer que le gouvernement fédéral avait pris soin de faire poser dans le nouvel immeuble des affiches en français, en anglais et en espagnol; mais il a, par ailleurs, souligné le fait que quelques-uns des concessionnaires s'étaient bornés à installer des inscriptions unilingues.

peau prenait la parole, 35 étudiants de l'Université de Montréal ont fait du piquetage à proximité de la nouvelle aérogare. Un d'entre eux a exprimé l'avis que les employés de même que les affiches devraient être bilingues.

Avant de prendre la parole, M. Balcer a invité M. Chevrier à venir prendre place sur l'esplanade au milieu des invités d'honneur. Ce sont les libéraux qui ont fait construire l'aérogare et c'est nous qui l'inaugurons, a fait observer le ministre conservateur.

Il a fait un résumé succinct des progrès réalisés dans l'aviation au Canada depuis ce jour en 1889 où trois hommes effectuèrent la première envolée en ballon. Parmi les invités dans la salle, il y avait notamment M. J. A. D. McCurdy, qui fit la première envolée motorisée du Commonwealth britannique en 1909 lorsque son avion, le fameux Silver Dart, décolla sur la surface glacée d'un lac du Cap Breton.

M. Balcer s'est dit d'avis que la nouvelle aérogare était parmi les plus belles et les plus spacieuses du monde entier. Après avoir parlé de "cette magnifique aérogare internationale" dont est maintenant doté Montréal, M. Hees a présenté aux invités 14 hôtesse de différentes sociétés aériennes qui utilisent l'aérogare. Chacune d'elles tenait l'écusson de sa compagnie.

Evangelie de dimanche

IVe DIMANCHE DE L'AVENT (S. Luc, III, 1-6.)
La quinzième année de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérodé, tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, de l'Iturie et de la Trachonite, et Lysanias, d'Abilène; sous les grands prêtres Anne et Caïphe, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert; et il parcourut tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence pour la remission des péchés, ainsi qu'il est écrit aux livres des Prophéties d'Isaïe: Une voix crie dans le désert: Préparez le voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers: toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline sera abaissée; les chemins tortueux deviendront droits, les raboteux seront aplanis; et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.

Le conseil de ville de Québec en faveur de la régie des loyers

(Par Lucien Plante)
Le conseil de ville a voté, hier, majoritairement en faveur du maintien de la régie des loyers. Le vote fut de sept contre six contre l'abolition qu'avait suggérée M. l'échevin Isidore Deschênes, appuyé par Me Henri Beaupré, leader du conseil.

Le doyen des échevins, M. Jos Matte, a dit à ses collègues qu'il y avait encore des propriétés qui abusent. Il a cité des articles de journaux à l'effet que M. Lionel Bertrand, secrétaire de la Province, aurait signalé le besoin urgent dans plusieurs municipalités de conserver ce règlement.

M. l'échevin Jules Morency nie que les propriétaires exploitent leurs locaux en grande majorité. Les vieilles demeures ont besoin de réparations, mais les loyers gelés sont un préjudice pour ces gens.

Ce que paiera le contribuable

Au cours de son discours à l'Assemblée législative, hier, le premier ministre et ministre des Finances, M. Jean Lesage, a produit les deux tableaux suivants qui montrent exactement ce que paieront les contribuables à la suite des modifications que le gouvernement propose d'apporter à la loi de l'impôt provincial sur le revenu. Le tableau I concerne les gens mariés, et le tableau II concerne les célibataires.

Tableau montrant l'augmentation de l'impôt des gens mariés qui résulterait de la diminution des exemptions de \$3,000.00 à \$2,000.00. AVEC EXEMPTIONS DE \$3,000.00 et AVEC EXEMPTIONS DE \$2,000.00. Columns: Revenu imposable, Taxe, Crédit fédéral, Augmentation.

Tableau montrant l'augmentation de l'impôt des célibataires qui résulterait de la diminution des exemptions de \$1,500.00 à \$1,000.00. AVEC EXEMPTIONS DE \$1,500.00 et AVEC EXEMPTIONS DE \$1,000.00. Columns: Revenu imposable, Taxe, Crédit fédéral, Augmentation.

Enquête sur l'U.N.

Un journaliste accusé d'outrage au tribunal

MONTREAL, (P.C.) — M. Lucien Tremblay, procureur de l'Union Nationale, a demandé à la Commission royale d'enquête sur l'administration de l'ancien gouvernement provincial, de traduire un journaliste du journal "La Presse" pour outrage au tribunal.

ce qui a paru dans "La Presse", mercredi. Cet article commentait l'audience que la commission avait tenue mardi. M. Tremblay a dit: "Le journaliste, en somme, donne l'impression qu'il n'était pas satisfait du travail d'enquête de la commission et fait sa propre enquête".

Duchesse de Frontenac



Offices de dimanche

DIMANCHE 18 DECEMBRE 1960
IVe dim. de l'Avent, double. 1ère cl. (violette). — Messe du dim., sans Gloria, une oraison. Credo, préface de la Sainte-Trinité.
Iles Vêpres du dim., sans mém.

Ordo de l'Office divin

18 déc. : IVe dim. de l'Avent, (D.) — Off. ord. du dim., au temps de l'Avent. Aux heures, ant. des Laudes. — Iles Vêp.: à Magnificat, ant. "Sagesse". — Compl. du dim.
19 déc. : Fête de (S.) — Off. fér. Un seul sort. des 3. A Laudes, ant. prop. Ps. de la fête. Aux heures, ant. des Laudes, 4 ps. à Prime. — Vêp. de la fête; ant. du Magnificat: "O Racine". — Compl. de la fête.
20 déc. : Fête de (S.) — Comme hier. — Vêp. du soir; mém. de la fête. ("O Clief"). — Compl. du dim.
21 déc. : S. Thomas, (D., 2e cl.) — Off. du Comm. des Ap.; mém. de la fête. Aux heures, ant. et ps. de la fête, à esp. de la fête. — Iles Vêp.: mém. de la fête. ("O Orient"). — Compl. du dimanche.
22 déc. : Ste Françoise Cabrini, (D.) — Off. ord. A Laudes, hymne prop.; mém. de la fête. Hymne au Sacrament; mém. de la fête. ("O Roi"). — Compl. de la fête.
23 déc. : Fête de (S.) — Off. fér. au temps de l'Avent. A Laudes, ant. prop. Au "Benedictus", ant. prop. ("Voici que sont comblés"): prières fér. A Prime, 4 ps. — Vêp. de la fête; à Magnificat, ant. "O Emmanuel". Prières fér. Compl. de la fête.
24 déc. : Vieille de Noël. — Ant. et ps. de la fête. Lec. prop. A partir de Laudes, Compl. du Vêp. du soir. Compl. du dimanche. (Dox. prop.).

CAMION A VENDRE
PANEL G M C 1960
Une tonne — Moteur neuf. Peu de millage. Quatre bons pneus, dont deux d'hiver.
S'adresser au Département du tirage, L'Action Catholique, Qué. Tél.: LA 2-4771

COMMIS-BOUCHERS DEMANDES
s'adresser chez :
CARRIER & GOULET INC.
345 rue du Pont — LA 2-5291

Avant d'acheter, venez comparer.
Qualité et valeur.
Nos prix restent les meilleurs.
Stationnement facile
Ouvert le vendredi soir
Le samedi jusqu'à 5 hres
C'est toujours payant de transiger avec de véritables spécialistes!
Emilien Rochette et Fils Ltée
550 Est. St-Vallier TEL: LA 9-4164

Les automobilistes canadiens seront épargnés l'an prochain
MONTREAL, (P.C.) — La Fédération des assureurs du Canada a annoncé aujourd'hui que les automobilistes canadiens paieront en général les mêmes primes d'assurances en 1961 qu'en 1960.
Dans certaines grandes villes, les primes d'assurances responsabilité envers les tiers subiront une légère augmentation.
Plusieurs compagnies présenteront une nouvelle clause, "tous périls". Cette dernière consolidera l'assurance-collision et l'assurance combinée de la voiture de l'assuré.

(1) Ne pas confondre revenu imposable avec le revenu d'une personne. (2) Assumant un revenu imposable au fédéral de \$500. (3) Assumant un revenu imposable au fédéral de \$1,000.

MARK DROUIN c.r.
ROSS DROUIN c.r.
JEAN-P. BERNIER
RICHARD DROUIN
J. VAILLANCOURT
Avocats
Edifice Quebec Power, Québec, P.Q.
ARTICLES RELIGIEUX
ARTICLES de bureaux
CENTRE D'IMAGERIE
ARTICLES de CLASSES
LIVRES de bibliothèque
LIBRAIRIE
CANADIENNE Enr.
399, de la Casse, LA 3-5119

AUBAINES AVANT LES FETES
Economisez en achetant avant Noël. Les plus bas prix à Québec. Termes faciles... commencez à payer après les fêtes.
MANTEAUX DE FOURRURE, LONGS, CASTOR NATUREL
CHAT RASE NATUREL \$199
2ième LOT
PATTE DE MOUTON \$99
ROBES de toilette pour dames et jeunes filles. Grandeur: 7 19, 16 1/2. Valeur 12.95 à 39.50. En spécial \$5.00 \$10.00 et \$20.00
CHAPEAUX pour dames. Valeurs 6.95 à 24.95 — 3.99 6.95 et 10.00
BAS nylon, mesh, micro 400 denier. Grandeurs 8 à 11. Valeur 1.00 — 2 paires pour \$1.00
500 FOULARDS de soie, teintes assorties. Valeur 1.95 \$1.00
BOTTILLONS pour dames, talon haut ou plat, grandeurs: 5 à 9 1/2. Valeur 12.95, \$6.95
Spéciaux pour hommes et jeunes gens
PALETOTS d'hiver pour hommes et jeunes gens. Grandeurs 34 à 44. Couleurs assorties, Valeur 39.50 pour \$19.95
2ième GROUPE Valeurs jusqu'à 69.00 pour \$29.95
3ième GROUPE Valeurs jusqu'à 89.00 pour \$49.50
Groupe MANTEAUX pour jeunes filles. Grandeurs: 10 à 16, fabrication futurama, tissus tout laine, garni de fourrure ou non garni, teintes assorties. Valeur 39.50 pour \$19.95
HABIT DE NEIGE garçons et fillettes, tissus nylon et viscose. 2 à 6 ans x. Valeurs 12.95 et 14.95. Prix de clairance \$6.95
CAR COATS pour garçons avec ou sans capuchon, grandeurs 26 à 36, tissus tout laine. \$9.95
CHAPEAUX pour hommes. Valeur 6.95 à 12.95 — En spécial \$2.99 à \$6.95
PANTALONS térylène, lavable sans repassage. Grandeurs 30 à 44. Valeur 16.95 pour \$8.95
GANTS kid doublé pour hommes et jeunes gens. couleur noir, brun, gris. Valeur 3.95 pour \$1.99
500 CASQUETTES avec basque en laine ou nylon. Val. 2.49 pr \$1.00
BAS 100% nylon, stretch, épais, première qualité pour hommes et jeunes gens, couleur unie. Valeur 1.00 et 1.50. En spécial 2 paires pour \$1.00
GROS ET DETAIL
JOS LAHOUQUE INC.
297 DE LA COURONNE — QUEBEC — TEL.: LA 2-6053